This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.
+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.
+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.
+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

Vet. Fr. III B. 2405

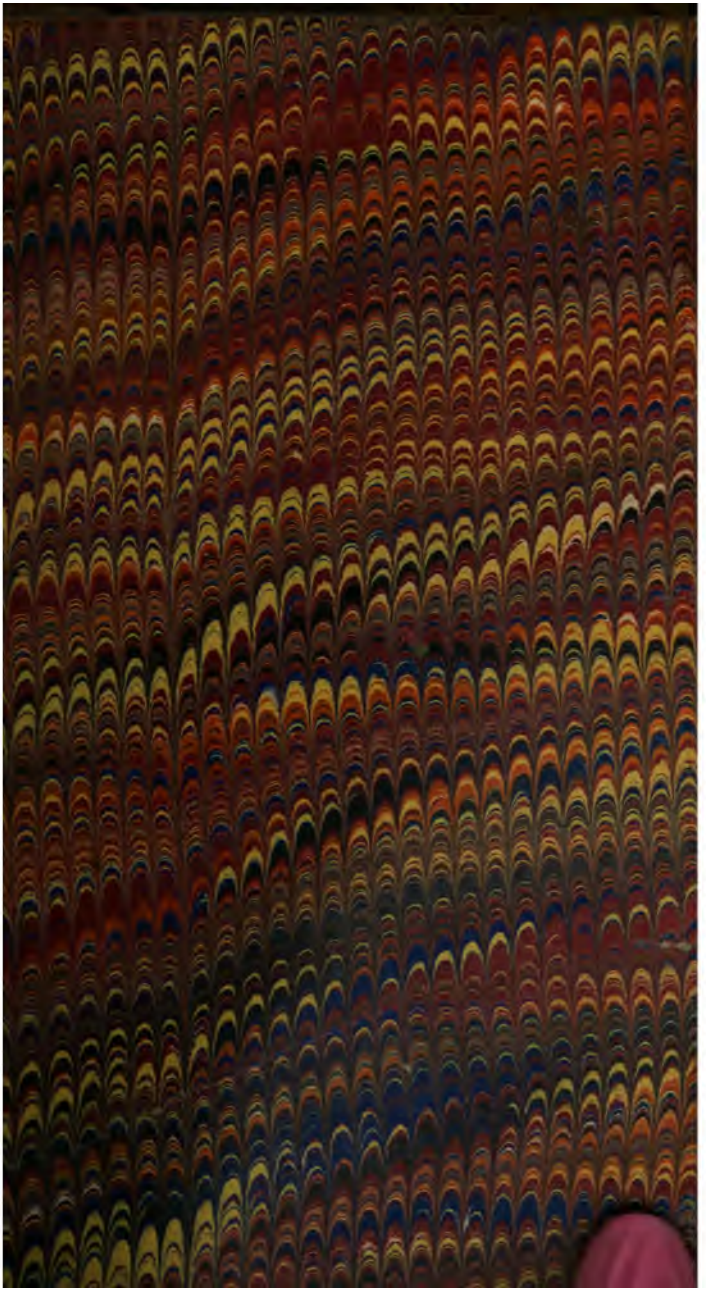

QVE SCAY-IE
ex-Libris

LETTRES INÉDITES

DE LA MARQUISE

DE CREQUI

Paris. — Typographie de Firmin Didot frères, fils et Cie, rue Jacob, 56.

LETTRES INÉDITES

DE LA MARQUISE

DE CREQUI

A SENAC DE MEILHAN

(1782-1789)

MISES EN ORDRE ET ANNOTÉES

PAR M. ÉDOUARD FOURNIER

PRÉCÉDÉES D'UNE INTRODUCTION

PAR M. SAINTE-BEUVE

DE L'ACADÉMIE FRANÇAISE.

« Je ne compose pas, je converse. »
(Lettres de Mme de Crequi, pag. 167)

A PARIS

CHEZ L. POTIER, LIBRAIRE.

MDCCCLVI.

TAYLOR INSTITUTION
UNIVERSITY
27 JUL 1968
OF OXFORD
LIBRARY

AVERTISSEMENT

DE L'ÉDITEUR.

Les originaux des Lettres de la marquise de Crequi à Senac de Meilhan, que nous publions, appartiennent aux héritiers de M. Le Couteulx de Canteleu, ancien sénateur et pair de France, qui les tenait directement de M. de Meilhan lui-même. Une des petites-filles de M. Le Couteulx de Canteleu en a dé-

siré et autorisé la publication. M. le comte de Baillon a été son obligeant intermédiaire auprès de nous, et nous lui en adressons tous nos remerciements.

M. Édouard Fournier, qui s'est chargé de classer les Lettres et d'assigner à chacune la date la plus probable, s'est acquitté de ce soin avec une ingénieuse patience; il a joint au texte tous les éclaircissements désirables.

M. Sainte-Beuve a parlé à l'avance de ces Lettres dans *le Moniteur*. Son Étude sur madame de Crequi est devenue l'Introduction naturelle de cette édition.

Les lettres diverses qui terminent

ce volume, dont les unes sont adressées à la comtesse de Noailles, et dont les autres traitent des écrits de madame de Genlis, n'ont été imprimées que sur des copies.

INTRODUCTION.

LA MARQUISE DE CREQUI.

Le nom de la marquise de Crequi a été fort remis en vogue depuis quelques années : il ne s'agit plus que de connaître la véritable. Celle, en effet, dont M. Decourchant a publié en dix volumes les prétendus Mémoires et *Souvenirs*, d'ailleurs spirituels et amusants, n'est pas du tout la marquise de Crequi, laquelle n'a servi que de prête-nom. M. Decourchant était un singulier homme : quand il signait de son nom

quelque ouvrage, on lui démontrait qu'il le prenait à d'autres, qu'il était plagiaire et n'avait pas le droit d'y mettre son nom. C'est ce qui lui est arrivé en dernier lieu pour le roman intitulé *le Val funeste*, qui, on l'a dit plaisamment, est devenu pour lui *le vol funeste*. Il s'est exposé à ce qu'un journal malin qui avait découvert la fraude et qui connaissait l'ancien texte du roman, en fit paraître un jour un chapitre, en disant : « Nous donnons ici le feuilleton que M. D... doit publier demain. » Puis, quand il inventait ou du moins quand il composait et combinait réellement un livre avec des éléments ramassés de toutes parts et qu'il s'en pouvait dire très-spécieusement l'auteur, alors en revanche, et comme par compensation, M. Decourchant ne le signait pas, mais il se couvrait d'un autre nom que le sien, d'un nom connu, autorisé, et il s'exposait dès lors à ce qu'on lui démontrât qu'il n'avait pas le droit d'y attacher ce nom-là, et que c'était bien le sien, cette

fois, qu'il y aurait dû mettre. Il en faudrait seulement conclure que cet homme d'esprit, et qui avait vécu dans la bonne société, était de la classe des mystificateurs, et que son amour-propre jouissait plus à donner le change au monde qu'à se faire compter comme écrivain.

La question des prétendus Mémoires de la marquise de Crequi vaut pourtant la peine d'être traitée avec quelque détail, à cause du grand succès de vogue qu'ils ont obtenu et qu'ils méritaient en partie par beaucoup d'anecdotes piquantes sur l'ancien régime et d'historiettes joliment racontées : je n'en veux ici qu'à leur authenticité et à leur crédit, nullement à l'espèce de bonne grâce de leur commérage de salon. Je les voyais, l'autre jour encore, cités et pris au sérieux par un grave et savant historiographe étranger : il importe que ces sortes de méprises ne se fassent plus. Dans une *Notice* récente *sur la marquise de Crequi* (1855), l'estimable fils de l'exé-

TAYLOR INST. OXFORD

cuteur testamentaire, de l'homme d'affaires et de confiance de la marquise, M. Percheron, a fort bien démontré par des faits positifs l'impossibilité que les Mémoires soient d'elle, et comme quoi le fabricateur s'est mis en contradiction avec certaines dates essentielles qu'il a ignorées ou altérées volontairement. Mais la *Notice* de M. Percheron n'a été tirée qu'à vingt-cinq exemplaires et ne s'adresse qu'à un petit nombre de lecteurs. Grâce aux Lettres que l'on publie aujourd'hui, on a d'ailleurs à ajouter aux preuves qu'il donne des preuves nouvelles, non moins décisives, et qui parlent plus sensiblement aux esprits et d'une manière peut-être plus animée que de simples dates. Avant de dire ce qu'a été la vraie marquise de Crequi, il convient une bonne fois de se débarrasser de la fausse.

I

Que les *Souvenirs* dits *de la marquise de Crequi* ne sont pas et ne sauraient être d'elle.

Nous commençons par les preuves, tout d'abord péremptoires, qu'a produites M. Percheron.

Les prétendus Mémoires font mourir la marquise de Crequi à l'âge de 98 ans, au commencement de 1803, et il y est dit, dès les premières lignes, qu'elle était née *je ne sais quand* (les registres de l'État civil faisant défaut), et approximativement de 1699 à 1701, ce qui même la ferait mourir à plus de cent ans. Tout ceci n'est qu'une invention du fabricateur pour se donner prétexte de mettre sa marquise de Crequi en relation avec quantité de personnages du dix-septième siècle qui continuaient de vivre au commencement du dix-huitième. En fait, la vraie marquise de Crequi était née le 19 oc-

tobre 1714, et elle mourut le 2 février 1803, âgée de 88 ans et quelques mois.

La vraie marquise de Crequi fut mariée à 23 ans, le 6 mars 1737, au marquis de Crequi-Hémond, qu'elle perdit le 24 février 1741, après *trois ans,* onze mois et dix-huit jours de mariage. L'auteur des prétendus Mémoires fait dire à la marquise « qu'elle a passé *trente ans* avec M. de Crequi dans un bonheur sans mélange. » Elle revient en plus d'un endroit, d'un air d'attendrissement, sur *tant d'années* d'un parfait bonheur qu'elle lui a dû.

Le reste des erreurs ou des altérations biographiques matérielles est de la force de ces deux-là. Madame de Crequi a un frère, le comte de Froullay, qui est blessé à la bataille de Laufeld le 2 juillet 1747, et qui, transporté à Tongres, y meurt le 11 du même mois. Il n'avait été marié que deux ans environ, ne laissa point de postérité, et n'avait guère que 25 ans à l'époque de sa mort. Le fabricateur des Mémoires fait

mourir ce frère de la marquise *à l'armée de Villars*, de la petite vérole, et en 1713, époque *où il n'était pas né*. Évidemment, la manie d'antidater et de remonter haut l'a mené trop loin : il n'était pas dans les secrets ni dans les papiers de la famille. M. Percheron, dans cette *Notice* où il ne procède que pièces et actes notariés en main, ruine ainsi complétement la construction et déchire le canevas des prétendus Mémoires à tous les points fixes où le fabricateur s'était efforcé de les rattacher.

Reste la partie morale ou, si l'on aime mieux, la chronique scandaleuse, la broderie, qui n'est pas moins fausse, mais qui est plus délicate à dénoncer et à convaincre de contrefaçon et d'imitation mensongère. Certes, si on lisait avec un peu d'attention et de critique, si l'on se donnait la peine de comparer et de raisonner à propos de lectures auxquelles on ne demande qu'une heure de distraction et de délassement, on arriverait à une conviction per-

sonnelle très-motivée, et qui dispenserait (au moins pour soi, simple lecteur) de beaucoup d'autres recherches. Dès les premières pages des prétendus Mémoires, comment se peut-il admettre qu'une personne du dix-huitième siècle, une douairière à peu près contemporaine de madame Du Deffand[1], et qui doit avoir, sinon les mêmes principes, du moins le même ton et la même langue, vienne nous parler théologie en des termes qui ne datent que de 1814 au plus tôt, et nous dise en raillant et réprouvant les protestants d'Allemagne : « C'est un mélange inouï de vide et d'informe, de mielleux, d'arrogant et de niais, de *mystique*, d'*érotique* et de *germanique* enfin, qu'on trouve inconcevable et qui ne saurait s'exprimer. Ces hommes, qui rejettent les dogmes du *catholicisme*, admettent toutes les supers-

[1] Madame de Crequi avait 17 ans de moins que madame Du Deffand; mais dans les prétendus Mémoires on lui donne le même âge, à deux ou trois ans près.

titions connues. Dans une même tête on trouve amassées les opinions de Pythagore et *la philosophie de Kant*, le *pyrrhonisme* de Voltaire et la croyance aux enchantements, etc. » C'est là une douairière qui a au moins entendu parler du comte Joseph de Maistre, qui s'est fait lire quelques-unes de ses *Soirées*, et qui a connu madame de Krüdner. Madame de Crequi, née au commencement du dix-huitième siècle, pouvait-elle, en parlant de je ne sais quelle cérémonie monastique dont elle avait été témoin dans son enfance, ajouter ce trait classique plus convenable chez une lectrice de *la Gazette :* « Je n'ai rien vu dans les nouveaux romans qui fût aussi *romantique* que cette scène nocturne, et qui fût aussi *pittoresque* surtout. » Pouvait-elle, en citant une complainte du vieux temps qui se serait chantée au berceau de son petit-fils, dire à ce dernier : « Vous vous rappellerez peut-être, en lisant ceci, que mademoiselle Dupont, votre berceuse, vous chantait précisément

la même complainte, et qu'elle en usait toujours de la sorte, en guise de *somnifère* et pour le service de votre *clinique*. » On rencontre à chaque pas de ces anachronismes évidents de couleur et de langage, et qui donneraient droit de conclure avec certitude que, quand même il y aurait eu un fonds primitif d'anciens papiers, d'anciens récits, l'éditeur les avait retouchés et arrangés à la moderne.

Il y a plus, et, indépendamment des questions de dates, on arriverait, rien qu'avec les Lettres qu'on publie et dont j'ai les originaux sous les yeux, à être assuré que les prétendus Mémoires ne sont, *à aucun degré*, de la marquise de Crequi elle-même. Et en effet, par une rencontre imprévue et qui permet la confrontation, le fabricateur fait dire à sa fausse marquise, sur les personnes de son monde et de sa connaissance, des méchancetés plus ou moins atroces, qui sont justement le contraire de ce qu'on trouve dans les Lettres authentiques et qui en re-

çoivent un entier démenti. Je ne citerai qu'un ou deux exemples frappants. La vraie madame de Crequi est pleine de raison, de sens, et n'est surtout pas une marquise à préventions, à passions politiques, telles que le fabricateur des Mémoires les aime, et comme il s'en vit plus d'une dans un noble faubourg après 1815 ou après 1830. Madame de Crequi connaît M. et madame Necker, comme tout le grand monde de 1780 à 1789 les connut et les estima; elle n'est pas engouée des Necker au point où l'étaient la maréchale de Beauvau, la duchesse de Lauzun et tant d'autres grandes dames; elle reste à cet égard bien en deçà; son enthousiasme pour eux est très-modéré; elle sait même très-bien les railler sur leur trop visible désir de rentrer au ministère: toutefois elle les estime, et il y a même un moment en 1788, après le renvoi du cardinal de Brienne, où, si elle compte sur quelqu'un pour rétablir le crédit public, c'est sur M. Necker. Celui-ci lui envoie en manière

d'hommage les livres qu'il publie, même quand ils sont pleins de chiffres : « Ce qui est à ma portée, dit-elle, me paraît dolent et plein de désir. » Là s'arrête son épigramme. Elle les visite quelquefois, — rarement, — car elle sort peu. Elle reçoit chez elle des visites de madame Necker, « triste, languissante, mais toute pleine d'espérance. » Elle y va dîner une ou deux fois, mais sur ce chapitre elle a contre eux un véritable grief qui l'empêchera d'y retourner : c'est qu'ils dînent à cette heure indue qui était alors *quatre heures et demie* de l'après-midi : la marquise avait l'habitude de dîner à deux heures. Elle témoigne assez peu de goût pour leur fille madame de Staël : « Les enthousiastes ne sont pas mon fait, et j'ai remarqué, dit-elle, que leur chaleur cache très-peu d'esprit; c'est une nouvelle découverte pour moi. » Elle écrivait cela en mars 1789, et elle se trompait en croyant faire cette découverte; car si l'enthousiasme de madame de Staël méritait de trouver grâce au-

près des têtes froides, c'était en faveur de tout l'esprit qu'il y avait derrière. Quoi qu'il en soit, telle se montre à nous, par sa Correspondance, la vraie marquise de Crequi dans ses relations avec la famille Necker, de 1782 à 1789. Or, le fabricateur des Mémoires, qui ne le sait pas et qui ne s'en soucie guère, uniquement préoccupé qu'il est de satisfaire ses rancunes et ses aigreurs politiques, et de donner cours à toutes les malignités qui, dans un certain coin du grand monde, s'attachaient depuis la Révolution à la personne de madame de Staël et de ses parents, suppose que sa marquise en est aussi tout imbue; il lui met sous la plume des pages impossibles de méchanceté et de diffamation. Il établit comme un point indubitable que la marquise ne pouvait connaître directement les Necker ni daigner les visiter. Il ne sait pas qu'elle était une des premières à qui ils avaient fait part, en novembre 1785, du mariage de leur fille avec l'ambassadeur de Suède : « Je n'ai ja-

mais rencontré madame de Staël que deux fois dans ma vie, lui fait-il dire, et c'était premièrement à l'hôtel de Bouflers, où j'arrive un soir au milieu d'une belle conversation de mademoiselle Necker avec M. Bailly... etc. » Suit toute une histoire grotesque composée à plaisir. Mais le fabricateur, qui parle de ce qu'il ne sait pas et qui place ses cadres à faux, est déjà atteint et convaincu.

De même pour la fameuse banqueroute du prince de Guemené. Il faut lire dans les prétendus Mémoires le dédaigneux et insolent chapitre qui commence d'une façon toute triomphante : « Écoutez le récit d'un désastre à faire pâlir..., » et qui finit par ces mots jetés d'un ton leste : « Et voilà ce qu'il est convenu d'appeler *la banqueroute du prince de Guemené.* » C'est un persiflage de grande dame de l'ancien régime, qui affecte d'ignorer, en fait d'intérêts matériels, ce que sait le moindre bourgeois. Or on a dans les Lettres aujourd'hui publiées le

récit même, le vrai récit de la marquise au moment de cette scandaleuse nouvelle. Cette personne sensée n'a rien de toutes ces ignorances affectées ni de ce persiflage. Elle compatit aux pauvres gens et aux affligés que frappe cette banqueroute ; elle en donne les détails et les chiffres précis à Senac de Meilhan, son correspondant très-cher ; et voyant la superbe famille de Rohan si humiliée et par cette catastrophe et par d'autres accidents qui bientôt suivirent, elle en revient aux réflexions morales ; elle se félicite au moins de ne tenir à rien, et de ne point prêter à ces revers subits du faste et à ces chutes de l'ambition ; elle se rejette dans la médiocrité, comme disait La Bruyère : « O obscurité, s'écrie-t-elle avec un sentiment moral qui ferait honneur à toutes les conditions, tu es la sauvegarde du repos, et par conséquent du bonheur ; car qui peut dire ce qu'on serait en voulant des places, des biens, des titres, des rangs au-dessus des autres, où on arrive par l'intrigue, où on

se maintient par la bassesse, et dont on sort avec confusion souvent, et toujours avec douleur? Mais il faut, pour être sage, *pouvoir durer avec soi-même* (car l'ennui est la source de tous les écarts), donner à la vie la consistance qu'elle a, qui est bien peu de chose; et si tous ces calculs ne font pas rire, ils empêchent souvent de pleurer. »

Une telle manière de sentir vaut mieux et honore plus les grandes dames sensées de l'ancien régime que les impertinences que leur prête M. Decourchant, et que notre âge, envieux à la fois et copiste des aristocraties, est trop disposé à admirer.

J'ai nommé Senac de Meilhan; c'est à lui en effet que sont adressées la plus grande partie des Lettres ou billets qu'on publie (au nombre d'environ 80). Madame de Crequi en faisait le plus grand cas; on voit dans ces Lettres mêmes le progrès de son estime et de son amitié pour lui. Ce qui la rapproche surtout de cet homme de grand esprit et qui avait laissé jusqu'à présent trop peu

de souvenir, c'est une certaine conformité dans la manière de juger les choses et les personnes, le besoin de causer à cœur ouvert, d'être *entendue* de quelqu'un. Madame de Crequi était sincèrement religieuse et chrétienne, et Senac de Meilhan était franchement philosophe et même épicurien. Il y avait donc entre eux un abîme de ce côté-là, du côté du rivage de l'éternité; mais de ce côté-ci du monde, et dans l'observation de la société, ils pensaient presque en tout de même; ils avaient la même expérience définitive, le même désabusement, avec cette différence que madame de Crequi était revenue de tout intérêt actif dans la vie, et que M. de Meilhan était *désabusé, mais non détaché;* elle lui en fait quelquefois la guerre. Il y avait donc entre eux toute la conformité et les différences qui peuvent donner du charme à l'intimité des esprits et de la vivacité à leur commerce. « Je suis très-obligée à M. de Meilhan, lui écrit-elle un jour après un dîner auquel elle l'avait invité avec quelques amis,

de regretter une société qui n'a de mérite que de connaître ce qu'il vaut; ce n'en est peut-être pas un petit, malgré l'évidence.» On ne saurait parler à quelqu'un avec un sentiment plus marqué de considération et d'estime. Eh bien! le fabricateur des Mémoires, qui ne soupçonne pas cette relation intime, s'est avisé de nommer Senac de Meilhan dans un passage; mais gare à lui! comment l'a-t-il fait? Le nom de *Meilhan* d'abord y est mal écrit (*Meillan*), ce nom que la vraie marquise avait tant de fois mis de sa main et très-correctement sur l'adresse de ses lettres à son ami. Après d'assez méchants propos sur le père, le médecin Senac, et sur sa femme, le fabricateur fait dire à sa marquise : « L'unique héritier de ce bon ménage est M. de *Meillan*, qui se pavane aujourd'hui dans son intendance avec tant de fatuité. C'est à lui qu'on prenait la liberté d'appliquer cette vilaine épigramme de Piron... » Nous ne transcrirons point l'injure dégoûtante dont on le gratifie. Voilà

le fabricateur encore pris *la main dans le sac*, comme on dit; et nous l'y tenons si fort qu'il ne lui est pas possible, cette fois, de la retirer. Il est arrêté comme une fausse patrouille qui ne savait pas le mot d'ordre, et qui s'est livrée elle-même en prenant l'ami pour l'ennemi.

Il demeurera prouvé pour nous, et pour tous ceux qui examineront désormais l'ouvrage, que les prétendus *Souvenirs* de la marquise de Crequi ne sont d'elle, à aucun degré, ni pour les faits, ni pour les sentiments, ni pour le ton. De qui sont-ils donc, et de quelle manière peut-on se rendre un compte vraisemblable de ce singulier livre? Voici comment je me l'explique à peu près. L'homme d'esprit qui l'a compilé avait vu le succès des Mémoires de Saint-Simon et celui (excusez le rapprochement) des *Mémoires d'une Contemporaine*; il s'était dit : « Et moi aussi je ferai une manière de Saint-Simon pour le dix-huitième siècle, et pour cela je me déguiserai en douairière.

Je ferai une *Contemporaine*, mais royaliste et de qualité, la Contemporaine de l'ancien grand monde. » Il aimait les coiffes; il avait reçu les confidences de quantité de vieilles dames d'autrefois, et savait à ravir le menu de ce haut commérage. Il avait par devers lui sans doute des correspondances, des journaux manuscrits peut-être, des malles remplies de vieux papiers, mais surtout des souvenirs de conversations à n'en plus finir. Il fit de tout cela un vaste *anecdotier*, un grand *sottisier* sans suite, sans liaison. Il n'y oublia pas les anecdotes malignes, et chères à toutes les oppositions d'alors, sur les origines et les antécédents de la dynastie qui occupait le trône depuis 1830, et de ceux qui y adhéraient. Il distilla partout son fiel avec assez d'agrément. L'homme était frotté de bon ton, les pages qu'il griffonnait s'en ressentirent. Le recueil ainsi conçu et rassemblé, il ne s'agissait plus que de savoir quelle forme, quelle figure définitive il prendrait, et quelle fée on lui donnerait

pour marraine. On assure que l'éditeur hésita quelque temps ; il aurait d'abord songé à d'autres noms. Mais comment se jouer aux Coigny, aux Coislin, à aucune de ces nobles familles qui avaient laissé des héritiers et des descendants? Il fallait absolument quelque nom de duchesse ou de marquise sur lequel un descendant n'eût pas le droit de venir réclamer. Le nom de la marquise de Crequi se présenta avec toutes sortes d'avantages et comme réunissant le plus de conditions : point de descendant ni d'héritier, une vie longue et qu'avec un peu d'adresse on pouvait étendre jusqu'à la durée d'un siècle, un souvenir déjà vague d'une personne de beaucoup d'esprit et mordante. Va donc pour la marquise de Crequi ! ce masque est décidément le plus commode. Ce n'était qu'un jeu de le porter, pour quelqu'un qui aimait avant tout à s'habiller et à babiller en vieille femme. On rajusta tant bien que mal un semblant de biographie ;

Crispin en marquise fit tous ses grands airs, et la comédie a réussi.

Venons, il en est temps, à la seule et vraie marquise; nous ne parlerons plus que de celle-là désormais.

II.

Première vie de madame de Crequi. — Devoir; régularité; religion. — Expérience et désabusement.

Madame de Crequi est de ces personnes qui ne nous apparaissent que vieilles et qu'on ne saurait se figurer autrement. C'est sous cette forme qu'elle a toute sa valeur, tout son esprit et son originalité. Elle nous dit elle-même, en parlant de sa santé : « Je n'ai jamais connu ce bien-là, ni celui de la jeunesse. » Toute la première moitié de sa vie est simple, uniforme, et dans la ligne stricte du dévouement et du devoir. On y chercherait en vain ce qu'il est trop ordinaire de rencontrer dans la jeunesse des femmes du dix-huitième siècle, le roman ou pis que le roman : c'est à une personne tout à fait calme et vertueuse qu'on a affaire ici.

Renée-Caroline de Froullay, née, comme on l'a déjà dit, le 19 octobre 1714, au châ-

teau de Monfleaux, dans le bas Maine, fille d'un lieutenant général des armées du roi, ondoyée à sa naissance par un de ses oncles évêque du Mans, fut confiée dès l'âge de trois ans à madame Des Claux, sa grand'mère maternelle, qui l'éleva et auprès de laquelle elle demeura jusqu'à l'époque de son mariage. Ce mariage, qui paraît avoir été assez heureux, fut de courte durée, et la laissa veuve à vingt-six ans (1741), avec un fils unique; une fille qu'elle avait eue était morte peu après sa naissance. La vie de cœur de madame de Crequi paraît s'être concentrée, durant ses belles années, sur deux personnes, ce fils unique et son oncle le bailli de Froullay. Jeune veuve, elle prit un parti courageux : pour assurer l'avenir de son fils et remettre en ordre la fortune que la mort du marquis laissait assez embrouillée, elle se retira à la communauté de *la Doctrine* ou de *l'Instruction chrétienne*, rue du Pot-de-Fer, et y demeura tout le temps qu'il fallut pour ses desseins d'éco-

nomie. Son grand intérêt dans la vie, et plus tard son amertume profonde et sa plaie secrète, fut ce fils auquel elle sacrifia tout, et qui, en devenant un homme assez distingué, du moins à la surface, se montra des plus indifférents et des plus *méconnaissants* envers sa mère. Elle n'avait rien négligé pour le bien élever et le mettre dans le monde sur un pied digne de son nom. Elle le plaça aux Jésuites, puis à l'Académie (école d'exercices pour la jeune noblesse); puis, après quelques campagnes, elle lui eut un régiment. On était alors en pleine guerre de Sept ans, et elle dans toutes ses inquiétudes et ses transes de mère : « Je conçois, lui écrivait Jean-Jacques Rousseau (13 octobre 1758), les inquiétudes que vous donne le dangereux métier de M. votre fils, et tout ce que votre tendresse vous porte à faire pour lui donner un état digne de son nom; mais j'espère que vous ne vous serez point ruinée pour le faire tuer : au contraire, vous le verrez vivre, prospérer, honorer vos soins,

et vous payer au centuple de tous les soucis qu'il vous a coûtés. Voilà ce que son âge, le vôtre, et l'éducation qu'il a reçue de vous, doivent vous faire attendre le plus naturellement. » Au sujet de ces agitations, de ces énergies de cœur et d'esprit qu'elle lui marquait, il lui disait encore : « Votre âme se porte trop bien, elle vous use ; vous n'aurez jamais un corps sain. » — A la paix, après quelques années passées à observer les riches héritières, le marquis de Crequi se maria avec mademoiselle Du Muy : cette union, tout en vue de la fortune, fut sans bonheur, et les zizanies, les chicanes qu'elle engendra rejaillirent jusqu'à madame de Crequi, et lui causèrent bien des ennuis, et même des pertes d'argent considérables ; mais ce qui l'atteignait plus que tout, c'était l'indifférence et l'ingratitude de cœur de son fils, qui ne parut jamais s'apercevoir des sacrifices et de l'affection de sa mère. Celle-ci écrivait à M. de Meilhan, en octobre 1787 : « Depuis vingt ans que je compte ce que je

pouvais avoir d'agrément, et à quelle perspective j'avais tant sacrifié, et que j'ai vu à quoi cela était réduit, j'ai senti qu'il fallait se pendre ou se consoler : j'ai pris le dernier parti... » Mais cette espèce de consolation, qui n'est que le pis-aller du désespoir, est morne et laisse le cœur bien flétri. Son fils ne lui accordait aucune confiance ; elle apprenait ordinairement par d'autres, et après tous les autres, ce qu'il faisait, ce qu'il écrivait (car il se mêlait d'écrire et de se faire imprimer). Caustique et médisant dans le monde, où il était craint pour ses épigrammes, il avait contracté une sécheresse qu'il pratiquait avec elle et qu'il lui apportait sans déguisement. Nommé en 1789 député des États d'Artois à l'Assemblée constituante, elle en était instruite par le bruit public : « On vient de me dire que mon fils était député (l'un des quatre) des États d'Artois ; à la bonne heure ! Je n'ai pas eu une fois de ses nouvelles ; *je vois cela, je ne le sens plus.* »

La consolation véritable de madame de Crequi eût été dans sa famille, si elle avait pu conserver plus longtemps son oncle le bailli de Froullay, auquel elle fut attachée comme la fille la plus tendre : elle connut avec lui tout ce qu'il y a de pur et de doux dans l'amitié la plus constante, la plus dévouée. Vingt ans après l'avoir perdu, elle écrivait à M. de Meilhan, qui avait eu sur les amis je ne sais quelle pensée digne de La Rochefoucauld (et elle avait pu elle-même, dans une occasion récente, vérifier la *quasi*-justesse de cette pensée) : « Je me souvins alors de ce que vous avez écrit sur l'amitié, et je dis : *Il a raison;* ensuite je tourne mes regards sur trente-deux ans d'amitié avec mon si cher oncle, et je dis : *Il a tort.* J'avoue que ce goût, cette estime, cette persuasion avaient des bases très-solides; tout est anéanti pour moi depuis cette cruelle perte. »

Nous savons tout ce qu'il nous importe de savoir sur la jeunesse de madame de Cre-

qui : encore une fois, nous n'avons affaire avec elle ni à une madame Du Deffand, ni à une maréchale de Luxembourg, à aucune de celles qui eurent à refaire leur existence morale dans la seconde moitié et à regagner la considération. Elle n'eut rien, quant aux mœurs, de ce qu'on est convenu d'attribuer en propre au dix-huitième siècle, et M. de Meilhan qui s'y connaissait, dans le portrait presque enthousiaste qu'il a tracé d'elle sous le nom d'*Arsène*, a pu dire en toute vérité :

« La jeunesse d'*Arsène* n'a point été troublée par les passions; c'est dans le temps des erreurs et de la dissipation qu'elle a cultivé son esprit et exercé son courage par les privations, et sa patience par les contrariétés.

« L'amour n'a jamais seulement effleuré son âme; l'amitié suffit à sa sensibilité... »

La vie de cœur de madame de Crequi, aux années actives, se résume en ces deux mots : elle a aimé son digne oncle, et elle a souffert par son fils.

Née et vivant dans la haute société, elle s'y fit de bonne heure son coin de retraite à elle; elle ne fut, en aucun temps, mondaine, et dans sa vieillesse, jetant un regard en arrière, elle pouvait dire : « Le temps d'être dans le monde n'est jamais venu pour moi, mais en revanche celui de m'y montrer est absolument passé. »

Sérieuse, instruite, ayant du temps à donner à la lecture, madame de Crequi encore jeune désira voir les littérateurs célèbres de son temps et se former dans leur familiarité. Ils avaient de quoi se former à leur tour auprès d'elle et au contact de son esprit si vrai, de sa parole si ferme et si aiguisée. Les *Lettres* de Pougens nous la montrent à cet égard, et dans ses relations avec eux, sous son vrai jour. Elle était très-liée avec d'Alembert : elle le fut avec Rousseau dès les premiers temps de sa célébrité. Elle savait être naturellement simple et se prêter à leurs goûts, à leur humeur et à leurs légères prétentions d'indépendance. Lorsque

d'Alembert venait lui demander un matin de vouloir bien lui prêter la somme de *vingt-deux livres dix sous*, elle lui prêtait cette somme juste, ni plus ni moins. Elle avait apprivoisé Rousseau, et quoiqu'elle lui envoyât quelquefois des poulardes (elle en avait bien le droit, étant du bas Maine) et qu'elle essayât de lui glisser quelques autres petits présents, il ne se brouilla jamais avec elle. On a les Lettres qu'il lui a écrites et qui sont à l'honneur de tous deux. Dans le temps qu'il méditait son *Émile*, il lui demandait de vouloir bien lui mettre par écrit ses idées et le résultat de son expérience maternelle : « A propos d'éducation, lui disait-il (janvier 1759), j'aurais quelques idées sur ce sujet que je serais bien tenté de jeter sur le papier si j'avais un peu d'aide; mais il faudrait avoir là-dessus les observations qui me manquent. Vous êtes mère, madame, et philosophe, quoique dévote; vous avez élevé un fils ; il n'en fallait pas tant pour vous faire penser. Si vous vouliez

jeter sur le papier, à vos moments perc
quelques réflexions sur cette matière, et
les communiquer, vous seriez bien pa
de votre peine si elles m'aidaient à faire
ouvrage utile, et c'est à de tels dons qu
serais vraiment sensible (*il a les poulai*
sur le cœur) : bien entendu pourtant
je ne m'approprierais que ce que vous
feriez penser, et non pas ce que vous aur
pensé vous-même. » Il parle d'elle dans
Confessions sur le ton d'une respectue
reconnaissance.

A un certain moment toutefois, vers l'
de quarante-quatre ans, elle avait pris
parti absolu, celui de la dévotion, qui
marquait alors par une réforme dans la t
lette, par les habitudes extérieures. Elle
voulut pas laisser dans le doute un seul i
tant ses amis, et elle leur en fit part en le
écrivant : « Je comprends par le comme
cement de votre lettre, lui répondait sur
point Jean-Jacques (13 octobre 1758), q
vous voilà tout à fait dans la dévotion.

ne sais s'il faut vous en féliciter ou vous en plaindre : la dévotion est un état très-doux, mais il faut des dispositions pour le goûter. Je ne vous crois pas l'âme assez tendre pour être dévote avec extase, et vous devez vous ennuyer durant l'oraison. Pour moi, j'aimerais encore mieux être dévot que philosophe; mais je m'en tiens à croire en Dieu, etc. » Quelques années après, il lui écrivait, et toujours de sa façon la moins bourrue (juillet 1764) : « Je reconnais avec joie toutes vos anciennes bontés pour moi dans les vœux que vous daignez faire pour ma conversion. Mais, quoique je sois trop bon chrétien pour être jamais catholique, je ne m'en crois pas moins de la même religion que vous : car la bonne religion consiste beaucoup moins dans ce qu'on croit que dans ce qu'on fait : ainsi, madame, restons comme nous sommes; et quoi que vous en puissiez dire, nous nous reverrons bien plus sûrement dans l'autre monde que dans ce-

lui-ci. » Il était alors fugitif, ayant quitté Montmorency, et retiré à Motiers-Travers.

D'Alembert cessa de voir madame de Crequi lorsqu'elle se jeta tout à fait dans la religion. Madame de Crequi était tolérante, mais d'Alembert était trop engagé. Elle avait gardé de lui un bon souvenir. Du temps qu'elle le voyait, elle lui disait quelquefois, à propos de ses colères d'enfant à l'Académie : « Vous n'êtes que furibond, vous n'êtes pas furieux. »

Voltaire aurait dit, selon Pougens, en apprenant cette conversion de madame de Crequi : « Ah ! c'est Pascal qui nous a fait ce larcin-là. » Je ne sais s'il a dit réellement ce mot, et je ne voudrais pas refuser à Pascal l'honneur d'avoir contribué à l'entière réformation de madame de Crequi. C'est elle qui a écrit pourtant : « Je ne regrette point Pascal ; ses lumières étaient aussi étendues que sa société était triste : c'était de l'absinthe qu'il répandait dans ses communications, et je trouve que la religion et la vraie phi-

losophie, qui apprécient tout, donnent, sinon de la gaieté, du moins de la sérénité. »

La sérénité, quoi qu'elle en dise, n'est point précisément ce qui nous paraît dominer dans la religion de madame de Crequi. La considération de l'éternité forme la limite habituelle et assez rapprochée de son horizon; c'est là qu'elle porte les yeux dès qu'elle veut anéantir le présent et amortir en elle quelque peine, quelque regret qui remue encore : « Ce ne sont là que des dégoûts, se dit-elle en songeant aux procédés de son fils; le détachement suit, et alors l'éternité paraît, et absorbe tout. » Elle ne nous dit jamais comment elle anime et elle éclaire cette éternité. On aimerait à y voir quelquefois le rayon.—Ce n'est qu'une espèce de repoussoir et d'assommoir dont elle écrase tout.

Elle avait l'esprit naturellement tourné à la morale. Dans le *Tacite* traduit par d'Alembert, elle goûtait surtout les sentences. « S'il y a quelques maximes dignes de moi, envoyez-les, écrivait-elle à M. de Meilhan;

j'aime le genre, quoique très-avili par la quantité d'ignares qui s'en mêlent. » Les ouvrages de ce dernier lui plaisent par le fond des sujets autant que par le tour. Elle lisait *moralistement* (c'est son mot), en raisonnant et en extrayant de tout une moralité applicable. Elle s'exerçait assez souvent, plume en main, à définir des synonymes, et aimait ce genre qui donne à la pensée de l'exactitude et à l'expression toute sa propriété. A propos de je ne sais quel ouvrage de l'avocat Target, qu'on disait excellent : « Je le crois, mais je ne le saurais lire, disait-elle : *je suis si frivole que j'aime le style, et si bête que j'aime la justesse.* » Ses lettres, qui sont courtes, ne nous donnent que la *note* de son esprit et de sa conversation : celle-ci devait être nourrie et piquante. « Les nouveaux systèmes, disait M. de Meilhan dans le portrait d'*Arsène*, les engouements publics, ne fixent son attention que par le ridicule qu'ils lui présentent. Son goût en littérature, en ouvrages d'agrément, est

juste; son jugement sur les ouvrages sérieux est solide; son esprit a de l'étendue et de la sagacité, il voit promptement et loin. Si l'on croyait à la métempsycose, on penserait que l'esprit de Montaigne est venu animer *Arsène.* »

Mais pour que cette idée de métempsycose de Montaigne à elle fût autre chose qu'un compliment de l'amitié, il aurait fallu à madame de Crequi ce qu'elle n'avait, ni elle, ni aucune des femmes distinguées de ce grand monde et de cette société accomplie mais finissante, la fertilité, la fraîcheur de détail, l'imagination.

Elle n'a rien qui rie dans son style ni dans sa parole. Elle dit quelque part, à propos des scènes du monde et des spectacles plus ou moins agités auxquels elle assistait : « Il y a trois personnages qui raisonnent bien différemment : l'homme du [illegible] le philosophe et le chrétien : le pre[illegible] que ceci dure; le second, que c'e[illegible] chose, mais qui passe; et le chr[illegible]

comme quelque chose déjà passé. J'y jette quelques fleurs... » Ces fleurs, chez elle, on ne les voit pas. Elle a le bon sens, un certain bon sens âcre en qui se résume une expérience consommée, « un fonds de caustique qui ne demande qu'à sortir, » et que sa charité, plus de principe que de nature, ne suffit pas à contenir au dedans. Seulement, au lieu de s'épancher et de se répandre en longs discours, ce fonds d'humeur s'échappe en mots brefs et secs qui laissent leur empreinte. Ce n'est pas elle qui, avec son découragement et ses sévérités, se serait jamais amusée à recueillir curieusement tous les riens de société et les caquetages : elle a une disposition de dégoût qui coupe court et qui abrége. Ses cahiers et notes, quand elle noircissait du papier, devaient être surtout de réflexions morales et de jugements concis.

Désabusée comme elle était, elle avait à craindre pourtant le grand ennemi des personnes qui ont vécu dans la société et qui

se sont fait une habitude de la conversation, l'ennui. « Je voudrais, disait-elle, trouver quelqu'un qui calculât la vie et qui en fît le cas qu'elle mérite. » Oui, mais pour en causer avec ce quelqu'un, et pour se donner le plaisir de dire ensemble que la vie n'est rien. « J'ai eu une destinée singulière, disait-elle encore : j'ai voulu être lettrée, et les lettrés m'ont paru ignorants; femme du monde, et, outre la bêtise des gens du monde, c'est qu'ils ne savent pas vivre. Enfin je ne trouve pas qu'on puisse subsister avec les hommes habituellement. » Jolie conclusion qu'on ne devrait tirer que la veille de sa mort! Mais, comme elle vivait et qu'elle devait exister encore quinze ans après avoir écrit cela, elle se sentait le désir d'en faire part à quelque misanthrope comme elle, et qui fît exception à la réprobation commune. C'est dans le cours de cette période morale déjà très-avancée, qu'elle rencontra vers 1781, ou chez son amie madame de Tessé, ou chez une autre amie madame

de Giac (l'ancienne duchesse de Chaulnes), Senac de Meilhan, alors intendant de Hainaut, et qui venait chaque année à Paris. Leurs esprits se devinèrent, se prirent de goût l'un pour l'autre. Elle a très-bien rendu le mouvement qui la porta vers lui et qui fut le principe de leur liaison : « Je me sais très-bon gré d'avoir vaincu ma timidité. J'aime vos lettres, votre conversation et vos écrits ; mais je crains si fort de prendre sur vos occupations, et je respecte tellement votre loisir, que je n'ai osé le troubler les autres années. Celle-ci (1783), j'ai été plus courageuse, *parce qu'il m'a pris un besoin d'être entendue que je n'éprouve pas souvent ;* je sens que je l'ai été, et je m'en trouve si bien que je continuerai jusqu'à votre retour. » Cela bientôt la mena à s'en faire un ami, un correspondant nécessaire, et, l'habitude prise, à sentir souvent qu'il lui faisait faute : « Êtes-vous pour toujours en Hainaut? Je m'ennuie si fort à Paris, que vous

devriez y revenir, ne fût-ce que pour empêcher ma démence. »

Mais il ne sera pas indifférent de bien définir, en présence de madame de Crequi, le confident qu'elle s'est donné dans ses jugements des hommes et des choses. J'ai déjà parlé de M. de Meilhan [1], je tâcherai d'y revenir sans trop me répéter, et de repasser sur les mêmes traits avec une couleur presque neuve, ou du moins empruntée à d'anciens écrits qui sont comme nouveaux.

[1] Au tome X^e des *Causeries du Lundi*.

III

Ce qu'a été M. de Meilhan pour madame de Crequi. — — Ses qualités; ses idées; son brillant. — Le point gâté. — Meilhan-Longueil et Meilhan-Saint-Alban.

Si je ne craignais que M. Cousin ne me fît une querelle amicale, je dirais que madame de Crequi est la madame de Sablé de cet autre La Rochefoucauld qui se nomme M. de Meilhan. Cela pourtant est vrai, et se justifierait presque littéralement. Il lui envoie ses ouvrages en manuscrit, elle les lui renvoie avec notes, observations, avec admiration et conseils; quand ils sont imprimés, elle l'avertit des critiques, elle lui propose des chapitres à ajouter ou de petites corrections à faire. Elle s'intéresse à son succès dans le monde ou auprès des journaux, et le voudrait voir à l'Académie. Il lui arrive à elle-même de le comparer à

La Rochefoucauld, et, faut-il s'en étonner? elle lui donne la préférence : « Il pensait, dit-elle de La Rochefoucauld, il exprimait assez fortement ses pensées, mais il est sec et amer. Vous, mon cher ami, vous êtes onctueux et indulgent. » Cette *onction* de M. de Meilhan de loin nous échappe ; mais les auteurs contemporains ont ainsi, pour les personnes qui les connaissent et qui les aiment, toutes sortes de vertus et de supériorités singulières qui s'évanouissent à distance. La difficulté, je le sens bien, n'est pas de faire admettre, jusqu'à un certain point, que madame de Crequi, pour ses mérites d'esprit, pour le ferme et le fin de son jugement, est une manière de madame de Sablé : le plus difficile à obtenir est qu'on accorde à M. de Meilhan de pouvoir être convenablement rapproché de La Rochefoucauld. La feuille en renom au dix-huitième siècle pour la rigidité de ses principes classiques, *l'Année littéraire*, avait parlé de son livre des *Considérations sur les*

TAYLOR INST. OXFORD

mœurs, et en assez bons termes ; madame de Crequi n'en était pas très-mécontente : « Venons à la critique de *l'Année littéraire*, lui écrivait-elle ; elle est à quelques égards assez obligeante, et à d'autres détestable. Par exemple, dénier que Voltaire et Montesquieu aient donné le ton à leur siècle, c'est une absurdité ; cependant, au total, il me paraît qu'il (*le journaliste*) vous loue honnêtement, et dans le second extrait il dit qu'il ne connaît pas de meilleur livre depuis La Bruyère. Oh ! c'est l'impossible, monsieur, pour des gens qui ont résolu que personne n'a le sens commun depuis le siècle de Louis XIV. » L'impossible aussi, pour ceux qui de nos jours posent en principe qu'on ne sait pas écrire en français, et surtout de ces choses de morale et de société, depuis Louis XIV, ce serait de leur faire reconnaître que Senac de Meilhan est un moraliste et un écrivain des plus distingués, qui a de très-grandes qualités, de belles parties, et plus que de la finesse, je

veux dire de la largeur, de l'élévation, de l'essor. Essayons de le prouver pourtant, et sans rien exagérer.

M. Molé, dont le jugement excellent en toute matière était parfait dans ces choses littéraires qui touchent à la société, me disait un jour, en parlant de M. de Meilhan : « Il a bien connu les mœurs de son temps, mais il en avait les vices. » J'ajouterai qu'il n'avait pas seulement les idées de son temps, il les dépassait souvent et les bravait par sa hardiesse d'esprit; il devançait sur bien des points celles du nôtre. C'est ainsi que de près il a pu inspirer une sorte de surprise et d'enthousiasme à ceux qui l'ont beaucoup vu, au prince de Ligne comme à madame de Crequi. Le prince de Ligne aurait voulu que M. de Meilhan, dans l'émigration, écrivît ses Mémoires : « Écrivez, lui disait-il, des souvenirs, des mémoires de votre jeunesse, ministériels et de Cour et de société; — vos brouilleries et vos raccommodements de Rheinsberg, la vie pri-

vée et militaire du prince Henri, ses valets de chambre comédiens français, ses houzards matelots, ses chambellans philosophes ; et puis les Zaporogues et les évêques du prince Potemkin, et ensuite vos conversations avec le prince de Kaunitz ;— ce sera un ouvrage charmant. » Cet ouvrage n'a jamais été fait qu'en conversation et *causé*, comme tant d'autres brillants projets de M. de Meilhan : il dépensait volontiers sa poudre en feux d'artifice. Mais il y a un écrit de lui, le dernier imprimé de son vivant, et sa dernière production peut-être, que je regrettais de n'avoir pu me procurer, et qui me semblait devoir contenir le dernier mot de son esprit et de son expérience : *l'Émigré*, roman en quatre volumes, imprimé en 1797 à Brunswick, ne se trouve à Paris dans aucune bibliothèque publique ; je ne connaissais personne qui l'eût jamais lu ni vu, lorsqu'un ami a eu la bonne fortune de le rencontrer à Berlin, et l'obligeance de me l'envoyer. Mon plaisir a été grand

d'y retrouver un Senac de Meilhan complet, avec toutes ses opinions et ses jugements sur les choses sérieuses. Le roman, qui est agréable, n'est que pour la forme; tirons-en le fond, et quoique l'auteur, quand il l'écrivait, fût de quelques années plus âgé qu'en ses beaux jours d'éclat auprès du fauteuil de madame de Crequi, soyons bien sûr qu'il avait déjà tous les mêmes jugements dans la tête et dans la conversation quand il désennuyait si bien la marquise. Ce qu'il dit sur les événements qui se sont précipités depuis qu'il a quitté la France en 1791, il le devinait et le présageait à la date de sa sortie; il est de ceux que la Révolution a le moins étonnés et déconcertés, même en allant à ses extrêmes conséquences. Si madame de Créqui avait pu lire *l'Émigré*, et si l'on avait osé en introduire en France un exemplaire à son adresse, elle eût reconnu son ami à chaque page et se fût écriée : « C'est bien lui ! »

L'action du roman est censée se passer

en 1793. Un jeune militaire émigré, le marquis de Saint-Alban, qui servait dans l'armée prussienne, est blessé dans une affaire sur les bords du Rhin ; il n'évite d'être fait prisonnier qu'en traversant le fleuve dans une barque. Une fois sur l'autre rive, il est rencontré, recueilli, entouré de soins par une noble famille allemande. Il y inspire un tendre intérêt à une jeune dame qui, après bien des troubles et des luttes secrètes de cœur, devient veuve fort à propos, et qui n'aurait plus qu'à l'épouser, si lui-même, forcé par l'honneur de se rendre à l'armée de Condé, il n'était fait prisonnier les armes à la main et condamné à périr sur l'échafaud ; il ne s'y dérobe qu'en se donnant la mort et en se frappant d'un coup de stylet, exactement comme Valazé. Le roman est par lettres. Pour nous, ce qui nous attire et ce qui nous en plaît aujourd'hui, ce n'est pas tant ce canevas sentimental aisé à imaginer, et qui est traité d'ailleurs avec grâce et délicatesse, comme

aurait pu le faire madame de Souza ; ce sont moins les personnages amoureux que des personnages au premier abord accessoires, mais qui sont en réalité les principaux : c'est un président de Longueil, forte tête, à idées politiques, à vues étendues, une sorte de Montesquieu consultatif en 89, et qui, en écrivant à Saint-Alban, lui communique ses appréciations supérieures et son pronostic chaque fois vérifié ; — c'est aussi le père du jeune Saint-Alban, espèce de Pétrone ou d'Aristippe, qui, pour se livrer à ses goûts d'observation philosophique et de voyages, a renoncé dès longtemps aux affaires, aux intérêts publics, même aux soins et aux droits de la puissance paternelle, et s'en est déchargé sur son ami le président de Longueil. Voilà les deux figures originales, et pour nous les deux acteurs du roman. M. de Meilhan semble s'être divisé à plaisir entre ces deux personnages qui souvent se combattirent en lui, l'homme d'État et l'épicurien.

Le président de Longueil n'est point de ceux qui méprisent les hommes, bien qu'il les pénètre et les juge; il aspirerait plutôt à les guider, à les conseiller utilement, à diminuer le nombre des injustices et des maux dont ils sont auteurs ou victimes. Il a porté son observation sur toutes les branches de l'activité humaine, et il s'élève par le niveau naturel de son esprit aux idées générales, aux principes premiers applicables à chaque science :

« Les hommes, disait-il, sont modifiés par l'état qu'ils embrassent, au point, en quelque sorte, d'être entre eux comme des êtres distincts. Il faut qu'un souverain, qu'un ministre connaisse la moralité des hommes des diverses classes de la société, et un militaire appelé au commandement doit connaître à fond l'homme-soldat. La science militaire est composée de deux choses, de *moralité* et de *géométrie* : par l'une on apprend l'art de plier l'homme à une exacte discipline, d'exalter son âme et de lui inspirer un noble orgueil de son état ; par l'autre on combine les moyens les plus prompts d'opérer avec précision différents mouvements. »

De bonne heure le président de Longueil a donc appliqué son élève Saint-Alban aux mathématiques et aux sciences exactes, en même temps qu'il cherchait à lui donner la connaissance des hommes. Et si l'on s'étonnait de voir un magistrat accorder cette importance aux choses militaires, n'a-t-on pas l'exemple de Machiavel, secrétaire de Florence, qui, le premier chez les modernes, a développé les principes de l'art de la guerre ? Mais il faut surtout ne pas oublier que M. de Meilhan avait été intendant général des armées sous le ministère de M. de Saint-Germain, et qu'il avait rêvé un grand avenir de ce côté.

Grâce aux directions du président de Longueil, Saint-Alban a très-bien vu, pour un si jeune homme, les premiers événements de la Révolution, et il en fait un tableau que ne désavouerait pas le président lui-même. Dans une trentaine de pages qui seraient aussi bien un fragment de Mémoires historiques, il montre comment cette Révolution

est née sans qu'on le voulût, et avec quel zèle imprudent on y poussait dans les hautes sphères qui devaient le plus terriblement s'en ressentir. Sous le couvert de Saint-Alban, c'est M. de Meilhan qui nous livre directement ici ses impressions personnelles :

« Il y avait à Paris cinq ou six maisons où circulait tout ce qui composait la haute société, et l'opinion publique n'était que leur écho. Là on voyait rassemblés les ministres passés, présents et futurs ; là étaient distribuées les places à l'Académie, et préparées les intrigues qui devaient élever un homme au ministère et en faire descendre un autre ; là, le maréchal de Beauvau, qui depuis le ministère de M. de Choiseul ne pouvait renoncer à la jouissance d'un grand crédit, était une des personnes qui avaient le plus d'empire dans le monde. Sa maison rassemblait tout ce qu'il y avait de plus distingué dans les diverses classes de la société. M. Necker était l'objet du culte de la maîtresse de la maison, qui chérissait en lui les moyens de conserver un grand ascendant dans le monde et une influence dans les affaires. C'est là que toutes les trames ont été ourdies pour le rappel et le soutien de M. Necker, et pour accréditer ses opinions; c'est là que le résultat du conseil, principe de

la subversion totale de la monarchie, a été conçu, communiqué, applaudi ; c'est là que l'absence de Necker de la séance du 23 juin a été proclamée comme un acte héroïque ; qu'ont été forgés les instruments qui ont brisé le trône. Les jeunes gens recevaient dans cette maison les principes d'opposition à l'autorité, qu'ils répandaient dans d'autres sociétés, et qui devinrent la règle de leur conduite. Ce qui paraîtra surprenant, c'est que la maréchale était la personne la plus infatuée de l'avantage d'une haute naissance, et des distinctions attachées à son rang. Elle n'était populaire que pour dominer, et croyait qu'on serait toujours maître de ce *Tiers* qu'elle caressait pour en faire le corps d'armée de Necker, par qui elle prétendait régner. Je ne puis résister à vous raconter un trait qui vous fera connaître la vanité de la maréchale, et qui dans le moment me frappa de la manière la plus comique. J'avais dîné chez elle avec plusieurs personnes dévouées au parti de Necker et ardentes à soutenir le doublement du *Tiers* et l'opinion par tête; au moment où cette question était agitée avec le plus de chaleur, la maréchale ouvrit sa boîte pour prendre du tabac, et le lourd avocat Target s'avança et prit familièrement une prise de tabac dans la boîte ouverte de la maréchale. Je ne pourrais vous peindre l'étonnement et l'indignation qu'une telle audace excita chez elle : on vit qu'elle était bien loin de penser que les *droits de l'homme* pussent s'étendre jusqu'à prendre du tabac dans la boîte d'une grande dame, et quelqu'un lui dit avec malice : *C'est un effet naturel de l'égalité.* »

La Révolution, vue du côté de la haute société et des salons, y est ainsi montrée au naturel, moyennant quantité de petites circonstances significatives que je ne vois pas si bien relevées ailleurs et qui sont vivement saisies. Tout le monde sait quelle a été la triste marche et l'humiliante entrée de Louis XVI ramené de Versailles à Paris dans la journée du 5 octobre : « Son cortége, étonnant par sa composition, affreux par sa contenance féroce et ses cris, mit trois heures à passer dans la rue Royale où j'étais (dit un spectateur qui n'est autre que M. de Meilhan); des troupes à pied ou à cheval, des canons conduits par des femmes, des charrettes où, sur des sacs de farine, étaient couchées d'autres femmes ivres de vin et de fureur, criant, chantant et agitant des branches de verdure; ensuite le roi et sa famille escortés de La Fayette et du comte d'Estaing, l'épée à la main à la portière, et environnés d'une foule d'hommes à cheval : voilà ce qui se présenta suc-

cessivement à mes yeux pendant l'espace de trois heures. » Mais ce qu'on sait moins, ce qu'un observateur moraliste peut seul avoir saisi sur le fait et nous rendre ensuite comme il l'a senti, c'est quel était au moment même et quelques heures après, dans cette même soirée, l'effet de cette scène déplorable sur ce qu'on appelait la *bonne compagnie*, qui n'est bien souvent qu'une autre espèce de peuple. Laissons M. de Meilhan nous le dire par la bouche d'un de ses personnages :

« Je me rendis dans une maison voisine où se rassemblait ordinairement l'élite de la société; mon cœur était navré, mon esprit obscurci des plus sombres nuages, et je croyais trouver tout le monde affecté des mêmes sentiments; mais écoutez les dialogues interrompus des personnes que j'y trouvai, ou qui arrivèrent successivement : « Avez-vous vu passer le roi ? disait l'un. — Non, j'ai été à la Comédie. — Molé a-t-il joué ? — Pour moi, j'ai été obligé de rester aux Tuileries, il n'y a pas eu moyen d'en sortir avant neuf heures. — Vous avez donc vu passer le roi ? — Je n'ai pas bien distingué, il faisait nuit. » Un autre : « Il faut qu'il ait mis plus de six heures pour venir de Versailles. »

— D'autres racontaient froidement quelques circonstances. Ensuite : « Jouez-vous au *whist?* — Je jouerai après souper, on va servir. » Quelques chuchotages, un air de tristesse passager. On entendit du canon. « Le roi sort de l'hôtel de ville ; ils doivent être bien las. » On soupe ; propos interrompus. On joue au *trente et quarante*, et tout en se promenant, en attendant le coup et surveillant sa carte, on dit quelques mots : « Comme c'est affreux ! » et quelques-uns causent à voix basse brièvement. Deux heures sonnent, chacun défile et va se coucher. De tels gens vous paraissent bien insensibles; eh bien ! il n'en est pas un qui ne se fût fait tuer aux pieds du roi. »

M. de Meilhan avait traduit Tacite : il a fait là une vignette à Tacite, vignette moderne, originale, et d'une vérité poignante.

En comprenant si bien la Révolution par les surfaces qui touchaient à un monde frivole et sous son aspect de *Fronde*, M. de Meilhan (j'oublie à cet endroit si c'est Saint-Alban ou le président de Longueil qui parle) ne la diminue pas. Dès qu'elle est née et produite, il la reconnaît comme une puissance sans arrêt et une sorte de fatalité ir-

résistible. Selon lui, elle n'était nullement nécessaire avant d'éclater, elle était évitable ; elle a été purement *accidentelle*, en ce sens que « le caractère de ceux qui ont eu part à l'ancien gouvernement (à commencer par le caractère du roi, ennemi de toute résistance) a été le seul principe de la totale subversion de ce gouvernement ; » mais ce caractère de quelques personnes étant donné et la faiblesse de l'opposition qu'elle rencontra étant admise au point de départ, M. de Meilhan est bien d'avis que la Révolution en devenait un effet presque nécessaire : « Sa marche, dit-il, a été déterminée et hâtée par cette faiblesse ; le défaut de résistance a rendu tout possible, et, semblable à un torrent qui ne trouve aucune digue, elle a tout dévasté. » Il ne croit donc pas que la Révolution soit directement sortie des écrits de Rousseau ni de ceux des Encyclopédistes, comme on le répète souvent, ni qu'elle découle de causes aussi générales :

« Si l'on suit attentivement la marche de la Révolution, il sera facile de voir que les écrivains appelés philosophes ont pu la fortifier, mais ne l'ont pas déterminée : parce qu'une maison a été bâtie avec les pierres d'une carrière voisine, serait-on fondé à dire qu'elle n'a été construite qu'en raison de ce voisinage? Il est bien plus probable que, le dessein conçu, on s'est servi des matériaux qui étaient à portée. »

Mais ces matériaux, peut-on lui répondre, étaient tellement sous la main et de telle qualité, et si appropriés au dessein une fois conçu, ils étaient d'une nature si vive, si combustible, qu'ils donnaient terriblement envie, sinon de bâtir une nouvelle maison, du moins de commencer par brûler l'ancienne. De pareils matériaux qui volent comme d'eux-mêmes à l'incendie ne sont plus de simples ingrédients, ce sont aussi des causes.

Quoi qu'il en soit, le président de Longueil-*Meilhan* ne diminue, je le répète, ni ne rapetisse la Révolution. Une fois qu'elle a cours et qu'elle est ouverte, il reconnaît et il proclame tout ce qu'elle contient de

nouveau, d'irrévocable et d'irrésistible. Et les athlètes d'abord, elle les veut à sa taille :

« La présomption que l'homme est porté à avoir de ses talents et de son esprit faisait croire à plusieurs jeunes gens qu'ils joueraient un rôle éclatant; mais la Révolution, *en mettant en quelque sorte l'homme à nu*, faisait évanouir promptement cette illusion qu'il était aisé de se faire à l'homme de cour, à celui du grand monde, qui se flattait d'obtenir dans l'Assemblée les mêmes succès que dans la société. Le ton, les manières, une certaine élégance qui cache le défaut de solidité, l'art des à-propos, tout cela se trouve sans effet au milieu d'hommes étrangers au grand monde et habitués à réfléchir. »

Il cite des exemples de ces imprudents frivoles qui ont été rudement rejetés, dès le premier jour, par la puissante machine dont ils prétendaient manier les ressorts. Le caractère de force fatale et presque physique que la Révolution n'a pas tardé à acquérir, lui paraît résulter surtout de l'organisation des Clubs. A la voir ainsi passée à l'état d'élément déchaîné, il n'estime pas qu'elle

sera de courte durée, ni que la Contre-Révolution soit prochaine. Expressément questionné sur ce point par son jeune ami Saint-Alban, il lui fait dans une certaine lettre (LVIIe) une réponse qui est un excellent chapitre de politique *clinique*, si je puis dire, une leçon de politique au lit du malade. Il appelle à son aide les différents faits analogues dans l'histoire ; il discute les divers cas, le possible et le vraisemblable ; il est bien résolu en ceci, qu'il pense que la Contre-Révolution ne peut se faire qu'en France : mais de quelle manière y arriver ? comment la produire ? « Néron [1] disait : Je voudrais que les hommes rassemblés n'eussent qu'une seule tête, pour pouvoir la couper. La Révolution a fait le contraire, elle a composé un Néron d'une multitude immense d'hommes. » Comment de cette multitude de têtes revenir à une seule, et à une seule forte et

[1] Ou plutôt Caligula.

raisonnable? Et dans la meilleure supposition il est forcément amené à demander pour chef de son insurrection idéale, et qui doit réussir, un homme qui ait du *génie* et de la valeur. Mais où le trouver? jusque-là il attend.

Nombre de remarques justes sur l'humeur de la nation et sur son étrange facilité à se plier pour un temps à cet atroce régime de terreur, révèle le publicist moraliste, l'homme qui a vécu avec Tacite et qui en a pénétré tout le sens :

« Parmi les habitants de Paris, faibles, légers, indolents pour la plus grande partie, les gens riches ou aisés désiraient intérieurement, l'année passée (1792), le retour de la monarchie pour assurer leur fortune ; mais ils craignaient la transition, et, semblables à ces malades qui ne peuvent supporter l'idée d'une opération douloureuse qui doit les sauver, ils se familiarisaient avec leurs maux... Aujourd'hui, stupides de terreur, ils attendent comme de vils animaux qu'on les conduise à la mort.

« C'est une chose remarquable dans la Révolution que le courage passif et la résignation, tandis que rien n'est plus rare qu'un courage actif et entreprenant... »

F.

Et comme il y a cependant, au milieu de cette apathie publique, d'admirables exemples de ce premier genre de courage, comme on voit des vieillards, des femmes, des jeunes gens à peine sortis de l'enfance, qui marchent à la mort de sang-froid :

« Beaucoup de gens ressemblent, pour le courage, à ces avares qui gémissent à chaque petite somme qu'ils sont forcés de dépenser, et qui sont capables d'en donner une très-grosse sans en être affectés. »

Examinant la nature des différents gouvernements et le dédain que professent les républicains pour celui d'Angleterre, le président de Longueil remarque que le gouvernement romain et celui des Anglais sont les seuls qui aient dû leur succès et leur grandeur à leur Constitution, tandis que les autres ont dû leur plus grande prospérité à ceux qui en ont tenu les rênes :

« Mais l'art d'attacher les hommes au régime qui les gouverne, et de le renforcer par leurs efforts, quoique

souvent en sens contraire en apparence, n'a été le partage que de ces deux peuples. C'est ainsi que le pont de César sur le Rhin était construit de manière que plus le fleuve était violent et impétueux, et plus le pont se renforçait et s'affermissait. »

Le président de Longueil, en ces endroits, devient tout à fait le président de Montesquieu, même pour le bonheur de l'image et le trait du talent.

La bibliothèque du président, qui était considérable, est confisquée comme bien d'émigré par la nation et mise en vente. Il s'en console pour lui-même, en se disant comme Valincour après un incendie : « Je n'aurais guère profité de mes livres, si je n'avais appris d'eux à m'en passer. » Il ne la regrette que pour son jeune ami à qui il la destinait, et il lui donne en même temps les raisons pour lesquelles cette perte doit lui être moins sensible dans les circonstances : « Le cours des idées, dit-il, augmente ou diminue le prix des choses et dirige vers d'autres objets l'intérêt et la curiosité.

Ma bibliothèque était composée en grande partie de livres sur la jurisprudence et sur l'histoire de France; un de mes oncles, qui était évêque, m'avait laissé une collection complète des procès-verbaux du Clergé, etc., etc.; » et il montre que la Révolution qui s'accomplit a déjà mis beaucoup de ces livres à la réforme, et qu'elle va simplifier bien des sciences. Il le dit en des termes d'une grande justesse et avec une clairvoyance qui fait honneur à son coup d'œil :

« La Révolution de la France, unique dans son espèce, a donné aux esprits une commotion violente, qui leur a fait parcourir en tous sens les sentiers de l'économie politique et de la législation. Les Français, charmés de leur indépendance, se sont livrés aux plus téméraires conceptions; ils ont détruit, mais ils ont en même temps creusé, porté la lumière dans les routes les plus obscures; ils en ont ouvert de nouvelles et forcé les barrières élevées par le préjugé. Un jour viendra où dans le calme on examinera ces nombreuses discussions enfantées au milieu du tumulte et de l'effervescence de l'esprit de parti, et l'on fera paisiblement un choix éclairé de résultats utiles à l'humanité. »

Ne dirait-on pas que le président de Longueil prévoit les discussions calmes et lumineuses du Conseil d'État sous le Consulat, et cette épuration des débats orageux de la Constituante, cette savante extraction des seuls résultats utiles, œuvre immortelle des sages Portalis et surtout du génie qui les présidera ?

Ce même homme qui vient de nous dire que la Révolution a été purement accidentelle dans son explosion, reconnaît qu'une fois enfantée, elle ouvre une ère entièrement nouvelle :

« La Révolution deviendra une époque nationale, comme la captivité de Babylone chez les Juifs, et l'an de l'Hégire chez les Arabes et les Turcs ; et une infinité de familles dateront de ce temps une illustration méritée par des services éclatants, ou un attachement héroïque à la monarchie, qui les rapprocheront des anciennes maisons. »

L'émigré paye sa dette à son opinion en mettant là l'ancienne monarchie ; mais pour tout le reste, comme il sent qu'on a rompu

à jamais avec tout un passé, et qu'on est entré sous l'invocation des tempêtes dans un Océan nouveau !

Ne lui reprochez pourtant pas, si vous êtes un émigré comme lui, de faire par là l'éloge de la Révolution :

« Si je vous disais, répond-il, que j'ai vu des enfants qui, au sortir d'une terrible maladie, avaient considérablement grandi, serait-ce faire l'éloge de la maladie? La Révolution a de même hâté la marche de l'esprit; mais cet avantage ne sera jamais la compensation de la millième partie des désordres et des barbaries qui ont fait gémir l'humanité, et quand la plus grande prospérité devrait un jour découler de cette sanglante source, je dirais toujours avec Publius Syrus : *Abominandum remedii genus debere salutem morbo.* »

La fin de cette réponse me paraît un peu faible, je crois qu'on sera de mon avis, et inconséquente; et Publius Syrus, en pareil cas, est une petite autorité. Le président, cette fois, a trop fait entrer en ligne de compte sa sensation de contemporain, au lieu d'oser se dire, avec le comte de Maistre,

que la postérité est une ingrate qui profite et qui oublie. Mais sans doute il le savait, et il avait seulement égard à ses compagnons d'infortune.

Il poursuit ses raisonnements au sujet de la perte de sa bibliothèque, et démontre par des applications sa pensée : « A mesure que l'esprit humain avance, une multitude d'ouvrages disparaît. » Le président estime que nous n'avions pas en France, à sa date, de bons historiens :

« Un historien ne peut avoir de gloire durable que lorsqu'il approfondit la moralité de l'homme, et développe avec sagacité et impartialité les modifications que lui ont fait subir les institutions civiles et religieuses : alors il devient intéressant pour toutes les nations et pour tous les siècles...

« Ce n'est pas dans nos histoires qu'on apprend à connaître les Français, mais dans un petit nombre de Mémoires particuliers, et je maintiens que l'homme qui a lu attentivement madame de Sévigné est plus instruit des mœurs du siècle de Louis XIV et de la cour de ce monarque, que celui qui a lu cent volumes d'histoire de ce temps, et même le célèbre ouvrage de Voltaire. »

Quand il arrive, dans cette revue qu'il fait en idée de sa bibliothèque, aux auteurs dramatiques et aux tragédies, le président exprime des idées littéraires très-libres, très-dégagées, et qui, bien que justes au fond, ne se sont pas vérifiées encore. Il prédit, il dessine à l'avance un futur rival romantique de Racine et de Corneille; nous aussi nous le croyons possible, mais nous l'attendons toujours :

« Les tragédies de Corneille, de Racine, de Voltaire (en nommant Voltaire à côté des précédents il paye tribut au siècle), semblent devoir durer éternellement; mais si un homme de génie donnait plus de mouvement à ses drames, s'il agrandissait la scène, mettait en action la plupart des choses qui ne sont qu'en récit, s'il cessait de s'assujettir à l'unité de lieu, ce qui ne serait pas aussi choquant que cela paraît devoir l'être, ces hommes auraient un jour dans cet auteur un rival dangereux pour leur gloire. »

Ce président de Longueil eût été homme à écrire dans *le Globe* de 1825. Il devançait, en théorie et en espérance romantique, les jeunes modernes d'il y a trente ans.

Il se trompe quelquefois dans ses prévisions et ses pronostics, mais seulement sur des points de détail. Il accorde trop d'avenir à *la Henriade ;* il me semble qu'il réduit trop la part définitive de La Bruyère. Sur Montesquieu, il est d'un avis assez tranché et a l'air paradoxal, et peut-être n'a-t-il que raison :

« Montesquieu perdra moins qu'un autre dans cette révolution d'idées et de sentiments, parce que les objets dont il a parlé seront éternellement intéressants, et que sa manière de s'exprimer est simple et piquante ; mais tout en admirant plusieurs parties de *l'Esprit des Lois,* je crois que cet ouvrage lui donnera moins de droits que les *Lettres persanes* pour se maintenir au premier rang des hommes de génie. Toutes les idées politiques répandues et dans *l'Esprit des Lois* et dans l'ouvrage si bien fait, si sagement ordonné, sur la *Grandeur et* la *Décadence des Romains,* sont contenues en germe dans les *Lettres persanes,* et le sujet y permet certaines idées qui déparent la dignité d'un ouvrage aussi grave que *l'Esprit des Lois.* »

Et il en cite un passage relatif à la polygamie et aux sérails, sujet glissant, auquel

l'imagination de Montesquieu, de tout temps, s'est trop complu.

La conclusion du président, dans cette espèce de liquidation d'une grande bibliothèque, qu'il montre si réduite si l'on en ôtait tout ce qui est devenu inutile, fastidieux ou indifférent, semblera peu en rapport avec nos goûts d'aujourd'hui, à nous qui aimons toutes les sortes de curiosités et d'éruditions, et qui y recherchons, jusqu'à la minutie, les images et la reproduction du passé; elle a pourtant sa vérité incontestable et philosophique, plus certaine que les vogues et les retours d'un moment :

« Tous ces livres, dit-il en achevant son énumération, ne seront pas plus recherchés un jour que les *factums* relatifs à des affaires qui dans leur temps fixaient l'attention générale. Le temps fait perdre de leur prix non-seulement aux pensées des hommes, mais à leurs actions, à mesure que des actions semblables se multiplient; des exemples de valeur héroïque, des mots sublimes inspirés par l'héroïsme militaire ou patriotique, qu'on admirait chez les Anciens, sont devenus des lieux communs; dès qu'on entend commencer l'histoire, on

en devine la fin et le trait, comme on devine souvent l'hémistiche d'un vers; l'esprit se blase ainsi sur tout; l'amour-propre même s'use; les triomphes, les honneurs, les applaudissements multipliés n'offrent plus le même attrait, et l'homme, de jour en jour, doit être moins avide de succès qu'il voit prodiguer à un grand nombre de personnes, et souvent à des hommes méprisables. Il en doit être un jour des honneurs et de la gloire, comme de la demande des auteurs à la fin d'une pièce; le flatteur empressement avait enivré Voltaire, et les Poinsinet y devinrent insensibles. Que conclure de ce que je viens de vous dire, sinon que rien n'est durable dans le monde, et que les pensées et l'estime des hommes sont comme les flots de la mer qui se succèdent et disparaissent? »

C'est fin à la fois et élevé, et d'une calmante tristesse. Maintenant nous connaissons M. de Meilhan par les parties les plus sérieuses et par les plus beaux jets de son esprit et de sa conversation.

Mais si M. de Meilhan n'était autre que le président de Longueil, et lui seul purement et simplement, il serait trop beau, il serait trop grave, il serait trop sage; il aurait un faux air de génie; il n'aurait pas as-

sez ce qu'a remarqué en lui M. Molé, les vices de son temps, et il se piquait trop de les avoir pour négliger de se peindre par ce dernier aspect : il s'est donc montré aussi dans le père du jeune Saint-Alban, dans ce second personnage sybarite et relâché qui fait contraste avec le président, et qu'il a traité également avec complaisance.

Il est permis de croire toutefois qu'il ne s'y est peint que de profil, et en se figurant par endroits qu'il ne nous présentait que le meilleur de ses amis. Ce Saint-Alban père a la passion de l'indépendance ; à peine maître de lui-même, dès sa jeunesse il s'est affranchi de la gêne des devoirs de la société et s'est livré à un goût raisonné pour le plaisir, avec un petit nombre d'amis ou de complaisants qui formaient une petite secte de philosophes épicuriens dont il était le chef :

« Le goût des plaisirs, le mépris des hommes, et l'amour de l'humanité et de tous les êtres sensibles, formaient la base de leur système; mon père (c'est son

fils qui parle) méprisait les hommes en théorie par delà ce qu'on peut imaginer, et cédait à chaque instant à un sentiment de bienveillance et d'indulgence qui embrassait les plus petits insectes. »

Ce qui est assez particulier, c'est que ce comte de Saint-Alban, dessiné de la sorte, nous est donné, de son propre aveu, comme ayant été à l'origine, et presque dès le collége, un libéral sans préjugés et un ambitieux de la belle gloire, de celle qui s'acquérait dans les luttes de la parole publique et de l'antique Forum ; ce serait un grand citoyen manqué, un Chatham venu trop tard ou trop tôt, désœuvré dans le pays de madame de Pompadour, et qui, voyant le noble but impossible, en aurait dédaigné de moindres, et se serait jeté, de dégoût et de pitié, dans les délices :

« Les plaisirs sont la seule ressource de l'homme ardent et passionné dont l'ambition est contrariée : je ne pouvais prétendre à jouer le rôle de Cicéron et je pris celui de Pétrone. Le goût des Lettres et l'amour d'une vie voluptueuse amortirent en peu de temps

mon ambition, et, jusques à l'Assemblée des Notables, je ne fus occupé que des Lettres, de mes plaisirs, et du bien que je pouvais faire aux hommes. »

Mais, en vivant de cette vie obscurément délicieuse et amollie, à la fois sentimentale et très-sensuelle, il est arrivé au dégoût final, au néant; en perdant les enchantements de la jeunesse, il a perdu ses illusions de tout genre qui, même dans l'ordre de l'esprit, avaient besoin d'elle pour se colorer. Ami de la perfectibilité au début, il a fini par douter de l'utilité de la science et des avantages que retire l'homme du progrès des lumières. La Révolution naissante l'a surpris dans cette disposition morale et l'y a bientôt confirmé :

« Pénétré de ces idées, dit-il, je déplorai les fatales lumières du dix-huitième siècle; et, prévoyant les malheurs qui devaient résulter de la fermentation de la lie de la nation, je me retirai dans ma terre. On m'a cru misanthrope dans le monde, tandis que la philanthropie était en quelque sorte chez moi une passion. »

On voit, du moins, que M. de Meilhan

excellait à combiner des nuances très-particulières de misanthrope ou d'épicurien ; en homme raffiné, il y faisait entrer les contraires.

Ce Saint-Alban, dont la vie s'est passée dans un cercle de plaisirs et d'émotions agréables, est décidé à ne pas attendre que la Révolution vienne le prendre au collet, et, l'atteignant dans sa personne, le soumettre à une série d'épreuves cruelles et de tortures : il porte toujours sur lui un poison subtil pour s'y soustraire à temps. Dans les derniers conseils qu'il donne à son fils, à ce fils dont il s'est si peu occupé, et envers qui il ne revendique aucun des droits de l'autorité paternelle, mais seulement le privilége de l'*affection* et de la *prédilection* (ce sont les termes mesurés qu'il choisit), il insiste sur certaines recommandations précises et pratiques ; il lui dit en lui faisant passer un reste de fortune :

« Il faut avant tout se garantir de la misère; tout au-

tre malheur doit peu affecter un homme jeune et bien portant; mais le besoin, la dépendance et le mépris des autres empoisonnent la vie, flétrissent l'âme, abâtardissent le génie. »

Ces recommandations d'un père philosophe dans une Révolution m'en ont rappelé d'autres d'un très-ancien poëte grec, Théognis, qui avait assisté également à des révolutions politiques, et subi des confiscations, des exils : « O misérable pauvreté ! s'écrie Théognis, pourquoi, à cheval sur mes épaules, déshonores-tu mon corps et ma pensée ? Malgré moi tu m'apprends toutes sortes de hontes, moi qui connais tout ce qu'il y a de bon et de beau parmi les hommes. » Le vieux poëte, imbu d'une philosophie naturellement païenne et voluptueuse, s'adresse à un jeune ami, Cyrnus. Mais sur toutes ses prescriptions, et par-dessus toutes les plaintes qui lui échappent, il plane un certain respect des Dieux, de la main desquels il convient que l'homme reçoive tout ce qu'ils envoient, les maux comme les biens : « Il

ne faut point jurer que telle chose n'arrivera jamais; car cela irrite les Dieux en qui réside tout accomplissement. » Théognis, courbant la tête sous la puissance mystérieuse qui régit le monde, consent à être quelquefois errant et mendiant comme Homère; il ne porte point à tout propos dans sa bague le poison de Cabanis. Le raffinement des Pétrone n'était point inventé.

Ce raffinement se décèle dans le recueil de maximes que Saint-Alban est censé léguer en souvenir à son fils. C'est un catéchisme moral digne d'Aristippe. Je n'en citerai que quelques pensées qui donnent le *fin fond* du cœur de M. de Meilhan, et dont celles qui concernent l'amitié devaient faire entre lui et madame de Crequi le sujet de contradictions assez vives :

« Chacun doit s'empresser de faire aux autres le bien que comportent ses facultés, sans attendre de reconnaissance, et sans mettre dans ses actes de bienfaisance rien de passionné qui puisse compromettre le repos. »

« Ce qui doit dégoûter de la science, c'est que jamais elle ne nous apprendra ni l'origine du monde, ni le premier principe des êtres, ni leur destination. »

« L'ambition est une passion dangereuse et vaine, mais ce serait un malheur pour la plupart des hommes que d'en être totalement dénués ; elle sert à occuper l'esprit, à préserver de l'ennui qui naît de la satiété ; elle s'oppose dans la jeunesse à l'abus des plaisirs, qui entraînerait trop vivement; elle le remplace en partie dans la vieillesse, et sert à entretenir dans l'esprit une activité qui fait sentir l'existence et ranime nos facultés. »

« Il est bon d'exercer son esprit pour se procurer des plaisirs à tous les âges; il est bon de se former des plaisirs intellectuels qui servent d'entr'acte aux plaisirs des sens, qui sont les seuls réels... »

« Il faut croire assez à l'amitié pour avoir de douces illusions, mais jamais ne s'abandonner assez fortement pour être surpris de n'avoir embrassé qu'un nuage. »

« Il n'est personne à qui l'on doive confier des secrets dont la publication peut compromettre la vie et le bonheur ; il faut donc séparer d'avance dans sa pensée tout ce qui doit être l'objet d'un profond silence avec le plus intime ami, et s'abandonner à lui pour tout le reste. C'est une vaste maison ouverte à l'amitié, dont une seule pièce reste fermée. »

« Le plus grand plaisir en amitié est de parler de soi, et cet épanchement provient d'une faiblesse mêlée d'amour-propre. »

« Cacher son amour-propre et caresser celui d'autrui

est le contraire de ce que font les hommes, et c'est cependant le seul moyen d'avoir avec eux des rapports agréables et de leur plaire. »

Je laisse bien d'autres de ces pensées là où elles sont. C'est encore un poison qu'il avait dans sa bague : il peut y rester [1].

Nous tenons la seconde moitié de M. de Meilhan; qu'elle se rejoigne comme elle pourra à la première. Il s'était dédoublé, nous le rassemblons; nous le comprenons tout entier. Dans tous les cas, nous avons rafraîchi par des impressions nouvelles et bien nettes l'ancienne connaissance que nous avions de lui. Certes, il était plus

[1] En voici la dernière, qui résume le système avec une rare énergie :

« A mesure que l'on vieillit, il faut se concentrer davantage dans soi-même, se réduire au bonheur sensuel, et restreindre ses rapports avec les autres, parce qu'on n'en peut attendre que des marques du mépris inné dans le cœur de l'homme pour tout ce qui décèle l'impuissance, et que la vieillesse est la plus grande des impuissances. »

TAYLOR INST. OXFORD

qu'un homme d'esprit dans le sens ordinaire et même dans le sens distingué où on emploie le mot. Il avait des vues, de la portée, des idées. Dans ce roman de *l'Émigré*, ils en ont tous. Le président de Longueil disait quelquefois en montrant la tête de son jeune élève : « Il y a du monde au logis. » Dans la conversation, M. de Meilhan devait être brillant, imprévu, fertile, plein de coups d'œil, ouvrant à tout moment des perspectives, donnant le sentiment et l'aperçu de grandes choses qu'il ne s'agissait plus que d'exécuter. Tel madame de Crequi le vit, l'admira et l'aurait voulu perfectionner. Elle aurait voulu développer en lui le président de Longueil, et corriger le Saint-Alban. Elle lui donne quelques conseils dans ce sens. Elle ne pouvait, pure et vertueuse comme elle avait toujours été, soupçonner les recoins profonds que la corruption du siècle avait creusés en lui. Il y avait, dans la première édition des *Considérations sur les mœurs*, quelques passages

assez peu honnêtes qu'elle n'avait pas bien compris : « Ce que j'entends le moins dans ce recueil, disait-elle en lui en renvoyant le manuscrit, c'est ce qui touche mon sexe ; mais pour le reste, je l'ai souvent pensé. » Madame de Crequi, malgré sa longue expérience du monde et son esprit mordant, avait l'âme neuve et, par certains endroits, assez naïve. Il faut voir comme, dans les prétendus *Mémoirès d'Anne de Gonzague*, elle goûte l'épisode romanesque de la comtesse de Moret, que M. de Meilhan avait ajouté à la seconde édition ; elle y revient sans cesse : cette vie à deux, toute d'union, d'amitié et de sacrifice, au milieu de la forêt des Ardennes, dans une profonde solitude, lui paraît réaliser l'idéal du parfait bonheur et lui arrache des larmes : « Quel dommage, s'écrie-t-elle, que ce ne soient là que des songes ! »

Quand leur liaison se fit, elle avait soixante-huit ans, et lui quarante-six. Le souvenir de la liaison de madame Du Def-

fand et d'Horace Walpole se présente aussitôt à l'esprit, et l'on se demande involontairement : « N'y eut-il rien, chez madame de Crequi, de ce sentiment possible à tout âge chez une femme, et qui la porte avec un intérêt tendre vers un homme dont quelques qualités la séduisent? n'y eut-il pas un reste de chaleur de cœur tardivement ranimé ? » Qu'on réduise la chose autant qu'on le voudra, qu'on la déguise sous forme d'intellect, qu'on n'y voie qu'un besoin de causer, de trouver qui vous entende et vous réponde, il est certain que la connaissance de M. de Meilhan introduisit un mouvement et un attrait dans la vie de madame de Crequi : elle s'occupe de lui, elle désire son avancement, elle le souhaite plus proche d'elle, elle épouse sa réputation, elle a besoin qu'il soit loué et approuvé. Il lui fait l'effet d'être plus jeune qu'il ne l'était, et M. de Meilhan passa longtemps dans le monde pour être plus jeune que son âge : elle le plaint, et elle compatit à le voir ainsi

désabusé comme un vieillard, et il semble qu'en mettant son propre désenchantement en commun avec le sien, elle ait quelque désir de le consoler : « Vous êtes destiné, monsieur, lui disait-elle au début, à passer une vie douloureuse : *vous voyez le jeu des machines, et alors plus de bonheur.* »

Je crois qu'en demeurant dans ces termes, et bien en deçà d'une passion qui ferait sourire, on a saisi le point délicat et vif de la liaison de M. de Meilhan avec madame de Crequi.

IV.

Les Lettres de madame de Crequi. — Ses jugements sur les auteurs; excès dans la justesse. — De l'atticisme en France et de ses variations depuis deux siècles. — De la bonne compagnie qui ne meurt pas.

Je ne parlerai pas bien longuement de la Correspondance qui se publie, de peur que le commentaire ne devienne plus gros que le texte. Ces lettres, en effet, ne sont le plus souvent que des billets, mais ce sont des billets parlants; on n'a nulle part mieux le ton de la conversation qui se faisait l'instant d'avant ou l'instant d'après. « Retirez-vous, polisson ! M. Necker s'avance ; on m'a dit qu'il désirait succéder au chevalier de Chastellux, et si cela est, il est sûr d'obtenir. » Il s'agissait d'une place à l'Académie; M. Necker ne se présenta pas, mais ce début de billet est le premier mot dont madame de

Crequi, de son fauteuil, eût accueilli M. de Meilhan s'il était entré ce jour-là dans son salon. Les jugements qu'elle porte sur les hommes de lettres de son temps sont décisifs; l'accent dont elle les note en passant les grave. On n'a jamais été moins ébloui qu'elle par les réputations contemporaines et par les gloires d'un jour. Et Garat, « qui s'est fait député du Tiers, et qui va être de l'Académie : c'est un pauvre mérite que ce Garat; » — et *le Chamfort*, qu'elle force bel et bien de rétracter une de ses *atrocités* sur une pauvre morte qui n'est plus là pour se défendre; — et le Raynal, dont elle se prive très-volontiers à la lecture : « Je ne connais que sa conversation, très-fatigante, et ses prétentions, très-satisfaites : mon âme est naturellement chrétienne, et tout ce qui me ferait perdre ce sentiment, si cela était possible, il m'est facile de m'en abstenir; » — et Cérutti, qui avait alors son instant de lueur et jetait sa première et dernière étincelle :

« L'administrateur Cérutti vient d'achèver sa rhétorique : il promettait beaucoup, il y a vingt ans; il n'a pas fait un pas depuis ce temps-là. On voit effectivement des germes qui ne feront que des fausses couches. Total, ses vers m'ont paru prosaïques, et sa prose une pauvreté pomponnée. Ne vous étonnez pas de son extase vis-à-vis du siècle : il lui doit tout. »

Se peut-il un croquis plus net, un médaillon mieux frappé? — Et le président Dupaty, qui vient de donner (1788) deux volumes de *Lettres sur l'Italie :*

« Il y joue Montesquieu comme le singe joue l'homme. Des éloges de M. Necker, ah! Mais ce qui me charme, c'est qu'il n'a trouvé nulle part une bonne jurisprudence, mais un prince admirable : c'est le Grand-Duc; et partout des sensations, des émotions, tout le contraire de votre paralysie. Il faut cependant voir cela, afin d'accroître, s'il se peut, son mépris sur les réputations; car cela réussit. »

Et le Fortia (d'Urban) dont nous avons vu le pâle couchant, et dont elle salue l'aurore d'un mot sec en trois lettres; — et le Montyon, devenu si cher aux Académies, mais qu'en son temps elle trouve plus fri-

vole chaque jour et plus courtisan, adorant les glorioles, « et toujours à l'affût des petites nouvelles sur lesquelles il disserte; » — sur eux tous elle a la pierre de touche prompte et qui laisse sa trace.

Elle parle assez favorablement de Rivarol; ce n'est pas qu'elle ne sache ce qu'on y peut reprendre : « Mais, vu la misère des temps, je le trouve bon; il y a une sorte d'originalité dans le style et des aperçus qui ne sont que trop justes, mais il faut s'en distraire. » Il s'agissait de quelque écrit de Rivarol, qui touchait aux affaires du temps.

Sur madame de Genlis, dont elle parle au long dans deux lettres qui ne sont pas adressées à M. de Meilhan, elle développe les raisons de son antipathie et nous explique ses sévérités. Tout la séparait de cette femme de lettres habile, douée de talents et de facilités incontestables, mais de veine mensongère et verbeuse. La religion *romancée* de madame de Genlis révoltait la religion positive et vraie de madame de Crequi; ses

jugements littéraires, dictés par la prévention et arrangés selon le thème du moment, étonnaient le goût ferme et sain de la marquise, et ce système d'éducation tout échelonné en jeux et en plaisirs n'offensait pas moins sa solidité. Dans les ouvrages, si vantés alors, de ce professeur d'un nouveau genre, au milieu des qualités spécieuses il y avait un manque de sincérité auquel elle ne pouvait se faire. Elles étaient de deux races d'esprit opposées.

Voltaire est un de ceux sur lesquels madame de Crequi a laissé le plus au net son jugement, et l'on saisit bien les deux principes, les deux termes contraires qu'elle y fait entrer et qu'elle y maintient en présence. Le style, le ton, la manière de Voltaire lui paraissent choses aimables et charmantes; souvent elle blâmera le fond, mais il lui semble difficile de critiquer le tour, et encore plus difficile de l'imiter. Quant à l'effet moral que lui fait le manége de l'hom-

me vu de près et son inquiétude de succès, il faut l'entendre elle-même :

« J'ai vu la Correspondance de Voltaire (dans l'édition de Kehl, qui paraissait alors), et comme je lis *moralistement*, elle me fait beaucoup de plaisir. Un homme tel que lui, si vil par gloriole, est un spectacle pour des yeux observateurs. Ne croyez pas qu'il fût dupe des dieux qu'il encensait, mais il voulait être encensé, prôné et couru : il l'a été, et certainement, sans cette manigance honteuse, il n'aurait pas été aussi célèbre avec le même mérite. J'y ai souvent réfléchi : les vicieux sont plus célébrés et plus aimables que les vertueux modestes. La raison ni les principes n'arrêtent jamais les premiers; ils se permettent tout, et ils obtiennent tout. On les craint, on les désire, on s'en vante; et le talent modeste est estimé et souvent oublié. »

Il est à regretter qu'elle n'ait pas également laissé son opinion sur Rousseau qu'elle avait si bien connu, et que ce qu'elle en disait ne soit point arrivé jusqu'à nous. On aurait sur lui quelque chose de plus, et de très-particulier. Elle a une manière de frap-

per la corde et de la faire résonner que d'autres n'ont pas.

Madame de Crequi, on l'a vu, goûtait peu madame de Staël et ne devinait pas son grand esprit sous son enthousiasme. Elle a parlé légèrement en un endroit de Bernardin de Saint-Pierre. C'est à propos du prix d'utilité déjà fondé par M. de Montyon, et que le peintre des *Études de la Nature* disputa à M. Necker, auteur de l'*Importance des Opinions religieuses* : « Ce M. de Saint-Pierre, dit-elle, était son concurrent : je n'aime pas mieux son livre. » Voilà qui abrége. En général, madame de Crequi, excellent type de fin de société, ne devine pas l'avenir et ne pressent pas l'esprit nouveau. Elle ne croit plus, depuis des années, à de futurs printemps, et Bernardin de Saint-Pierre, avec ses harmonies et ses verdures, lui paraissait hors de saison. Elle revient en maint endroit sur cette peu flatteuse idée, qu'on ne peut plus vivre avec le monde tel qu'il est, « que tous les jours elle trouve le

monde plus bête. » Mais cette même personne, qui sait très-bien regimber contre ceux qui ne voulaient pas qu'on eût le sens commun depuis le siècle de Louis XIV, pourquoi ne veut-elle pas que d'autres aient du sens commun après elle, et que l'esprit, tant bien que mal, continue, sauf à prendre un costume un peu différent ?

Ces divers jugements de madame de Crequi, le plus souvent justes en dernier résultat, mais si secs, et qui coupent leur homme en quatre, ont un inconvénient, et, par leur rigueur même, atteignent à une sorte d'injustice ; ils ne laissent après eux aucune ressource à celui qui en est l'objet. Ce ne sont pas des jugements, ce sont des exécutions. Il n'y aurait plus, en sortant de là, qu'à enterrer le personnage ainsi laissé sur le carreau. Or plusieurs de ces hommes étaient pleins de vie et devaient agir encore. Le mieux donc, même en causant, est de ne pas désespérer à ce point des talents nés incomplets, de ne pas rayer d'un trait les

esprits, eussent-ils leur coin d'infirmité (et chacun a le sien, elle en convient toute la première), de ne pas méconnaître le parti qu'ils peuvent tirer d'eux-mêmes et qu'en peut tirer la société. Cela aide à vivre avec eux, si on a à vivre encore. De leurs défauts combinés avec d'autres parties meilleures, il peut s'engendrer, chemin faisant, de bonnes choses et sortir des effets non méprisables. Je n'en veux pour exemple que M. de Montyon, qui, en obéissant à des mobiles dont quelques-uns au moins étaient nobles, a su se rendre utile jusque dans l'avenir et perpétuer honorablement sa mémoire.

L'objection que je fais ici à madame de Crequi est la même que j'adresserais à madame Du Deffand et à toutes ces personnes d'autrefois, d'un goût exquis, d'un esprit exact, d'un monde consommé, et qui ont trop vécu. On a, en les lisant ou en les écoutant (quand on a eu le plaisir d'en rencontrer quelqu'une de pareille), l'impression qu'on est au bout du monde, et que la création

est épuisée. Avec elles on a le *tuf* des jugements; ce tuf est recouvert à peine d'une terre très-maigre; c'est stérile. Mais, en revanche et aux belles heures, on se fait aussi près d'elles l'idée d'une certaine perfection, d'un certain atticisme, de quelque chose de net, de bien dit, de définitivement pensé, et qui ne se reverra plus. On jouit singulièrement par la partie la plus civilisée de l'esprit.

Ce qu'on peut appeler l'atticisme dans notre langue ne date guère que du dix-septième siècle, et on le retrouve, selon moi, avec toute sa pureté jusque dans la langue parlée de la fin du dix-huitième; je dis la langue *parlée* et non écrite, la langue de la conversation et non celle des livres; là où cette langue parlée a laissé des traces et des témoignages d'elle-même, c'est-à-dire dans les Correspondances, on la goûte encore en ce qu'elle a de parfait, et c'est à ce titre qu'après l'excellente et plus ample *Correspondance* de madame Du Deffand,

les billets de madame de Crequi ont leur prix.

Nulle part cet atticisme (ne vous en étonnez pas) ne s'offre dans de meilleures conditions, avec ses qualités propres et sincères, que chez les vieilles femmes qui ont du bon sens et du monde, et qui ont eu le temps de se débarrasser des faux goûts et des fausses expressions que la mode avait mis en circulation dans leur jeunesse. Les écrivains sont de métier, de profession; ils sont doctes, les uns novateurs, les autres académiques; ils ont des systèmes et des recettes d'art, ils ont des curiosités ou des emphases; ils font quelquefois avancer la langue, mais aussi ils la tourmentent, ils la déplacent. Pendant ce temps-là quelques vieilles femmes assises dans leur chambre parlent le français à ravir, familièrement, crûment, comme chez elles, sans demander la permission à personne, et tout à fait comme des vieilles d'Athènes. Cela est vrai des deux derniers siècles, et depuis ma-

dame Cornuel jusqu'à madame de Crequi.

N'allez pas me demander de définir l'atticisme : l'atticisme chez un peuple et au moment heureux de sa société ou de sa littérature, est une qualité légère qui ne tient pas moins à ceux qui la sentent qu'à celui qui parle ou qui écrit; je me contenterai de dire que c'est une propriété dans les termes et un naturel dans le tour, une simplicité et netteté, une aisance et familiarité, entre gens qui s'entendent sans appuyer trop, et qui sont tous de la maison. Quelques fautes de grammaire, si elles ne sont que de négligence et d'oubli, n'y font rien et n'y contreviennent pas; bien loin de là, elles y contribuent. Rien d'étranger surtout, ni de cherché du dehors, ni d'affiché; voilà le point. La locution vulgaire s'y relève par l'application seule, et devient piquante. Chaque esprit au reste y porte sa nuance particulière; l'un y met le sel, la gaieté ou l'âcreté de la réplique, l'autre une fleur de raillerie et de délica-

tesse. Toujours et pour tous, la mesure et la sobriété.

J'ai dit qu'en France, à en juger par l'histoire de notre société, les femmes d'un certain âge sont plus propres à ce genre de perfection que les hommes ou que les plus jeunes femmes ; ces dernières, en effet, ont volontiers le travers d'épouser les modes jusque dans les choses de l'esprit, et de les porter d'abord à l'excès. Elles aussi ont des cocardes, et elles les font, elles les distribuent. Du temps de l'Hôtel Rambouillet, bien des jeunes femmes comptaient et brillaient entre les précieuses, qui plus tard et en vieillissant revinrent à la parfaite et saine justesse. Madame de Sablé, retirée à l'ombre de Port-Royal, ne gardait que peu de marques de cette première manière ; madame de Longueville ne s'en guérit jamais. Mais madame de Sévigné, madame de La Fayette rejetèrent de bonne heure et bien vite tout soupçon de *préciosité*, si tant est qu'elles en aient été un moment atteintes. La langue du monde,

telle que ces deux personnes d'une raison si charmante et leur ancienne amie madame de Maintenon la parlèrent et la firent, était le suprême de cette exquise et simple élégance où le soin disparaît dans la facilité. Les rares jeunes femmes à qui il fut donné d'éclore et de fleurir dans ce cercle des Maintenon et des Coulanges en étaient imbues sans effort; celles-là eurent le regard de la Grâce en naissant. On peut dire de madame de Caylus que sa parole fut sans tache dès qu'elle la bégaya, et qu'elle eut la perfection innée du langage. Une telle félicité de saison ne se renouvelle pas deux fois. Dès le commencement du dix-huitième siècle, une nouvelle maladie de l'esprit, un nouveau genre de précieux, et d'autant plus subtil qu'il se donnait des airs simples, s'introduisit et courut par Fontenelle et La Motte. Le salon de madame de Lambert, la petite Cour de Sceaux, un peu plus tard l'hôtel de Brancas, en tenaient école à des degrés différents, et l'on y voyait comme des jeux

d'escrime. Voltaire, dès le premier jour, para au danger pour lui et pour les autres; il rompit avec le concerté; il donna l'exemple d'une source rapide et vive de naturel, circulant à travers le siècle. Quelques femmes n'avaient pas eu besoin de cet exemple pour rester ou redevenir naturelles de leur côté et fidèles à la plus saine diction. Je n'oserais dire que madame Du Châtelet ou madame de Staal de Launay n'eussent pas gardé, en écrivant, quelque chose de la science et des études qui les occupaient chacune dans son genre et à sa manière. Mais madame Du Deffand en était tout à fait exempte, et sa langue est la plus excellente qui se puisse rencontrer, sauf les sécheresses qui sont inhérentes à son esprit.

Cependant une grave complication était survenue au milieu du siècle. Jean-Jacques Rousseau se levant avait tout d'un coup parlé une langue éloquente, ferme et franche, pleine de séve, mais où s'accusaient aussi la roideur et le travail de l'ouvrier, et que le

solennel et le déclamatoire gâtaient par endroits. Ces grands talents, en apparaissant, renouvellent les courants de l'intelligence et de la curiosité publique, mais dérangent et troublent l'atticisme là où il existe encore: on les applaudit, on s'exalte, on les veut imiter, et on les imite même quand on ne le veut pas; ils s'interposent pour longtemps, avec leur manière de dire, entre la pensée et l'expression de chacun de leurs admirateurs. Les imaginations et les âmes, une fois atteintes *du Rousseau*, eurent peine à s'en débarrasser ensuite et à rejeter cet élément fiévreux tant de leur cœur que de leur parole. Je ne sais si madame de Crequi n'en fut pas attaquée un moment; on le dirait du moins, à voir son vif intérêt pour la personne de Rousseau et pour ses écrits. Mais il semble aussi que c'est surtout pour les qualités mâles et fermes qu'elle le goûta. Quoi qu'il en soit, vieille, il ne lui en restait rien, que peut-être une certaine trempe et vigueur habituelle d'expression quand

elle raisonnait. Elle avait eu plus à faire, je le crois, que madame Du Deffand pour être simple la plume à la main, et elle y était également revenue.

Au sortir du dix-huitième siècle, nous franchissons le plus périlleux des détroits, je parle toujours au point de vue de l'atticisme. Ce n'est plus Rousseau qui vient, c'est Chateaubriand : il étonne, il trouble et bouleverse à son tour et les jeunes cœurs et les vieilles formes de langage ; il frappe les têtes, il séduit à tort et à travers, à droite et à gauche, et projette jusque dans les rangs de ses adversaires ses fascinations éclatantes. Madame de Staël, quoique moins puissamment, fait de même. On n'est pas encore remis de la commotion violente produite par ces deux talents, et de l'imitation forcée qu'elle entraîne, que viendra Lamartine, cet autre enchanteur et fascinateur, suivi de bien d'autres : les Lamennais, les Sand, les Michelet... Ce n'est pas un crime que je leur fais, mais tout grand talent est presque né-

cessairement perturbateur d'atticisme. Et puis toutes les langues vivantes qu'on sait désormais et qu'on mêle, les sciences avec l'industrie dont le vocabulaire déborde et nous inonde, tant de produits exotiques, l'Esthétique, l'Hégélianisme, l'Humanitarisme, toutes *ces mers à boire*, tout ce qu'on prend chaque jour sans s'en apercevoir avec le feuilleton du matin ! L'atticisme, c'est-à-dire le pur langage naturel français, reposé, coulant de source, et jaillissant des lèvres avant toute coloration factice, est-il donc fini à jamais, et doit-il être rejeté en arrière parmi les antiquités abolies qu'on ne reverra plus ? Il est certainement très-compromis, et c'est un mot et une chose qui n'a plus guère de sens aujourd'hui ni d'application.

Mais cependant, même après Chateaubriand ou *pendant* Chateaubriand, sous le premier Empire et sous la Restauration, il se voyait encore de bien beaux restes, des coins réservés d'atticisme. On l'eût retrouvé, par exemple, au suprême degré dans le sa-

lon de la princesse de Poix, un de ses derniers asiles. Je viens de lire une très-agréable et fidèle description de ce monde-là par une personne plus jeune et qui en avait reçu dès le berceau les dernières et intimes élégances, par une personne de notre temps, et qui n'a disparu que d'hier. La vicomtesse de Noailles, en écrivant la *Vie de la Princesse de Poix née Beauvau*, sa grand'mère [1], a fait comme le testament de ce vieux et délicieux monde qui s'est prolongé assez tard pour quelques natures d'élite abritées depuis leur naissance dans des cercles privilégiés. Le petit écrit de la vicomtesse de Noailles n'est pas seulement une peinture de cette ancienne politesse et de cette finesse comme naturelle du ton et du langage, il en est presque partout un modèle. Se peut-il un portrait plus vrai, qui dise plus et moins,

[1] Un volume avec portrait, imprimé chez Lahure (1855) et tiré à peu d'exemplaires, non point, comme il est dit ci-après (p. 210), pour la *Société des Bibliophiles*, mais pour la famille et quelques amis.

qui rappelle mieux les *Souvenirs de Caylus*, que celui-ci (je le choisis entre dix autres) de la princesse d'Hénin, avec laquelle la vicomtesse de Noailles avait passé une partie de sa jeunesse :

« J'ai vu en elle une chaleur et une vivacité qui étonneraient bien aujourd'hui. Notre tante (M. d'Hénin était cousin germain de ma grand'mère) avait été belle, à la mode, et, je pense, un peu coquette. A cela près [1], l'âge n'avait rien changé en elle ; sa figure resta noble et agréable jusqu'à la fin de sa vie, et son caractère ne subit pas plus de modification. C'était une personne toute de mouvement ; je n'ai jamais rien

[1] Je me suis permis de changer un mot. Le croirait-on ? au lieu de : *à cela près*, il y avait dans le texte : *à ce dernier fait près... !* Tant il est vrai que les langages les plus purs courent des risques par le voisinage, et se ressentent toujours plus ou moins de l'air du dehors. On lit le journal, le regard tombe sur un discours (du temps qu'il y avait des discours) ou sur un Rapport concernant les chemins de fer ou toute autre matière d'intérêt public ; on en connaît l'auteur, on essaye de le lire, et il en reste quelque expression de style administratif et positif, qui ensuite se glisse par mégarde sous la plume aux endroits les plus gracieux.

vu de si vif; quand la dispute s'échauffait entre elle et mes parents, je ne pouvais m'empêcher de trembler pour eux : les cris, les interruptions, les démentis, les sorties furibondes en brisant les portes, tout faisait croire qu'ils ne se reverraient de leur vie. Il est vrai que le moment d'après on riait de soi et des autres, et on ne s'en aimait que mieux. Le nom de fille de notre tante était Mauconseil; sa mère était une belle femme de beaucoup d'esprit, qui avait épousé un vieux mari, dont j'ai ouï conter qu'il avait été page de Louis XIV; il en gardait l'immense souvenir d'avoir un jour brûlé la perruque du grand roi avec son flambeau. Mademoiselle de Mauconseil, fille unique, riche, très-jolie, et passablement enfant gâté, épousa le prince d'Hénin, fils d'une Beauvau, sœur du père de ma grand'mère; ce fut l'origine de leur liaison. Elle fut dame du palais de la reine, extrêmement à la mode, et resta toute sa vie volontaire, impétueuse, irascible; mais avec tout cela si bonne, si généreuse, si dévouée à ses amis et aux plus nobles sentiments, et puis si spirituelle, et, par suite de son extrême naturel, si parfaitement originale, qu'elle excitait constamment l'affection, l'admiration, et en même temps la gaieté. Sa réputation fut attaquée en deux occasions, d'abord au sujet du chevalier de Coigny, et ensuite du marquis de Lally-Tolendal. La première de ces médisances fut à peine fondée; la seconde devint respectable, car il s'ensuivit une amitié dévouée qui dura jusqu'à la mort de ma tante, devenue fort pieuse plusieurs années avant sa fin. »

Nous retrouvons dans ce joli volume les portraits de plusieurs amies et connaissances de madame de Crequi, notamment de la maréchale de Mouchy et de madame de Tessé. En parlant de ce monde-là, de la haute société dans les premières années du règne de Louis XVI, la vicomtesse de Noailles lui donne plus de vie qu'on ne lui en voit et qu'on ne lui en supposerait en lisant les lettres de madame de Crequi ; elle lui prête peut-être un peu de ce rajeunissement qui était en elle, personne du dix-neuvième siècle et qu'avaient caressée les souffles nouveaux. Elle y répand un peu de la teinte animée et de la fraîcheur qui signalèrent les printemps d'une autre époque recommençante, et elle revoit le passé à travers un léger voile embelli que son imagination gracieuse et son émotion colorent :

« Mon Dieu, s'écrie-t-elle, qu'on est injuste pour ce temps-là ! que la société distinguée était généreuse, élevée, délicate ! que de dévouement dans l'amitié ! que de solidité dans tous les liens ! que de respect pour

la foi jurée dans les rapports les moins moraux! Jamais le roman ne s'est produit dans la réalité comme alors. Je sais bien que justement c'est un reproche, et un reproche fondé, à faire à cette aimable société, que ce manque d'aplomb moral qui laissait un vague dangereux à la vertu; mais n'était-ce pas là l'esprit général du siècle, et n'est-ce pas là la source de tous les maux qui ont ensanglanté notre pays après l'avoir bouleversé?...

« La société française des derniers jours de Louis XV et du commencement du règne suivant, dit-elle encore dans une page d'une apologie séduisante, est, à mon avis, la combinaison la plus exquise de tous les perfectionnements de l'esprit, et surtout du goût. Les hardiesses de la philosophie, devenues plus tard des instruments de destruction, n'étaient alors que des stimulants pour la pensée. Voltaire, dont notre Révolution eût fait le désespoir (car jamais esprit ne fut à la fois plus aristocratique et plus libéral), excitait ses disciples de Cour à mêler aux discussions littéraires l'examen de l'état social de leur époque; ce puissant intérêt, tout nouveau pour des esprits légers, les élevait à leurs propres yeux, en même temps qu'il ouvrait à leur curieuse ardeur un champ inconnu et sans bornes. Quel charme dans ces réunions du commencement de notre terrible Révolution, où les intelligences distinguées, les âmes généreuses de toutes les classes se réunissaient dans le désir du bien! J'ai toujours pensé qu'un homme de génie, arrivant aux affaires, eût tiré le

plus magnifique parti de tous les éléments qui fermentaient alors. Si Napoléon eût été à la place de l'archevêque de Sens (*de toutes les spirituelles suppositions qu'on pouvait faire, voilà certes la plus inattendue*), il eût recommencé en 1789 les conquêtes de Louis XIV, ou réalisé les rêves de nos meilleurs princes. Que de beaux faits d'armes n'eussent pas illustré cette jeune noblesse qui courait en Amérique malgré son roi! que de talents perdus dans nos premières Assemblées auraient réformé l'administration ou relevé la magistrature! Cette première époque de notre Révolution est celle d'une grande injustice envers la jeunesse de la haute classe. On s'obstine encore aujourd'hui à la représenter sous des traits qu'elle n'avait plus, et on la calomnie malgré l'évidence des faits. La philosophie n'avait point d'apôtres plus fervents que les grands seigneurs. L'horreur des abus, le mépris des distinctions héréditaires, tous ces sentiments dont les classes inférieures se sont emparées dans leur intérêt, ont dû leur premier éclat à l'enthousiasme des grands, et les élèves de Rousseau et de Voltaire les plus ardents et les plus actifs étaient plus encore les courtisans que les gens de lettres. L'exaltation chez quelques-uns allait jusqu'à l'aveuglement. Les imaginations vives se flattaient de voir réaliser les plus belles chimères, ou se dépouillaient avec satisfaction de ce qu'on croyait abusif, pensant naïvement s'élever ainsi à une hauteur morale que les masses auraient la générosité de comprendre et de respecter. Enfin, comme l'Astrologue de la fable, on tombait dans un puits en regardant les astres.

« En attendant la catastrophe, la société était délicieuse ; la diversité des manières de voir, la vivacité des espérances ou des inquiétudes, la nouveauté des objets d'intérêt, y imprimaient un mouvement sans exemple. Tous les esprits s'y montraient sous un jour imprévu... »

La vicomtesse de Noailles est fidèle encore au salon de la maréchale de Beauvau et de ses grands-parents, en nous le montrant ainsi, aux approches de 89, traversé en bien des sens et agité de ces courants d'opinion qui rafraîchissaient si agréablement les esprits et y remuaient les idées avant qu'on eût la tempête. Nous sommes loin du tableau satirique, et pourtant bien véridique aussi, qu'en a tracé M. de Meilhan. C'est ce même monde dont madame de Crequi répète à tout moment qu'on n'y pouvait plus vivre. On dirait ici que l'illusion n'a pas cessé ; elle se ranime aux complaisances de l'affection filiale, et elle se joue cette fois sans danger à l'horizon du souvenir.

Affection, admiration, sources fécondes

qui souvent s'égarent, mais qui réjouissent toujours! Après tout, ne soyons point exclusifs et négatifs en aucun genre; ne prenons jamais le dégoût pour le goût, l'exemption pour la qualité; et de quelque prix qu'il soit à qui l'a su connaître, périsse l'atticisme lui-même si on ne peut absolument le conserver que par le manque de vie, par une stagnation qui mène insensiblement et bientôt à la sécheresse!

Il faut prendre garde de faire à notre tour comme madame de Crequi, et de prétendre fermer après soi le monde. Combien de fois n'a-t-on pas dit que la bonne compagnie s'en va, qu'elle est morte! C'est une doléance qui se renouvelle à chaque génération. Rien n'est moins vrai. Partout où il y aura une femme spirituelle, douée de charme; à côté de l'aïeule souriante et qui n'invoque pas à tout propos son expérience, une mère avec d'aimables filles qui paraîtront presque ses sœurs; un cercle de jeunes femmes amies, honnêtement enjouées, ins-

truites, attirant autour d'elles leurs frères, les amis de leurs frères; partout où il y aura de l'aisance, de l'instruction et de la culture, des mœurs sans maussaderie, avec le désir de plaire; partout où tout cela se rencontre, la bonne compagnie à l'instant recommence. Seulement comme la société n'est plus étagée ainsi qu'elle l'était, cette bonne compagnie qui ne sera pas en vue dans quelque hôtel du faubourg Saint-Germain ou du faubourg Saint-Honoré, et qui n'aura point son cadre historique, ne sera pas remarquée, ne sera pas citée et célèbre. Et puis il est possible que, dans ce cercle d'ailleurs charmant, et ayant tout intelligent, l'admiration surabonde et que la chaleur l'emporte sur la fine raillerie; que quelqu'un parle trop haut, qu'un autre ait l'accent de sa province; qu'on ne sache pas de certaines manières, de certaines traditions d'autrefois, et qu'un raffiné des beaux temps, s'il y entrait à l'improviste, pût trouver à redire. Mais pour tout l'essentiel, on l'aura;

on y retrouvera tout de la bonne compagnie, le solide et même l'agréable.

Ce sont les idées qui me venaient à l'esprit en lisant les lettres de madame de Crequi à M. de Meilhan, et en réfléchissant sur cette ancienne société dont elles nous rendent un moment la note rapide et précise, le dernier mot aigu et arrêté. Cette Correspondance, qui n'est qu'une indication de ce qui a fui et de ce qui ne s'écrivait pas, se termine assez naturellement dans les premiers mois de 89 et avec l'ouverture des États généraux, d'abord parce que M. de Meilhan revint à Paris, et aussi parce qu'un commerce de lettres intimes sur les intérêts de société devenait insignifiant en présence des grands événements publics. C'est le moment où l'on a cessé de causer à loisir, à demi-voix, et de s'entretenir d'une manière désintéressée; le bruit de l'Assemblée et celui de la rue absorbaient tout. On ne parlait plus que d'une seule chose, et les dangers de la situation dominaient les âmes.

Plus rien de libre ni de léger; comme chez les fabuleux Phéaciens, ce qui, l'instant d'auparavant, était le navire ailé qui allait et venait sans cesse et volait aussi vite que la pensée, s'était tout d'un coup changé en un rocher fixe, en une écrasante montagne qui barrait la vue et couvrait la ville d'effroi.

Madame de Crequi ne paraît avoir songé en aucun temps à émigrer. En 1793 elle fut mise en arrestation, elle s'y attendait; conduite au couvent des *Oiseaux*, qui était alors converti en prison, elle y passa tolérablement les mois de la captivité, et en sortit après le 9 thermidor. Elle se refit une société composée de quelques anciens amis et de parents. Son fils mourut deux ans avant elle, lui laissant des ennuis derniers et des embarras d'affaires, et prolongeant ses torts envers elle jusqu'au delà de la mort. Elle-même mourut le 2 février 1803.

Madame de Crequi, à l'en croire, avait toujours été laide; elle faisait bon marché de son passé et de ses grâces de jeunesse :

« Mais, nous dit l'auteur de la Notice déjà citée, M. Percheron, qui a eu souvent occasion de la voir, dans cette appréciation d'elle-même elle allait un peu loin : elle était petite, avait une grosse tête et un nez de perroquet très-prononcé ; cela ne constitue pas effectivement de la beauté ; mais elle avait eu une très-jolie taille, la peau très-blanche et des yeux très-éclatants, qui avaient conservé leur vivacité jusque dans ses derniers jours ; avec ces avantages, c'est trop de dire qu'elle était *laide*. » Elle portait dans sa vieillesse un petit bonnet à bec, et était montée sur des mules avec des talons très-hauts. — C'est sous cette figure, qui ne manque pas du moins de caractère, qu'on peut se représenter de loin la personne respectable, aujourd'hui remise dans son vrai jour, au moment où elle disparaît l'une des dernières au bout d'une des allées du dix-huitième siècle.

PORTRAIT

DE MADAME DE CREQUI

SOUS LE NOM D'*ARSÈNE*

PAR SENAC DE MEILHAN

1784.

La jeunesse d'*Arsène* n'a point été troublée par les passions. C'est dans le temps des erreurs et de la dissipation qu'elle a cultivé son esprit et exercé son courage par les privations, et sa patience par les contrariétés.

L'amour n'a jamais seulement effleuré

personne n'y domine, et l'esprit de parti y est inconnu.

Les nouveaux systèmes, les engagements publics ne fixent son attention que par le ridicule qu'ils lui présentent. Son goût en littérature, en ouvrages d'agrément est juste; son jugement sur les ouvrages sérieux est solide; son esprit a de l'étendue et de la sagacité; il voit promptement et loin. Si l'on croyait à la métempsycose, on penserait que l'esprit de Montaigne est venu animer *Arsène* [1].

[1] Voir ci-après, pages 31 et 90, ce que dit au sujet de ce Portrait madame de Crequi.

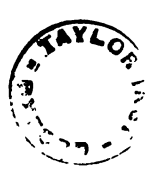

LETTRES INÉDITES

DE LA MARQUISE

DE CREQUI

A SENAC DE MEILHAN.

I

Vous avez trop peu de semblables, Monsieur, pour n'être pas certain des regrets que donne votre absence. La seule manière de s'en consoler est d'espérer qu'elle finira bientôt; mais la vie se passe en attendant votre retour, et la perte est irréparable.

J'ai fait vos remercîments à l'abbé Petiot [1] : il vous présente ses hommages; s'il m'avait cru, il n'aurait rien eu à présenter. Son idée me paraît folle, et son rembourrage des dits de l'ancienne duchesse, p. 49, est pitoyable; ce cautère fait soulever le cœur, l'image est sale, dégoûtante, et n'a pas même le mérite de la justesse. Le cautère rend la santé en purgeant les mauvaises humeurs et rétablissant l'équilibre : ici le

[1] On a, de cet abbé Petiot, qui était de l'Académie de La Rochelle, plusieurs ouvrages dont le plus connu est un petit volume in-12, ayant pour titre : *De l'Opinion et des Mœurs, ou de l'Influence des Lettres sur les Mœurs;* Paris, 1777. Nous ne savons quel est le roman d'éducation, aux bizarres métaphores, dont la marquise veut parler ici. L'ancienne duchesse dont l'abbé Petiot grossissait la cour et se faisait l'écho doit être madame de Giac, ex-duchesse de Chaulnes, dont il sera souvent parlé. Elle vivait, dans les dernières années, retirée au Val-de-Grâce.

talent le fait perdre. Celui des Bourdaloue, des Bossuet, des Fénelon, des Racine, des Voltaire, était un très-heureux cautère ; il épurait sans affaiblir ; enfin ce cautère est affreux. Et ce roman d'éducation ! Je ne sais où prendre ni la femme, ni les valets confidents, ni la société, etc. Je n'ai pas persuadé, et m'en console, car je ne connais ce Petiot que depuis six mois par l'ancienne duchesse, qui, comme la reine de Chine, marche toujours avec ses perroquets et ses magots.

J'attends avec impatience, Monsieur, le don que vous voulez bien me promettre, et j'ai tant de goût pour ce qui m'instruit que vous ne pouvez douter de mon désir, de ma reconnaissance, et de tous mes sentiments.

Ce 18 (1782).

II

Je suis fâchée d'apercevoir, Monsieur, que les demandes vous refroidissent, et que le silence soit la seule arme qui vous reste pour vous dispenser de donner ce que vous aviez promis. J'ai cru d'abord que vous vouliez me donner le temps de digérer *votre esprit*[1]; mais c'est un ouvrage qui durera toute ma vie par l'immensité de choses qu'il renferme; je l'ai lu et relu, approuvé, commenté, mais je n'en suis ni à ma dernière lecture, ni à mon dernier commentaire; vous devriez donc m'envoyer

[1] Sans doute le chapitre *de l'Esprit et du Talent*, inséré dans le volume de Senac de Meilhan, *Portraits et Caractères*, p. 122.

votre *sensibilité* [1] pendant que Paris est désert et qu'on médite plus profondément. On n'y voit que des affligés de la banqueroute royale du prince de Guemené [2]. Ce pauvre abbé Petiot y est pour 500 livres de rente viagère, et le pauvre garçon n'avait pas de superflu. Vous savez peut-être par elle-même que madame de Giac [3] a eu encore une hé-

[1] Le dialogue *de la Sensibilité*, qui se trouve aussi dans les *Portraits et Caractères*, p. 164.

[2] Cette *sérénissime* banqueroute, comme on l'appelait, fut déclarée à la fin de septembre de cette année-là. L'abbé Delille, plus maltraité encore que l'abbé Petiot, y fut pour 1,800 livres de rente.

[3] Duchesse douairière de Chaulnes. Elle avait, dans un moment de sot et fol amour, comme disent les *Mémoires secrets*, épousé M. de Giac, et perdu ainsi son nom, sa dignité et le tabouret. Elle finit par reconnaître le ridicule de la position qu'elle s'était faite, et, en femme d'esprit, s'en moqua elle-même plus que personne; elle se fit appeler *la femme à Giac*. « Madame de Crequi, dit Chamfort dans ses *Caractères et Anec-*

morragie, et qu'elle est à Vincennes, prétextant des réparations au Val-de-Grâce qu'on disait pouvoir remettre; mais la peur, et encore plus l'ennui, la

dotes, parlant à la duchesse de Chaulnes de son mariage avec M. de Giac, après les suites désagréables qu'il a eues, lui dit qu'elle aurait dû les prévoir, et insista sur la distance des âges. » — « Madame, lui dit madame de Giac, apprenez qu'une femme de la Cour n'est jamais vieille, et qu'un homme de robe est toujours vieux. » Et comme variante du même mot elle disait encore : « Une duchesse n'a jamais que trente ans pour un bourgeois. » Senac de Meilhan a laissé d'elle deux portraits qui paraissent vrais. Dans l'un il dit : « Madame de Giac ne suivait rien, était incapable de réflexion. Il n'y avait jamais pour ses pensées ni veille ni lendemain... Sa vie a été une longue jeunesse, que n'a jamais éclairée l'expérience.... » Dans l'autre, où madame de Giac est peinte sous un nom de fantaisie, il dit en terminant : « *Lasthénie* est un être qui n'a rien de commun avec les autres êtres que la forme extérieure : elle a l'usage et l'apparence de tout, et elle n'a la propriété et la réalité de rien. »

suffoquent. Voilà la lettre qu'elle m'a fait écrire et qui ne sera suivie d'aucune visite ; elle n'a point d'heures, et beaucoup de besoin de calme ; il faut le lui procurer. La vieillesse rend paresseux, désabusé et calculateur.

On dit que madame Delviso épouse M. Spontine ; à la bonne heure. Tous les Salms sont à Attichy[1] et ne reviendront ici qu'après la Toussaint. Et vous, Monsieur, quel est votre terme ?

Ce 19 (octobre 1782).

[1] Village du département de l'Oise, dans l'arrondissement de Compiègne. Il s'agit ici du prince de Salm et de sa sœur, dont il sera parlé plus loin.

III

Ce 28 (octobre 1782).

J'ai été moi-même jeter votre paquet à la grande poste hier matin, Monsieur, et je compte que vous le recevrez aujourd'hui; je l'avais fait cartonner avec des papiers blancs à côté, non pour y mettre des critiques, mais des pensées ou réflexions de mon cru; mais vous ne m'en avez pas donné le temps, et je ne jette rien en moule. J'ai donc décollé et décartonné tout cela, et j'ai remis vos feuilles comme elles étaient. Je n'ai point vu la nouvelle édition. J'ai ma santé, mes affaires en souffrance par l'accident qui vient d'arriver à mon homme

de confiance, accident qui ressemble au mien, à la surdité près; la sienne est complète; et puis mes peines, et puis celles des autres, et puis mes plaisirs : c'est là où vous trouverez votre place. J'ai reçu une lettre de madame de Giac, qui reviendra pour les fêtes : je lui parlerai alors de vos besoins, des ouvrages prêtés à M. de Monthyon, qui est lui-même à la campagne. J'ai envoyé à madame de Tessé [1], qui revient aujourd'hui, votre éloge de son cuisinier; je

[1] Senac de Meilhan était au mieux avec la comtesse de Tessé; il se plaisait à faire pour elle de ces petites débauches de poésie que la marquise lui reproche doucement ici, et dont on le blâme aussi dans la *Notice sur les Maîtres des Requêtes et Intendants*, publiée à la fin de *l'Espion dévalisé*, p. 220 : « Il aime son plaisir, y est-il dit, et préférera une jolie épigramme qu'il aura faite pour madame de Tessé à tous les intérêts de l'intendance de Valenciennes. »

l'ai lu, et non approuvé. C'est une débauche d'esprit, et il y a un meilleur usage à en faire. D'ailleurs, je suis dans un moment de solidité qui m'empêche de sentir le prix de ces gentillesses. Je trouve très-bon que vous supprimiez Raynal; je ne connais que sa conversation, très-fatigante, et ses prétentions, très-satisfaites [1] : mon âme est naturel-

[1] Chamfort et le prince de Ligne sont tout à fait de l'avis de la marquise au sujet de l'abbé Raynal : « Quel homme pesant que ce Raynal, quoique Gascon, dont l'accent était fait pour être amusant! dit l'aimable prince dans ses *Notes* sur la *Correspondance* de La Harpe. Il racontait régulièrement deux fois de suite la même anecdote, qu'on savait d'ailleurs; et il ne faisait, entre ces première et deuxième narrations, que frapper de deux doigts bien secs sur une table, en disant : « *C'est joli! Je ne sais pas si l'on en sent toute la finesse.* » — Chamfort conte une anecdote qui en dit plus encore sur la passion de causer et la rage du monologue dont était possédé Raynal : « Dînant à Neufchâtel avec le prince Henri (de Prusse), il s'empara de la conversation, et

lement chrétienne, et tout ce qui me ferait perdre ce sentiment, si cela était possible, il m'est facile de m'en abstenir.

J'ignore toutes les langues, mais, sans avoir eu l'éducation littéraire ni musicale, j'en sais assez pour mon bonheur, peut-être trop pour mon repos. Beaucoup de solitude, beaucoup de réflexions, de tristes expériences, c'est de quoi aller loin quand on a des jambes ; mais on s'estropie souvent en voulant les forcer.

J'ai été assez heureuse pour rendre service à l'abbé Petiot; il sera payé, et pas plus réconcilié avec la grandeur. Je reviens à Montaigne : « Puisque nous n'y

ne laissa pas au prince le moment de placer un mot. Celui-ci, pour obtenir audience, fit semblant de croire que quelque chose tombait du plancher, et profita du silence pour parler à son tour. »

savons parvenir, vengeons-nous à en médire[1]. »

Cela m'est très-indifférent, et j'ai l'indulgence de ne pas m'apercevoir du charme qu'on trouve à les voir[2] autant qu'ils veulent le permettre. C'est être peu raisonnable que de ne pas souffrir la déraison des autres.

Le chevalier aveugle est ici, fort content de son voyage, dont il parle comme s'il voyait clair[3]; il dîne demain, mardi,

[1] Senac, faisant le portrait de la marquise sous le nom d'*Arsène*, termine ainsi : « Si l'on croyait à la métempsycose, on penserait que l'esprit de Montaigne est venu animer *Arsène*. » Ce qui est vrai; mais la marquise y avait encore aidé, comme on le voit ici, par une constante lecture des *Essais*.

[2] *Les voir*, c'est-à-dire voir les grands; elle parle selon la pensée dont elle est remplie.

[3] C'est le chevalier de Pougens, dont il sera encore parlé. Il était devenu aveugle à Rome, et son ardeur pour les voyages ne s'en était pas refroidie. Il

chez moi, où vous serez désiré par tous les convives.

On assure toujours que la duchesse de Polignac aura la place[1].

Voici les détails de la banqueroute de Rohan-Guemené :

Dix-huit cent mille livres de rentes viagères[2], six cent mille livres de rentes

revenait alors de Londres, où il devait bientôt retourner. A Paris, il était l'un des plus assidus dans l'intimité de la marquise. Ses *Lettres* contiennent sur elle nombre de curieuses anecdotes. Quand elle fit le partage de ses papiers, elle lui donna les lettres que lui avait écrites J.-J. Rousseau, et il les publia.

[1] La place de gouvernante des enfants de France, dont s'était démise madame de Guemené. Elle l'obtint en effet, à peu de jours de là. Elle fut installée le 31 octobre 1782. (*Voyez* les *Mémoires de madame Campan*, tome I, p. 221-222, et la lettre du chevalier de Lille du 26 octobre 1782.)

[2] C'est le chiffre que donnent aussi les *Mémoires secrets*, à la date du 8 mars 1783. Ils varient pour le reste. Il y avait, disent-ils, pour quatre millions de livres de rentes perpétuelles.

foncières, trois millions de dettes criardes jusqu'à présent. C'est un fossé qu'on ne peut combler ; mais madame de Marsan [1] et les trois autres viennent autant qu'ils le peuvent au secours des très-pauvres. Il y a un marmiton qui y est pour sept livres quatre sous de rente. C'est vous dire le *nec plus ultra* des emprunts [2].

[1] Madame de Marsan, qui était une Rohan-Soubise, et le cardinal Louis de Rohan se chargèrent des petits créanciers. Madame de Marsan, pour y mieux consacrer toute sa fortune, voulut se mettre au couvent. (*Voy.* les *Mémoires secrets*, tome XXI, p. 212, 213, et XXII, p. 146.)

[2] « Il y avait clameur de haro dans le peuple, lit-on dans les *Mémoires de la baronne d'Oberkirch* (tome II, p. 2) ; les gens les plus atteints étaient des domestiques, des petits marchands, des portiers qui portaient leurs épargnes au prince. »

IV

A tous les âges, Monsieur, on est pressé de jouir. Jeune, on est curieux ; vieux, on veut juger des découvertes des autres, et personne n'est plus fait que vous pour inspirer ce désir : je vous attends donc, non en attendant, mais en m'impatientant, ce qui n'est pas attendre, mais souffrir. J'aurais besoin de cette distraction pour me détourner de l'état de madame de Giac, qui a reçu hier ses sacrements, et m'envoya chercher après [1]

[1] Les *Mémoires secrets* parlent, sous la date du 2 décembre 1782, de la mort de madame de Giac comme d'une chose très-récente : « On conserve, disent-ils, le billet d'enterrement de la part du mari, pour son ridicule singulier, pour l'omission absolue de la première qualité de l'ancienne duchesse. Il porte :

(c'est une dissolution totale), et paraît toucher à sa fin; c'est une odeur qui annonce la putréfaction. Je lui parlai de vous, Monsieur, et j'espère avoir les cartons, si elle en a le temps; je ne négligerai rien pour m'en saisir, et vous donner cette légère marque de mon amitié.

Ce 4 (novembre 1782).

« Vous êtes prié d'assister au convoi, etc., de dame « Anne-Joseph Bonnier de La Mosson, épouse de « M. Giac, chevalier, conseiller du Roi en ses con- « seils, maître des requêtes ordinaire de son hôtel, « surintendant de la maison de la Reine; décédée au « Val-de-Grâce, etc. »

V

En fouillant dans mes papiers, j'ai trouvé cette feuille oubliée dans le cartonnage; je vous la renvoie à l'instant, Monsieur, en vous présentant mes excuses.

Ce 5 (novembre 1782).

Je sais que j'ai le titre, mais il n'est de nulle conséquence.

VI

(Novembre 1782.)

Quelque pays que vous habitiez, Monsieur, je recevrai avec reconnaissance les marques de la durée de votre amitié. J'ai reçu les deux cartons [1], et les remettrai au duc de Luynes. J'ai reçu enfin une réponse du contrôleur général [2], qui a été à Berne trouver ma

[1] Ces cartons contenaient des papiers de madame de Giac qui pouvaient intéresser le duc de Luynes, à la famille duquel elle tenait de très-près, comme veuve du duc de Chaulnes.

[2] M. Necker, qui, après avoir donné en 1781 sa démission de contrôleur général, était retourné en Suisse.

belle-fille [1]. La lettre est polie, et il fait ce que je désire : c'est de quoi réparer ses torts.

[1] On savait déjà, par la *Notice* de M. Percheron (p. 40), que la femme du marquis de Crequi s'était retirée en Suisse, après s'être séparée de son mari.

VII

Je sens, Monsieur, les embarras où vous êtes, et je suis bien fâchée qu'ils ne vous enrichissent pas autant qu'ils vous incommodent. Il y a quelques destinées pareilles, mais elles ne sont pas souhaitables.

Je n'ai nulle envie de revenir contre ma parole, quand c'est à vous que je la donne; je vous prie seulement de ne point me chercher des assortiments qui réussissent souvent mal : je ne cherche chez vous que vous, Monsieur. J'ai vu le Chamfort, qui m'a répété qu'il n'avait jamais connu d'*atrocité* dans madame de Voyer, qu'il n'en avait jamais reçu

que des politesses, et qu'il aurait eu grand tort de dire ce qu'il n'avait ni vu ni soupçonné[1]. J'ai cru devoir à votre souvenir pour elle cette petite explication, sachant par expérience que la mé-

[1] Madame de Voyer était morte à la fin de septembre 1783, « justement, dit le chevalier de Lille, pour célébrer l'anniversaire de la mort de son mari, » qui avait eu lieu, en effet, le 26 septembre 1782. Je ne sais quelle est l'*atrocité* que Chamfort avait pu débiter sur son compte. Je ne connais de lui qu'une anecdote où il est question de madame de Voyer : « C'est, dit-il, une chose bien extraordinaire que deux auteurs pénétrés et panégyristes, l'un en vers, l'autre en prose, de l'amour immoral et libertin, Crébillon et Bernard, soient morts épris passionnément de deux filles. Si quelque chose est plus étonnant, c'est de voir l'amour sentimental posséder madame de Voyer jusqu'au dernier moment, et la passionner pour le vicomte de Noailles; tandis que de son côté M. de Voyer a laissé deux cassettes pleines de lettres céladoniques copiées deux fois de sa main. Cela rappelle les poltrons qui chantent pour déguiser leur peur. » Comprenne la méchanceté qui pourra.

moire de ce qui nous fut cher nous tient lieu de ce que nous avons perdu, et que nous sommes plus sensibles au blâme qu'elle éprouve qu'au mal qu'on en disait pendant leur vie; c'est qu'ils étaient là pour se défendre, et qu'avec raison nous nous en croyons chargés : peu de gens prennent cette succession, mais ce sont des lâches. Je changerais avec plaisir l'ordre de ma vie pour vous recevoir; ce serait alors un assujettissement qui vous apporterait peu de plaisir. Je vous réitérerai toujours avec satisfaction les assurances de tous mes sentiments.

Ce 10 octobre (1783).

VIII

Je me sais très-bon gré d'avoir vaincu ma timidité. J'aime vos lettres, votre conversation et vos écrits; mais je crains si fort de prendre sur vos occupations, et je respecte tellement votre loisir, que je n'ai osé le troubler les autres années. Celle-ci, j'ai été plus courageuse, parce qu'il m'a pris un besoin d'être entendue que je n'éprouve pas souvent; je sens que je l'ai été, et je m'en trouve si bien que je continuerai jusqu'à votre retour. Vos synonymes [1]

[1] Senac s'exerçait aussi avec succès dans ce genre à la mode. M. de Lévis a donné de lui une série de *Synonymes* dans son édition des *Portraits et Caractères*, p. 157-164.

sont très-justes, et je m'y tiens sans savoir la racine. Je vous en envoie de ma façon pour que vous les corrigiez : je suis peu contente du commencement, mais j'aime assez le reste. C'est mon brouillon ; ainsi, vous me le renverrez, s'il vous plaît, car je ne laisse pas d'aimer mes chiffons. Il me semble que ce genre donne de la justesse au raisonnement, et il est toujours temps d'en acquérir.

Le polype de madame la duchesse d'Orléans[1] est tombé par le moyen de la ligature.

L'Assemblée du Clergé est finie[2].

[1] La marquise était fort bien à l'hôtel de Penthièvre, et par conséquent au mieux avec la duchesse d'Orléans, fille du vertueux duc. (*Voy.* la *Notice* de M. Percheron, p. 44.)

[2] L'Assemblée extraordinaire du Clergé, tenue en

Mon archevêque est encore ici[1] : j'ai eu, à force de soins, cent louis de gratification pour mon protégé Grou[2]. Le Clergé n'a point donné de pensions, et seulement a donné 40 mille livres de rente pour ragrandir les 400 livres des jésuites, et porter le traitement à 800 liv. par ordre d'âge. Or, comme le mien est

1782, et dont les séances furent closes au commencement de 1783.

[1] M. de Pompignan, archevêque de Vienne, fort ami de la marquise. Il en sera parlé plus loin.

[2] L'abbé Jean Grou, qui avait fait ses premiers vœux dans la Compagnie de Jésus, au moment même où elle fut supprimée. Il avait donc des droits à l'indemnité qui avait été allouée pour chaque membre, et en dédommagement de laquelle la marquise lui fait obtenir ici une gratification. L'on a de lui plusieurs ouvrages religieux estimés, entre autres un volume souvent réimprimé, *Caractères de la vraie Dévotion*. Il était né dans le Calaisis, non loin des domaines qu'y possédaient les Crequi; c'est ainsi qu'il était sans doute devenu le protégé de la marquise.

des derniers, cela ne lui viendra pas sitôt : ceux qui sont pourvus d'une manière stable n'auront rien, et ceux qui auront part au traitement n'auront de supplément que jusqu'à 800 liv.

Je crois sans doute qu'il y a de tout ce que vous dites dans l'amitié [1]; mais ce que je vois de plus certain, c'est qu'il y entre beaucoup d'amour de domination et beaucoup de désir d'avoir le sentiment qu'on étale : or, l'amitié, telle que je l'ai éprouvée, n'étale rien, et, sa-

[1] C'est le dialogue *de l'Amitié*, qui se trouve dans les *Portraits et Caractères* de Senac de Meilhan, pag. 172-178. La marquise, dans ce qu'elle dit ici, doit faire allusion à ce passage : « Vous avez des amis; hé bien, essayez, pendant huit jours, de ne pas leur parler de vous, et vous me direz à quel point vous avez été contraint. Vous les entendrez parler d'eux, et vous me direz franchement combien ils vous ont ennuyé; vous conviendrez enfin que leur société vous a été moins agréable. »

tisfaite de ce qu'elle a, elle n'a besoin ni d'ostentation ni de confidents pour être satisfaite.

Vous ne m'avez point répondu sur vos *beautés*. A l'occupation qu'elles vous donnaient, je pense que ce serait une privation à Valenciennes ; je désire que vous en reveniez bientôt.

Ce 25 (1783).

IX

Je regarde l'écrit de M. d'A. comme un chef-d'œuvre; mais jamais rien n'ira de mes jours sur le raisonnement le mieux appuyé.

Je vous renvoie les lettres de votre amie; vous ne la remplacerez pas. Je n'en ai pas extrait une ligne, et avec cette perspicacité délicate elle adorait... qui? *Vanitas*, etc.[1] ...

[1] Peut-être la marquise veut-elle parler ici de madame de Voyer, dont il a été déjà question dans la lettre du 10 octobre précédent. Elle avait été fort amie de Senac de Meilhan. Son amour trop constant pour le vicomte de Noailles, rappelé dans le passage de Chamfort que nous avons mis en note, peut avoir mérité l'exclamation qui échappe ici à la marquise.

Je vous désire un beau temps, une bonne santé, et un peu de souvenir de moi.

Ce samedi, sept heures du soir (1783).

X

Je vous renvoie, Monsieur, vos pensées, qui m'ont enivrée de plaisir. Je n'ai pas osé copier le portrait d'*Elmire*[1], mais si vous voulez me le donner, vous me ferez plaisir.

Ce que j'entends le moins dans ce recueil, c'est ce qui touche mon sexe; mais pour le reste, je l'ai souvent pensé. Vous êtes destiné, Monsieur, à passer une vie douloureuse : vous voyez le jeu des machines, et alors plus de bonheur.

Ce 14 (1783).

[1] Il ne se trouve pas dans le livre des *Portraits et Caractères* publié par M. de Lévis, mais dans le livre *des Considérations sur l'Esprit et les Mœurs*, p. 254 (seconde édition), avec cette note : « Ce portrait est le seul qui soit dans cet ouvrage, et il est à l'avantage d'une personne qui n'existe plus. »

XI

J'ai plutôt deviné que reconnu, Monsieur, le portrait d'*Arsène*[1]. C'est Nattier qui fit de la duchesse d'Enville une jolie personne, reconnaissable et point ressemblante. *Arsène* me charge de vous faire mille remercîments, et de vous dire qu'elle tâchera d'imiter le modèle que vous lui avez tracé.

M. de Condorcet vient de faire paraître deux volumes des extraits de Ta-

[1] C'est la marquise elle-même que Senac de Meilhan avait peinte sous ce nom (*Portraits et Caractères*, pag. 84-86). M. Percheron en avait trouvé une copie dans les papiers de son père, avec une note qui donnait le secret du pseudonyme. (*Voy.* sa *Notice*, p. 53.) Nous avons reproduit ce portrait d'*Arsène* en tête des lettres.

cite par d'Alembert [1]; il a fort corrigé le premier volume que vous connaissez. Mon ignorance m'empêche de juger de la valeur de ces changements, mais j'aime mieux la première traduction. Il s'est rembourré de quelques morceaux d'histoire de Velléius Paterculus, de Cicéron, de Shakspeare et du chancelier Bacon. Je donne à ce dernier toute préférence sur les autres; ce n'est pas que je n'aie vu la traduction de Leyre [2], mais les morceaux de d'Alembert me paraissent bien plus agréables; mon goût pour la morale y entre sans doute pour beaucoup. Mais n'est-il pas bien

[1] Ils parurent avec l'*Éloge de d'Alembert*, en 1784.

[2] La marquise veut parler de l'*Analyse de la Philosophie de Bacon, avec sa Vie traduite de l'anglais*, Paris, 1755, 3 vol. in-12, que Deleyre avait publiée sans se nommer.

trouvé d'appeler les richesses *le bagage de la vertu*, comme le bagage est nécessaire, mais *incommode à l'armée, et quelquefois capable de retarder la victoire ?*

Et puis : « L'amour de soi-même est comme la fourmi, qui est un insecte utile pour lui et très-nuisible dans les jardins. »

Cela est différent des productions du Fortia [1] : je l'ai pris pour un sot dès la première vue, mais il a des prétentions à la fatuité, et je croyais que sa terrible vertu l'en mettait à l'abri. Qu'il y a de

[1] Fortia d'Urban, fort jeune alors, et qui avait dû connaître madame de Crequi par le chevalier de Pougens, leur ami commun. (*Voy.* les *Mémoires* de celui-ci, p. 95, et *passim.*) Lorsque la marquise porta de lui ce jugement sévère, il venait de publier son premier ouvrage : *Amusements littéraires*, Yverdun, 1784.

charlatans à leur insu ! Mais c'est ici un charlatan de la plus plate espèce. Tout le monde a peut-être son coin; je ne vous en connais aucun, quoique je vous aie épié.

Chacun est encore à la campagne, et je ne vois pas un chat; mais je m'en passe par l'impatience que me donne quelquefois le cercle d'hiver, et dont je me souviens l'automne. D'ailleurs, j'ai tant perdu (et tout perdu) qu'il faut s'accoutumer à la solitude, dont je sortirai par l'éternité. Je vous la souhaite, après moi, comme de raison, et je désire votre retour comme un moyen de consolation en cette vie.

Ce 21 (octobre 1784).

P. S. On imprime les sermons du

Père Élysée [1]; je crois qu'ils perdront beaucoup à l'impression.

[1] Il était mort en juillet 1783. Ses *Sermons* parurent, en 4 volumes in-12, de 1784 à 1786.

XII

(Octobre 1784.)

Je suis comblée du présent que je reçois, Monsieur, et j'en fais tout le cas que je dois : il ne vous rappellera pas à mon souvenir plus souvent, parce que cela est impossible; mais j'y penserai avec un plaisir plus vif, parce que c'est un gage de votre amitié. J'ai vu madame de Meilhan comme de raison, et je l'ai trouvée toute remplie des sentiments qu'elle vous doit, et qu'elle a par inclination. Cela m'a fait plaisir, car c'est un moyen de bonheur souvent plus effectif qu'il n'est senti. C'est elle qui m'a

remis la lettre et le portrait [1] : jugez si elle pouvait mieux débuter.

[1] Il s'agit sans doute du portrait de Senac de Meilhan, que la ville de Valenciennes reconnaissante fit faire pour être placé à l'hôtel de ville : « *Valencenensis civitas beneficiorum memor offerebat, anno MDCCLXXXIII.* » Ce portrait par Duplessis a été gravé par Bervic, et la gravure, dont la marquise recevait ici un exemplaire, est d'une magnifique exécution.

XIII

Rien ne prouve davantage votre amour pour les Lettres, Monsieur, que le désir d'être de l'Académie, au milieu de vos courses militaires [1]; je crois que vous réussirez par la suite, car il paraît que cet honneur regarde M. de Guibert pour cette fois-ci [2]. Je vous avertis que

[1] Senac de Meilhan avait été fait intendant de la guerre, sous le ministère du comte de Saint-Germain, mais ne s'était pas longtemps maintenu dans cette charge. Il n'avait pas toutefois entièrement dit adieu aux affaires militaires, comme on le voit ici et comme on le verra encore mieux plus loin, dans la lettre où la marquise lui parle du grand avenir qu'il a dans le camp de Saint-Roch, devant Gibraltar.

[2] Il fut en effet élu à la place de Thomas, le 15 décembre 1785, et reçu le 13 février suivant.

l'abbé Roubaud, qui travaille sur la langue, et qui était ami de ma mère, aura ma première recommandation, parce que je l'ai promis; mais il est très-peu sûr qu'il réussisse jamais. Je connais trois académiciens, sur lesquels je n'ai nul crédit, et ne puis en avoir; nos genres de vie sont si opposés, nos vues si différentes, qu'il est impossible que j'influe sur leur avis; mais enfin je vous rendrai justice, et il faut espérer qu'ils vous la feront.

Il y aura bien des places sous peu de temps: le Richelieu, le Buffon, et l'abbé de Boismont, apoplectique quoiqu'étique [1] : on a dit qu'il était paralysé; cependant il arrive à Paris; ainsi il faut

[1] Il mourut un an après, le 20 décembre 1786. Buffon et M. de Richelieu firent davantage attendre leur fauteuil.

qu'il soit mieux. Vous savez le mariage de mademoiselle Necker avec l'ambassadeur de Suède; je ne sais quand il se fera, mais on m'en a fait part, ainsi il est certain [1]. Nous parlons peu actuellement du cardinal de Rohan; nous attendons le mois prochain pour en rabâcher de nouveau, et cela nuit et jour [2]. Vous verrez son frère [3] à vos petits États. On dit qu'il n'en est pas très-touché; cela peut être du côté du cœur, mais l'honneur de la maison! L'intérêt ou la tendresse sont deux, et on les confond

[1] Dès le mois d'octobre 1785 il était annoncé. Le roi signa au contrat le 6 janvier 1786.

[2] Le cardinal était à la Bastille, attendant que le rapport sur son affaire eût été fait à la Grand'Chambre. Il ne le fut que vers le milieu du mois suivant.

[3] L'archevêque de Cambray, avec lequel M. de Meilhan devait en effet se trouver aux États de Hainaut.

très-souvent, ainsi que bien d'autres choses.

Je serai ravie d'apprendre votre retour, et de vous réitérer, Monsieur, l'amitié que je vous ai vouée.

Ce 21 (novembre 1785).

XIV

Je suis accoutumée, Monsieur, à vos maladies et à vos distractions; je désire bien vivement la fin des unes et des autres : ce qu'il y a de sûr, c'est que vous me retrouverez toujours quand vous le voudrez.

Vous ne me *détonnez* point en parlant du cardinal de Rohan, car depuis le 16 août [1] la tête m'en fend; mais je ne puis l'empêcher, et puisque voilà le Parlement saisi de ce procès, il faut s'armer de patience. Je crois que les gazettes suffisent : elles disent les faits, et je n'en

[1] C'est le jour où tout Paris avait appris qu'il avait été arrêté à Versailles, la veille, en habits pontificaux, pour le rôle qu'il avait joué dans l'affaire du *Collier*.

sais pas plus; ainsi je ne puis vous parler que de mes réflexions sur le malheur d'appartenir à quelqu'un. Il y a longtemps que j'en suis pénétrée; cependant, comme la philosophie n'est pas le lot de bien des gens, on se désespère d'être isolé, et on se fait des liens, quand Dieu nous en préserve, souvent avec aussi peu de succès que si c'étaient des enfants de notre chair. Recevons ce qui nous est donné, et tenons-nous-en là. Quand je considère l'état de la maison de Rohan, et, tout ce qu'elle perd depuis trois ans [1], et, bien plus, cette inconsidération très-méritée, je m'écrie : O obscurité! tu es la sauve-garde du repos, et par conséquent du bonheur; car qui

[1] La banqueroute Guemené, qui jeta tant de déconsidération sur la maison de Rohan, avait eu lieu en 1782.

peut dire ce qu'on serait en voulant des places, des biens, des titres, des rangs au-dessus des autres, où on arrive par l'intrigue, où on se maintient par la bassesse, et dont on sort avec confusion souvent, et toujours avec douleur? Mais il faut, pour être sage, pouvoir durer avec soi-même (car l'ennui est la source de tous les écarts), donner à la vie la consistance qu'elle a, qui est bien peu de chose; et, si tous ces calculs ne font pas rire, ils empêchent souvent de pleurer.

J'attends des nouvelles de votre fièvre, c'est-à-dire de sa fin : mais je vous admire de travailler avec la fièvre; vos écrits en auront-ils plus d'énergie? Pour moi, ce serait tout le contraire; mais je suis faible, et vous êtes fort. M. de Mirabeau est sans le sol, et travaille pour

vivre, sur quelque matière que ce soit [1]. J'ai vu son ouvrage sur l'Escaut [2]; que d'esprit perdu! Joseph le fait réimprimer chez lui, à ce qu'on dit; c'est une rodomontade. Si ce siècle est celui des projets de banque et de finances, c'est que les têtes ont tourné; car les seigneurs se rui-

[1] On dirait, à lire cette phrase, que Chamfort avait montré à la marquise la lettre que Mirabeau lui avait écrite, un an juste auparavant, le 23 juillet 1784. Chamfort était alors à Rosny, et Mirabeau lui disait (nous avons copié sur l'autographe): « S'il est possible, dans ce beau Rosny, que le plus désintéressé des surintendants qu'ait eus la France n'a pas dédaigné de porter à une valeur de plusieurs millions, de penser à l'indigence et de former des plans utiles pour elle, rêvez à quelque grande entreprise de librairie que vous puissiez proposer à Panckoucke pour moi, et qui m'assure la liberté d'envoyer chercher dix ou douze fois par an douze ou quinze louis; certainement je ne serai ni aussi indiscret, ni aussi paresseux, ni probablement aussi stupide que La Harpe. »

[2] *Doutes sur la liberté de l'Escaut*, 1785, in-8°.

nent en spéculations. Le prince de Salm, à ce qu'on dit, a été à Spa, ayant spéculé qu'il y allait gagner quatre millions, et on dit qu'il y a perdu quinze cent mille livres. Je ne sais si cela n'est pas exagéré, mais il a fait, il y a un mois, une apparition de quarante-huit heures ici. Il me vint voir, superbe, et avec l'air le plus embarrassé que j'aie vu. On m'a assuré qu'il était venu demander des secours à MM. Leleu, qui l'avaient envoyé au diable, et que, s'étant réduit à vingt-cinq louis pour s'en retourner à Kyon, un malheureux procureur les avait prêtés : si tout cela est vrai, il est perdu sans ressource.

On dit que cette madame de La Motte dit ne savoir ce que c'est que ce collier : on verra si elle soutiendra cela à la confrontation bien ignominieuse pour le

cardinal. Ce qui m'étonne, c'est qu'elle a quarante-cinq ans : c'est donc pour le faire premier ministre qu'il la voyait jour et nuit, et il le disait à ses protégés, et leur faisait faire des souhaits pour les exaucer dans trois mois. Cela est fol. Mais voyez où en est la maison de Rohan, qui, pour sauver son membre de l'escroquerie, dit qu'il est fol, et la dame La Motte le dit aussi. Elle ne nie ni ses bontés ni ses caresses, mais elle ajoute que Cagliostro l'a fait affoler; il a soupé avec Cléopâtre, etc. Ce Cagliostro est, avec sa prétendue femme, à la Bastille. Hier les lettres d'attribution au Parlement n'étaient pas encore arrivées; on les attend. Je n'ai rien de plus à vous dire, et je vous réitère, Monsieur, tous les sentiments que je vous ai voués.

On dit M. de Saint-Priest, inten-

dant de Languedoc, mort, ou prêt à l'être [1].

Ce 3 (septembre 1785).

[1] Guignard de Saint-Priest, intendant du Languedoc depuis 1764.

XV

(Février 1786.)

J'ai perdu l'espérance de devenir jamais administratrice; je ne puis lire ce *chef-d'œuvre*. J'en suis fâchée pour nos entretiens, mais mon impuissance est complète. Faites-vous imprimer, car je vous entends; vous n'avez jamais l'air du sarcasme, mais seulement de la discussion: vous éclairez sans agiter, et ceci m'agite à crédit. Restez comme vous êtes, et surtout conservez-moi votre amitié.

Le livre de Roubaud paraît; vous le trouverez partout. Lisez l'article *Gratitude*, *Reconnoissance* [1].

[1] Les *Nouveaux Synonymes françois*, de l'abbé Rou-

baud, 4 vol. in-8°, avaient paru dans les premiers mois de l'année 1786. C'est un livre qui répondait à l'un des goûts de cette société, où l'on aimait à jouer aux synonymes, comme on en a la preuve dans ces lettres mêmes. La marquise, qui partageait ce goût autant que personne, et dont l'abbé Roubaud était le vieil ami, fut peut-être pour quelque chose dans la rédaction de cet ouvrage et dans les articles mêmes qu'elle indique.

XVI

Je vous renvoie, Monsieur, la lettre de M. de Rancé; l'auteur [1] ne connaît pas les voies intérieures, fait des interprétations de saint Paul à sa guise, et qui ne sont pas heureuses; enfin, je n'en suis pas contente. L'archevêque de Vienne [2] l'est aussi peu; il ne sait ni ne saura de qui elle est. L'abbé pouvait motiver beaucoup mieux les raisons de rester dans le monde, en y opposant les inconvénients de la solitude et des solitaires.

[1] C'est Senac lui-même. Cette lettre, plus ou moins corrigée, peut se lire dans les *Mémoires d'Anne de Gonzague* (seconde édition, 1789).

[2] Jean-George Le Franc de Pompignan, dont il a été déjà question. En 1774, il avait quitté l'évêché du Puy pour l'archevêché de Vienne.

Je n'en ai pris nulle copie, j'ai perdu mon lecteur depuis peu de jours; ainsi elle ne courra pas par moi. En tout, les décisions doivent porter sur le caractère de la personne, sur les dangers auxquels il l'expose; enfin cela a dû être autrement discuté. L'auteur trouvera peut-être que je suis haute justicière, mais je dis mon impression comme il l'a exigé; je ne juge jamais que d'après elle.

Il y a deux mois que je n'ai vu l'abbé Roubaud; j'y ai envoyé deux fois, et le laisserai là, n'ayant rien à me reprocher. Si vous allez chez la duchesse de Croy, vous y verrez la maréchale de Muy, et si vous voulez savoir de celles (*des nouvelles*) de l'abbé de Boismont, je vous en envoie. C'est de la Vie de Turgot [1] *dont* il

[1] La marquise en parle encore dans la lettre du 16 septembre 1786.

est question plus haut; je n'y répondrai rien, étant sûre des dits et redits que je déteste. Avouez que l'on est bien bête d'avoir plus d'esprit que les autres; on parle toujours à des sourds, qui malheureusement ne sont pas muets : telle est la vie. Revenez, Monsieur; vous me devenez chaque jour plus précieux.

20 (mai 1786).

TAYLOR INST. OXFORD

XVII

Comme je vous ai mandé l'absence de l'abbé Roubaud, je veux vous annoncer qu'il m'est rendu, et que j'ai pris pour bonnes ses raisons. Mais ma joie ne me porterait pas à écrire, si je ne croyais devoir vous dire qu'il m'a nommé l'auteur des *Mémoires de la Princesse Palatine*[1]. J'ai douté qu'il fût instruit; mais,

[1] *Mémoires d'Anne de Gonzague, Princesse Palatine*, Paris, 1786, in-8°. Senac de Meilhan, qui les a écrits, avait voulu donner le change au public avec ces pseudo-mémoires; mais, sans même qu'ils eussent besoin d'être mis au fait par une indiscrétion, les habiles, tels que Suard et Grimm, ne s'y trompèrent pas. Ils devinèrent fort bien le pastiche, comme on peut le voir par la *Correspondance* de Grimm, du mois de mai 1786. (Édit. Taschereau, t. XIII, pag. 99-101.) Il ne man-

sans vouloir me nommer qui le lui avait dit, il m'a donné des renseignements que j'ignorais, comme que la M. de T. les avait présentés. Il y a ici quelques indiscrets; cela est de peu d'importance aujourd'hui, mais doit avertir pour l'avenir. Je vous ai mandé le peu d'approbation que je donnais à la lettre de Rancé, en vous la renvoyant; j'aurais répondu pour la princesse[1] si j'en avais eu le temps. Le soin de sa famille devait peu l'inquiéter, puisque toutes ses filles étaient pourvues, et que d'ailleurs c'est une grande duperie de risquer son salut pour l'édification de quelques-uns; car l'édification générale se trouve bien plus en gros qu'en détail; mais son âge, ses syncopes,

quait à Grimm, à cette date, que de savoir, ce que savait déjà l'abbé Roubaud, le nom du véritable auteur.

[1] La lettre supposée de Rancé était adressée à la Princesse Palatine.

et les dangers d'un repentir presque certain, étaient des considérations puissantes pour l'arrêter. Il n'est pas vrai qu'on se soutienne tous dans les monastères; on a la même croyance, mais on l'applique selon son humeur, et les supérieures n'ont pas peu à faire pour faire marcher avec harmonie toutes ces élues. En voilà assez, et peut-être trop. Je vous réitère mon amitié invariable.

Ce 24 (mai 1786).

XVIII

Vous n'avez point voulu blanchir mon linge sale, à la bonne heure : je n'ai pas le temps d'y retoucher. J'ai mon homme d'affaires ici depuis cinq semaines, et je m'occupe de connaissances qui ne doivent m'être que d'un usage fort court; tout cela ajoute à mon dégoût, qui est extrême; mais il faut de l'ordre, sans quoi point de salut. Mes rachats sont payés, mes legs le sont aussi; mais il faut rembourser les prêteurs. Tout cela sera fini à Noël, et je louerai désormais à perte; c'est mon projet, afin de toucher tant, et de n'en plus entendre parler [1]; mes suc-

[1] « La fortune de madame de Crequi consistait en

cesseurs feront ce qu'ils voudront à ma mort : j'aurai agi en conscience. Voilà un Compliment de l'évêque d'Alais à madame Élisabeth[1] ; c'est lui qui portait la parole pour les États de Languedoc, et il a réussi jusqu'au délire à la Cour. Je n'ai pu avoir que cet échantillon, qui

fermes et métairies, dans la Bretagne et dans le Maine ; elle aimait ses fermiers, qui étaient dans la famille de père en fils, *et ne voulut jamais qu'on augmentât leurs fermages ;* aussi en était-elle chérie. » (*Notice sur la marquise de Crequi,* par M. Percheron ; Paris, 1855, in-12, p. 28.)

[1] Ce Compliment de M. de Bausset, le futur cardinal, qui était évêque d'Alais depuis 1784, fit événement, en effet, au mois d'août 1786. (*Voy.* Grimm, édit. Taschereau, t. XIII, p. 485.) Il fut publié dans plusieurs recueils, mais *le Conservateur* (1787, in-12) est le seul qui l'ait donné d'une façon correcte (t. II, p. 273). Ce qu'en dit la marquise, en opposition avec l'engouement général, est tout à fait juste. Le parallèle de Madame Élisabeth avec la vertu a beau être bien soutenu, il finit par tomber dans le galimatias.

peut-être vous consolera de la totalité. C'est un galimatias pour moi, qui tous les jours trouve le monde plus bête. L'allégorie est mal soutenue, mal pensée et précieusement écrite; d'ailleurs, de croupir sur si peu de chose est une preuve de privation pour les admirateurs. Les Salm sont ici toujours, cherchant à tout vendre et à piaffer [1]; le baron de Bre-

[1] La marquise de Crequi était très-amie de la princesse douairière de Salm-Kirbourg; on le voit par une anecdote que raconte madame du Deffand, au sujet du duel de Lanjamet avec le fils de la princesse (lettre à Horace Walpole, du 6 mars 1776). C'est de ce fils, Frédéric III, rhingrave de Salm, qu'il est surtout question ici. Ses prodigalités, dont la plus évidente fut la construction de l'hôtel occupé aujourd'hui par la Légion d'Honneur; ses dettes; ses procès, dont le plus considérable fut celui qu'il perdit contre Squire et Tastet, avec peu d'honneur, et 40,000 francs de dommages et intérêts qu'il dut leur payer; ses duels, tout enfin contribua à lui faire la plus malheureuse réputation. Il ne la méritait pas, selon M. de Tilly : « Criblé

teuil soutient qu'il n'en a pas pour deux ans, et que l'hôpital sera sa fin. Sa sœur Hohenzollern[1] a un coureur, trois

de coups d'épée, dit-il, on suspectait son courage; ruiné après avoir gaspillé une fortune considérable, sa probité était attaquée. Il passait pour *peu sûr* au jeu, et y avait perdu des sommes immenses. On n'osait pas lui contester de l'esprit, mais on niait qu'il eût le sens commun; et, avec un fonds d'instruction que j'ai trouvé chez peu de gens, sa conversation n'attachait personne. Ne serait-ce pas qu'on refuse de la confiance à l'esprit des gens du caractère desquels on se défie? Haut comme les nues, ce dont tout le monde était parfaitement persuadé, on l'attendait toujours à quelque bassesse, pour se dédommager de son orgueil et l'en punir. »

[1] La princesse Amélie de Hohenzollern, sœur du prince de Salm. On sait par quel rare dévouement elle expia cette vie de dissipation. Lorsque son frère eut péri sur l'échafaud, elle acheta le terrain, voisin de la barrière du Trône, où il reposait avec treize cents autres victimes; elle espérait pouvoir reconnaître ses restes et les transporter en Allemagne. Cette touchante entreprise, qui ne put avoir le résultat espéré, fait le sujet du poëme de Treneuil: *Amélie ou l'Héroïsme de la Piété fraternelle*; Paris, 1807.

laquais, trois femmes, et un carrosse à elle, sans que le prince son époux y contribue, comme de raison; j'en suis d'une fatigue incroyable, et toujours des mensonges sans fin. J'admire le goût que ces femmes-là ont pour Paris, c'est-à-dire la sœur, se jetant dans un carrosse sans aucun dessein, mal reçue partout, et ennuyée autant qu'elle est ennuyeuse. Je crains les connaissances, je deviens sauvage; les femmes surtout m'assomment; elles parlent de tout, et ne savent rien, et n'ont jamais réfléchi. Mais voilà M. Neuville qui arrive. Allons! faisons des calculs, et laissons M. l'intendant jouir de son administration.

Ce 30 (août 1786).

XIX

Le cardinal de Rohan est transféré à Marmoutiers, dans le faubourg de Tours[1]; voilà une habitation saine, un pays charmant, un air pur, et une société très-ecclésiastique : je crois devoir vous faire part de cette nouvelle, que vous n'apprendriez qu'à votre retour, ou plutôt je veux vous écrire, voilà ce qu'il y a de plus clair. Le chevalier de Pougens a passé ici trois semaines, et est retourné à Londres[2]; je lui demandai des nou-

[1] Après sa condamnation, il avait d'abord été envoyé à la Chaise-Dieu, où il était encore au mois de juillet 1786. Il resta à Marmoutiers jusqu'au mois d'août de l'année suivante.

[2] M. de Pougens avait été envoyé à Londres en

velles de madame de Tessé; il me dit qu'il ne l'avait point vue[1]; cela me glaça. Je ne demandai rien, mais j'entrevis beaucoup, et je ne comprends pas ce qui a pu occasionner cette disparate. Je me souvins alors de ce que vous avez écrit sur l'amitié, et je dis : *Il a raison;* ensuite, je tourne mes regards sur trente-deux ans d'amitié avec mon si cher oncle[2], et je dis : *Il a tort.* J'avoue que ce goût, cette estime, cette

mission par le ministre des affaires étrangères. Il y resta plusieurs années, pendant lesquelles il fit deux voyages en France. (*Voy.* les *Mémoires* de Pougens, p. 130.)

[1] Il l'avait connue à Rome, et on voit dans ses *Mémoires*, p. 109, qu'il avait été intimement lié avec elle. Après une brouille, dont ces mêmes *Mémoires* expliquent les causes, il cessa d'aller chez elle et ne la revit jamais. Pougens n'était nullement de la race des ingrats, et il ne pensait pas d'eux autrement que madame de Crequi (voy. ses *Mémoires*, p. 123).

[2] Louis-Gabriel de Froullay, bailli de l'Ordre de

persuasion avaient des bases très-solides; tout est anéanti pour moi depuis cette cruelle perte. J'ai appris aussi que madame de Tessé était triste et abattue; comme je ne puis y apporter remède, je tâche de m'en distraire, car je lui désire du bonheur, et j'ai du goût pour elle. La Vie de M. Turgot est très-défendue; patientez six mois, et vous l'aurez, car tout perce[1]. Adieu, Monsieur; ceci est un caprice de ma plume,

Malte, général des galères, ambassadeur de l'Ordre en France. Il était mort à soixante-douze ans, le 26 août 1766 : « Il aimait sa nièce comme sa propre enfant, dit M. Percheron, et elle fut pour lui la fille la plus tendre, la plus attentive, la plus dévouée et la plus soumise. Cette mort laissa un grand vide dans la vie de madame de Crequi, et il fallut toute sa philosophie et toute sa religion pour pouvoir le supporter. » (*Notice sur la marquise de Crequi*, p. 20.)

[1] La *Vie de Turgot*, par Condorcet. Ce que dit ici la marquise sur ce livre, dont on empêchait l'émission,

qui ne demande pas mieux que de vous tracer l'amitié que j'ai pour vous. Elle se fortifie par détail; c'est une preuve que la racine est profonde.

Ce 19 au soir (septembre 1786).

P. S. Mandez-moi la différence de *taquine* et *mutine*.

se rapporte au mieux avec ce qu'on lit, sous la date du 1er septembre 1786, dans la *Correspondance littéraire secrète* : « La *Vie de M. Turgot* perce difficilement. On l'attribue au marquis de Condorcet; il est aisé d'y reconnaître sa plume fine et exercée, son esprit philosophique et son amitié pour M. Turgot.... C'est, d'un bout à l'autre, une satire très-adroite du système de M. Necker. »

XX

C'est une assez mauvaise excuse, Monsieur, que celle que vous me donnez, mais je m'en accommode sans examen; au surplus, la marraine demeure en possession de son titre, et le parrain se nomme Lally-Tollendal [1]; je vous l'ai mandé, non par la conséquence de l'objet, mais parce que je croyais le devoir. Au reste, je serai ravie de voir vos nouveaux enfants, mais sans rien exiger. Madame Daubenton [2] (je ne savais pas

[1] Il s'agit peut-être ici d'un *titre* qu'elle avait trouvé pour un ouvrage de Senac de Meilhan, titre qui aurait eu l'approbation de M. de Lally-Tollendal, mais que l'auteur n'avait pas accepté.

[2] Femme du naturaliste. Sa fille épousa le fils de

qu'il y en eût une) vient de donner un roman, *Zélie au désert;* j'en ai ouï parler sans éloge, mais on m'a dit que madame de Beauvau l'avait pris sous sa protection, ce qui n'en assure pas plus le succès que celui de *Télèphe*[1]. Les *Mémoires ou Loisirs d'un Ministre*[2] (c'est

Buffon et joua un rôle dans la Révolution, comme maîtresse du duc d'Orléans. On n'avait pas trompé la marquise sur ce que valait *Zélie au désert.*

[1] Pechméja en est l'auteur. Grimm confirme ainsi dans sa *Correspondance* (mars 1784) ce que dit la marquise du patronage accordé par madame de Beauvau à ce roman : « Plusieurs grandes dames, mesdames de Beauvau, de La Marck, de Tessé, qui passent une partie de l'année à Saint-Germain, et qui ont rendu depuis longtemps aux qualités personnelles de l'auteur la justice qui leur est due, ont bien voulu prendre l'ouvrage sous leur protection et se sont chargées d'en faire la fortune. »

[2] *Loisirs d'un Ministre, ou Essais dans le goût de ceux de Montaigne, composés en* 1756, 2 vol. in-8°. Dès le mois de juin 1785 ils avaient paru, mais

le marquis d'Argenson) paraissent publiquement; son livre d'administration[1] n'y est pas; cela me touche peu. Les *Mémoires de Saint-Simon*[2] sont entre les mains du censeur; de six volumes on en fera à peine trois, et c'est encore assez. La *Vie d'Élisabeth*, par mademoiselle de Keralio, paraît, c'est-à-dire les deux premiers volumes[3]. Je lis peu, ainsi je ne sais si cela est bon. Vous l'apprendrez à votre arrivée, que vous ne hâterez pas pour cela. On parle déjà

non *publiquement*. (*Voy.* Grimm, édit. Taschereau, t. XII, p. 341.) Les pensées du marquis d'Argenson y ont été tout à fait adoucies et modifiées par le marquis de Paulmy, son fils.

[1] *Considérations sur le Gouvernement ancien et présent de la France.*

[2] Il en sera reparlé dans une autre lettre.

[3] L'ouvrage en eut cinq, dont le dernier parut en 1789.

du retour de M. du Bucq [1]; comme il ne m'a écrit que de Dunkerque, je sup-

[1] Ancien premier commis de la marine, et, en cette partie, l'homme de confiance de M. le duc de Choiseul pendant son ministère. On verra, par l'une des lettres qui suivent, quel cas la marquise faisait de lui. M. du Bucq semble avoir été un de ces hommes de conversation qui ne laissent qu'un souvenir, et dont l'esprit, pour avoir manqué de se fixer dans quelque bon ouvrage, ne survit pas à la parole qui l'a fait briller. Le prince de Ligne prétend qu'il travailla beaucoup à l'*Histoire des Indes* de Raynal. Joignez à cette part de collaboration anonyme un *Mémoire* sur le commerce des métropoles avec leurs colonies, fort critiqué dans les *Mémoires secrets* (8 janvier 1785), c'est tout ce qu'on sait de ses écrits. Cérutti, dans sa *Dissertation sur les Monuments antiques,* le donne comme un homme pensant toujours d'après lui-même, et cite de lui, entres autres pensées, celle-ci : « Le seul moyen d'éviter les disputes de *mots,* c'est de les assujettir à la police des définitions. » Grimm met sous son nom cette boutade originale : « Rien ne fait plus d'honneur à l'influence du gouvernement despotique que les mœurs et l'éducation des chiens ; dans le plus dur esclavage, ils conservent les vertus utiles à leurs maîtres,

pose qu'il n'est pas arrivé, et s'il revient au mois de mai, ce n'est plus la peine d'écrire. On ne peut pas être plus commode pour ses amis : ne jamais les gêner, et les bien recevoir lorsqu'ils n'ont rien de mieux à faire que de nous entretenir; et, sur ce, je vous réitère

soumission, fidélité, attachement, courage, un courage même qui va souvent jusqu'à l'héroïsme de la valeur. » Grimm cite de lui quelques autres mots qui semblent un peu maniérés. Enfin, dans les *Mélanges extraits des manuscrits de madame Necker* (t. III, page 82), se trouve cette anecdote, où l'esprit de M. du Bucq est encore mis en jeu : « M. Turgot, après avoir permis la sortie des grains, fut surpris de la révolte des peuples à cette occasion. C'est, disait-il, parce qu'on n'a pas donné encore assez de liberté. Il me rappelle, disait M. du Bucq à ce sujet, un médecin qui vit mourir son malade, après l'avoir fait saigner vingt fois, et qui s'écria : « Je l'avais bien dit, qu'on ne l'avait pas assez saigné ! » — Il disait dans le même sens qu'on devrait mettre pour épigraphe aux livres des Économistes : « *Le malade en mourra, mais c'est une bien belle opération.* »

mes très-humbles services, comme disait Costar.

Avez-vous lu les Synonymes de la feuille d'hier, 6? On les dit de madame de Staël. Qu'ils soient de n'importe qui, cela ne vaut rien,—*Constance, Fidélité*.

Ce 7 (décembre 1786).

XXI

Voudriez-vous dîner ici samedi avec des abbés qui ne sont pas bêtes? Faites passer votre postillon demain matin avec réponse. Ne vous gênez point, et ne le dites pas à M. de Tessé, auquel je n'en veux pas donner. Je n'ai pas plus de prétention à la bonne chère qu'au reste, et ma santé m'interdit les bons cuisiniers; c'est une preuve d'amitié que je donne, de confiance et de considération; on peut y répondre ou la refuser.

J'ai relu ce matin l'endroit de mademoiselle de Vendôme [1]; je n'y avais

[1] Dans les *Considérations sur l'Esprit et les Mœurs,*

fait d'autre attention que celle de l'en croire aimé et favorisé de billets. Oh! vraiment, j'étais bien bête alors, et j'ai tant d'esprit aujourd'hui que j'aimerais mieux que tout eût été conjugalement que furtivement : l'un peut venir d'une passion, l'autre est un libertinage réfléchi.

Ce 9 janvier (1787).

1787, in-8°, p. 228. Senac y citait un passage des *Mémoires* du cardinal de Retz sur mademoiselle de Vendôme, passage un peu leste et qu'il aggravait par son commentaire. C'est un des endroits qu'il supprima en faisant réimprimer ses *Considérations* en 1789, et qui lui font dire à la page 2 de l'*Avertissement* : « J'ai supprimé quelques passages qui ne présentaient rien de neuf, et d'autres qui ont été justement critiqués. »

XXII

Je suis très-obligée à M. de Meilhan de regretter une société qui n'a de mérite que de connaître ce qu'il vaut; ce n'en est peut-être pas un petit, malgré l'évidence.

Je ne nie rien de ce qu'il reprend dans M. de Rivarol; mais, vu la misère des temps, je le trouve bon; il y a une sorte d'originalité dans le style et des aperçus qui ne sont que trop justes, mais il faut s'en distraire. Mes compliments à vos beautés; j'irais les voir si je ne craignais de ne pas vous trouver, et nous nous embarrasserions réciproquement.

Ce 12 (janvier 1787).

XXIII

Je suis très-fâchée de l'état de M. de Meilhan, et très-aise qu'il aille mieux. Ce temps-ci me paraît détestable, chaud et froid; il n'y a que les conversations qui soient pires. Je ne sais plus ni parler ni penser; je suis abrutie; mon esprit est obstrué, et mon cœur meurt de faim; j'ai donc grand besoin de votre présence. Madame de Genlis vient de donner un livre qui annonce une fureur de dévotion [1]. Si vous en êtes curieux,

[1] *La Religion considérée comme l'unique base du Bonheur et de la véritable Philosophie*, 1787, in-8°. Grimm parle de ce livre dans sa *Correspondance* dès le mois d'avril 1787. — Nous donnons à la fin de ce volume deux lettres développées de la marquise de

envoyez-le chercher. Cela prête aux remarques sur le siècle.

Ce jeudi à 6 heures du soir (avril 1787).

Crequi sur les ouvrages d'éducation de madame de Genlis.

XXIV

(1787).

Je suis très-fâchée de votre incommodité, et j'espère qu'elle ne vous empêchera pas de venir dîner mardi, et que vous arriverez avec armes et bagage. J'aurai tout le temps de lire, car mon fils ira à un mariage; je me repais d'avance de ce plaisir.

XXV

(1787).

Je crains fort que vous n'ayez raison, mais cet *aimable*[1] ne le sera jamais longtemps pour moi. Je trouve qu'il faudrait faire un nouveau dictionnaire des mots qu'on applique mal, car on ne peut pas tenir à l'abus qu'on en fait. Mais il faudrait aussi une société qui sût ce qu'elle dit, et cela n'est pas aisé à trouver.

Ma santé est toujours resserrée, et

[1] Dans le livre de Senac, *Considérations sur l'Esprit et les Mœurs* (1re édit., page 310), se trouve un chapitre *De l'Homme aimable*. Il avait communiqué le manuscrit à Madame de Crequi, qui lui donnait librement ses avis.

par là très-souffrante toute l'année; je n'ai jamais connu ce bien-là, ni celui de la jeunesse. Je m'en suis consolée depuis que je vis seule, et je suis très-occupée de celle de ceux qui, comme vous, ont affaire en ce monde. Songez à votre estomac, c'est la cheville ouvrière; tâchez de vous abêtir, c'est le meilleur restaurant.

XXVI

Je vous remercie, Monsieur, de multiplier mes jouissances de votre livre [1], ainsi que celles de ceux auxquels je le prête. Je pouvais sur-le-champ vérifier les remarques, et j'ai tout de suite été à la page 197 [2]; mais jamais je ne puis ac-

[1] *Considérations sur le Luxe et les Richesses*, 1786, in-8o.

[2] De cette page jusqu'à la 217e se trouve le vingtième chapitre : *Des Fortunes particulières en divers temps*, dans lequel M. de Meilhan veut faire voir, par les détails dans lesquels il entre, « la corruption des gouvernements, la prodigalité des princes, le désordre des finances, la puissance des grands, l'avidité des courtisans, l'impéritie ou les malversations des ministres, les vices du régime qu'on suivait. » Il ne marque pas assez ce que sont ces mêmes vices dans le temps présent; de là le blâme et le courroux de madame de Crequi.

quiescer à l'utilité de ce tableau; à quoi sert-il? Oh! c'est pour faire voir les progrès du luxe; c'est bien plutôt pour justifier celui du siècle présent; la modération est si grande! la corruption des mœurs si légère! On doit se trouver très-heureux de vivre sous un tel règne; on n'y entend parler que de banqueroutes, assassinats, etc. Mais n'importe, on n'y paye pas de médecins pour empoisonner. Enfin, Monsieur, détachez-vous de mon approbation sur ce point, car j'ai été et suis courroucée en lisant ce morceau.

M. l'abbé Pluquet[1] n'a pas eu votre livre; je lui ai dit que c'était un oubli de vos gens, et je le crois.

[1] L'abbé Pluquet était intéressé à connaître le livre de Senac de Meilhan; cette même année, il avait publié un ouvrage sur le même sujet.

Je ne doute pas de vos embarras relativement aux projets, et je vous prie de compter sur mes dispenses de visites, et de croire que mon amitié n'en sera jamais altérée.

Ce 1er juin (1787).

XXVII

Je ne sais, Monsieur, où nous en sommes; pour moi, je vous aime et vous estime toujours; mais je pense que je tombe dans votre esprit et dans votre cœur. Je vous prie à dîner mercredi pour me dire le contraire, car, quand on fait de ces observations, on veut être rassuré. Ainsi, si je devine juste, laissez-moi dans l'illusion.

Je ne dîne plus qu'à deux heures et demie quand je ne suis pas seule. Mercredi est le 9, souvenez-vous-en; mon fils viendra.

Ce dimanche (1787).

XXVIII

Le premier chapitre [1] est de la plus grande beauté ; vous fondez votre édifice très-solidement, et avec un style qui ajoute infiniment à vos raisons, ou plutôt qui les met en évidence.

Le deuxième est bon, mais n'apprend rien.

Le troisième, *Des Monnaies*, superficiel ; car rien n'est plus essentiel que ce qui touche le commerce, et l'altération des monnaies, en commerçant avec l'étranger, doit nécessairement rendre la denrée acquise plus chère, puisque, mon

[1] Il s'agit des *Considérations sur les Richesses et le Luxe*, que Senac de Meilhan venait de publier.

or ne valant plus que 23 livres au lieu de 24, à son poids, je suis obligée de vous faire payer ce déchet. Vous traitez tout cela trop légèrement.

Je passe au chapitre huitième, que j'approuve à tous égards. Le style est partout enchanteur, les principes posés et démontrés avec une grande évidence, toutes vos notes justes et nécessaires; point de superfluité, mais une nourriture succulente et facile à digérer.

Tout ce que vous dites sur le luxe est admirable; mais la manière dont vous réfutez M. N. est si forte par la vérité que je crois qu'il sera outré [1]. Ce

[1] M. Necker, dans son livre sur l'*Administration des Finances*, avait dit : « Deux grands obstacles à l'accroissement excessif du luxe sont l'inconstance du goût et l'empire de la mode. » Senac de Meilhan réplique victorieusement : « Substituez à ces mots : *deux grands obstacles*, ceux-ci : *causes fécondes du luxe*, en laissant

ne sera pas votre faute, c'est la sienne; et c'est ce qui le rendra furieux, parce que voir le contraire de ce qui est, et donner pour raisons ce qui sape son opinion par le fondement, est une bévue très-humiliante. Il n'est pas possible qu'il ne sente cette démonstration, et vous jugez bien qu'il ne peut qu'en être vivement blessé : ce n'est pas une égratignure, c'est un coup de poignard.

Voilà mon premier aperçu; je vous enverrai les suivants, puisque vous le désirez.

A Paris, ce 21 (juillet 1787).

subsister le reste de la phrase, et la proposition sera parfaitement juste. » — On trouve un compte rendu du livre de Senac de Meilhan dans le *Journal de Paris* du 7 juillet.

XXIX

Vous êtes parti, m'a-t-on dit; êtes-vous arrivé? Je vous prie, Monsieur, de permettre cette question. Je me persuade que l'administration vous suffoque, et moi aussi, vous par les détails, moi par les discours; nous en sommes toujours aux itératives représentations[1]; rien ne passe, et je ne puis ni ne veux savoir comment cela finira.

Les révolutions des empires paraissent au vulgaire l'effet des circonstances,

[1] Ce sont les *Itératives Supplications* présentées au Roi par le Parlement au mois de juillet 1787, à l'effet d'obtenir la communication des états du Trésor royal, sans lesquels on ne pouvait s'édifier sur la réalité du déficit, et délibérer sur la nécessité de l'impôt.

mais le philosophe y voit la suite des révolutions dans les opinions reçues. Elle (l'opinion) est longue à détruire, mais le temps la sape par les fondements, et alors tout change, depuis les principes jusqu'à l'habillement; on a soif de nouveauté, et, si le gouvernement ne fait attention à cet ensemble, il peut et il doit en résulter les plus grands malheurs.

Mais loin de moi toutes ces conséquences! Parlons plutôt de votre livre : il passe pour être sans méthode et trop superficiel; mais, pour le style, chacun le trouve, comme moi, charmant. Le dialogue, surtout, réussit à merveille[1] : somme totale, il réussit. Pour moi, le

[1] C'est le dialogue entre Semblançay et l'abbé Terray, qui forme le trente-huitième chapitre des *Considérations sur le Luxe et les Richesses*.

beau morceau est le *Luxe;* et, à propos de cet article, madame de Staël est accouchée d'une fille. Parlez-moi de votre santé, et croyez que j'y prends l'intérêt le plus tendre.

Ce 25 (juillet 1787).

XXX

Ma vocation à l'anéantissement est décidée; ainsi, Monsieur, oubliez *Arsène*[1] pour la dédicace, et souvenez-vous-en toujours pour lui communiquer vos pensées : lorsqu'on est jeune, la médisance attaque, mais lorsqu'on est vieille, le ridicule prend sa place, et c'est bien pis. Lorsque j'usai de votre permission, je sentis l'inconvénient, mais je ne fus frappée que de celui-là; j'en verrais d'autres aujourd'hui, et il faut les éviter tous en me supprimant.

[1] On sait que c'est elle-même. M. de Meilhan l'avait sans doute priée d'accepter sous ce pseudonyme la dédicace du livre qu'il publia peu de mois après : *Considérations sur l'Esprit et les Mœurs.*

Je n'ai point reçu votre lettre de départ, mais, si elle ne contient rien, n'en ayez nulle inquiétude : je n'en suis pas à cela près avec mes amis.

Encore hier une mortelle séance de six heures ! L'édit du timbre paraît au moins suspendu[1] ; on a présenté l'impôt territorial, et beaucoup de débats, comme vous jugez bien : ce timbre aliénait toutes les têtes, qui sont déjà timbrées. Raillerie à part, ce serait une importunité qui sent l'inquisition. Pour moi, je suis soumise à tout, et ce n'est pas à mon âge qu'on doit tant s'inquiéter.

Je suis ravie que vous ayez été con-

[1] Cet édit n'en fut pas moins rendu peu de jours après, ainsi que celui de l'impôt territorial dont parle aussi la marquise. Le 6 août, il y eut un lit de justice pour en exiger l'enregistrement. Ces édits ne reçurent pourtant pas d'exécution.

tent de mon observation ; j'y ajouterai que le prince doit veiller à la religion et aux mœurs pour son intérêt propre, indépendant de toute autre vue ; mais j'avoue que, lorsque la politique en est la base, les passions renversent bientôt l'édifice qu'elle seule a élevé.

Adieu, Monsieur ; vous faites un métier qui me serait odieux : vous êtes né pour être peintre, et point maçon. Dieu vous préserve de l'ennui et vous tienne en joie et santé !

Ce 31 (juillet 1787).

XXXI

Vraiment oui, voilà bien du train, et qui nous en tirera ? L'Assemblée du Clergé est remise en mai. Tout ce qui se dit, s'écrit et se pratique n'a pas l'ombre du bon sens. Le Parlement a convoqué les Pairs pour le 27 à Troyes ; je ne sais ce qui en résultera. On parle de conciliation au milieu de tout cela ; je ne sais ni ne conçois par où elle arrivera.

L'envie que j'ai de causer avec mon ami me fait écrire sans savoir ce que je lui dirai. Je le prie de lire dans Pascal, ch. 25, art. 6, ce que dit ce génie[1]. Je

[1] « L'art de bouleverser les États est d'ébranler les coutumes établies, en sondant jusque dans leur source,

lui demande encore de lire, ou plutôt je vais vous le copier, ce que dit Pasquier dans ses lettres, tome I, lettre 40[1] : « C'est une vieille folie qui court en l'es-« prit des plus sages François qu'il n'y a « rien qui puisse tant soulager le peuple « que telles assemblées ; au contraire, il « n'y a rien qui lui procure plus de tort « pour une infinité de raisons. »

pour y faire remarquer le défaut d'autorité et de justice. Il faut, dit-on, recourir aux lois fondamentales et primitives de l'État qu'une coutume injuste a abolies. C'est un jeu sûr pour tout perdre. Rien ne sera juste à cette balance. Cependant le peuple prête aisément l'oreille à ces discours ; il secoue le joug dès qu'il le reconnaît ; et les grands en profitent à sa ruine, et à celle de ces curieux examinateurs des coutumes reçues. Mais, par un défaut contraire, les hommes croient quelquefois pouvoir faire avec justice tout ce qui n'est pas sans exemple. »

[1] Dans l'édition in-fol., c'est la lettre IX du liv. IV, à M. de Fonssomme, gentilhomme vendômois.

Mais, Monsieur, d'oser dire tout cela, c'est radoter. Les clubs sont fermés[1], et c'est une nouvelle qui fait un bruit étrange. Le Lycée a pensé être interdit; cela n'est pas encore. Souvenez-vous de vos prophéties, et voyez-en l'accomplissement. Il paraît un ouvrage de Target sur les Protestants qu'on dit excellent; je le crois, mais je ne le saurais lire : je suis si frivole que j'aime le style, et si bête que j'aime la justesse. M. Garat se présente pour l'Académie, Vicq d'Azyr, et, dit-on, M. d'Aguesseau, qui n'a d'autre titre que son grand-père. Je serais

[1] Lors du retour du Parlement, les membres des clubs espérèrent qu'on reviendrait sur la mesure qui avait fait fermer leurs lieux de réunion ; mais elle fut maintenue par une lettre que M. Thiroux de Crosne envoya à tous les commissaires des clubs, vers la fin de septembre 1787. Le Lycée fut seul excepté, sauf son salon de conversation.

fort aise que vous fissiez valoir vos droits, qui sont pour moi très-évidents; mais est-ce les droits qui décident?

Il y a une nouvelle faite pour faire du bruit, et que je viens d'apprendre. Madame d'Anglure a été jugée : le roi a cassé l'arrêt du Parlement de Bordeaux, et l'a admise pour le mariage de ses père et mère à la preuve testimoniale[1]. Voilà le succès du Mémoire de Target; il paraît que c'est dorénavant ce qu'on exigera d'eux, protestants, et on assure qu'il va paraître une loi en

[1] La marquise d'Anglure, fille d'un père protestant et d'une mère catholique, avait été, faute d'un acte de célébration de mariage entre eux, déclarée bâtarde par le Parlement de Bordeaux. C'est cet arrêt que le roi venait de casser. Une *Consultation* très-volumineuse de Target, donnée en date du 20 juin 1787, avait été pour beaucoup dans ce résultat.

conséquence[1]. Je n'ai pas encore été au salon; le froid a recommencé et ne doit plus finir; voilà un sot été, et surtout un temps difficile à passer. Que n'êtes-vous ici? vous y seriez mieux qu'où vous êtes, et nous raisonnerions sur bien des objets où je crois que nous serions d'accord. En attendant, je vous prie de me dire à votre aise si vous avez quelque ressource; car, de bonne foi, vous êtes dans une vilaine position. Je demande à Dieu que la guerre ne la rende pas pire.

Ce 26 (août 1787).

[1] Elle parut le 29 novembre de la même année.

XXXII

J'attendais votre réplique, Monsieur, pour vous envoyer cette feuille, que vous me renverrez à votre aise : j'y trouve une adulation pour M. Necker qui ôte le bon sens au journaliste; je ne crois pas que ce soit lui qui ait fait cet article; je le connais un peu : c'est un ex-jésuite qui me paraissait très-médiocre chez madame de Talmont, et très-ignorant[1]. J'ai cru que cela vous ferait plai-

[1] Sous ce jugement un peu sévère, il serait difficile de deviner un lettré aussi distingué que Cérutti. C'est pourtant de lui qu'il s'agit certainement; mais nous n'avons pu savoir à quel article de l'ex-jésuite, futur fondateur de *la Feuille villageoise*, la marquise fait ici allusion. M. Necker y était loué très-fort, à ce qu'il pa-

sir; car les journalistes ont cela de curieux, c'est qu'ils parlent toujours d'après le public, je dis leur public; car chacun a le sien, et vous savez que cette maladie s'étend jusqu'aux grands esprits.

Il est certain qu'un homme qui changerait aussi souvent de valets que nous changeons de ministres serait, à

rait. Il est donc assez curieux de rappeler, à propos de cet éloge que faisait de lui un journaliste, ce qu'il disait lui-même des journalistes. « Vous écrirez, leur dit-on, contre un tel auteur, une telle secte, plus encore contre un tel gouvernement, contre une telle nation; et le journaliste obéit. Est-ce là une fonction honorable? Non, sûrement; mais le public n'a pas encore pris la chose au sérieux. Il y a du hasard à tout. » Et c'est pour cela sans doute que M. Necker dut, malgré tout, savoir très-bon gré au journaliste de son article flatteur. Quelle belle occasion pour madame de Crequi de poser à Senac de Meilhan, comme elle le fera plus tard, cette question qui lui tenait tant à cœur : *Pourquoi recherchons-nous les suffrages des gens que nous méprisons?*

coup sûr, très-mal servi. On n'ose pas mander une nouvelle venue de bon lieu, parce qu'elle se détruit le quart d'heure d'après; il faut pourtant que chacun prenne de la consistance pour opérer, et d'ici là être calme. Ce qui est remarquable, c'est que, depuis le départ de Calonne[1], nous n'avons pas fait un pas; tout est en l'air, et cet état d'incertitude ajoute à la fermentation : chacun spécule, et les Lettres sont mises au rebut. Il faut s'en consoler, car je ne crois pas que de ma vie je retrouve à qui parler; c'est un moyen de détachement qu'il ne faut pas négliger. J'ai parlé de la place de l'Académie[2]; hors les académiciens, on ignorait qu'il y en eût une vacante.

[1] Il avait quitté le ministère le 29 avril 1787.

[2] Celle que M. de Paulmy, mort le 13 août 1787, avait laissée vacante.

Banque, administration, projets..., pour de la morale..., néant, et s'ils veulent s'en donner l'air, ce sont des lieux communs qui traînent dans le ruisseau, et que l'enfant de deux ans balbutie avec l'aide de sa bonne. Tout ce que je puis conjecturer, c'est que M. d'Aguesseau aura la palme achetée et même croissante sur la cheminée du chancelier [1]. Roubaud se présente, Vicq d'Azyr et Garat; le premier est le seul qui y ait droit; mais, en tous genres, les prétentions valent mieux que les droits.

On m'a dit que le roi avait fait écrire à tous les députés du commerce pour savoir les inconvénients du timbre [2]; cela me ferait croire qu'il n'aura pas lieu;

[1] C'est en effet M. d'Aguesseau qui fut élu.

[2] Il s'agit de l'édit du timbre. Il était très-impopu-

mais peut-être que j'ai tort, car je ne fais que bégayer sur toute l'administration. Pour le pauvre Marmontel, il ne sait ce qu'il dit. C'est de quoi nous parlerons cet hiver, si je sais encore parler. Il paraît des Lettres de mademoiselle Aïssé, maîtresse du chevalier d'Aydie[1]; je ne sais si elles sont vraies ou fausses; M. de Beauvau en est très-inquiet; mais, comme elle mourut en 1733, je ne l'ai pas vue, quoique j'eusse pu la voir, non

laire. Les résistances qu'il rencontrait finirent par le faire supprimer en ce même mois de septembre 1787. — Le roi, avant de retirer l'édit, avait en effet annoncé, comme on le voit dans cette lettre, qu'il consulterait les Chambres de commerce et les négociants sur les inconvénients du timbre.

[1] Les *Lettres de mademoiselle Aïssé*, avec les annotations de Voltaire, à qui le manuscrit avait été communiqué, parurent en effet en septembre 1787. Le *Journal de Paris* les annonça le 13 du mois suivant.

la juger [1]. Mandez-moi si vous reviendrez bientôt ici; il me semble que vous n'y feriez pas mal dans la tempête où l'on est. Si vous demeurez où vous êtes, je vous écrirai à tour de bras afin d'empêcher mon esprit de baisser. Je n'ai pas lu le livre dont vous me parlez; je l'aurai. Vraiment, je hurle avec les loups, ou plutôt j'aboie.

Ce 8 (septembre 1787).

[1] Madame de Crequi, née en 1714, n'avait que dix-neuf ans en 1733. Ces *Lettres de mademoiselle Aïssé* devaient l'intéresser, car elle avait beaucoup connu le chevalier d'Aydie, grand ami de son oncle, le bailli de Froullay. Le père de M. Percheron avait reçu de madame de Créqui un certain nombre de lettres, à elle adressées par le chevalier d'Aydie. (Voy. *Notice sur la marquise de Crequi*, pag. 19, 29, etc.) L'édition des *Lettres de mademoiselle Aïssé* donnée par M. Ravenel en 1846 contient quatre lettres de madame de Crequi à madame de Nanthia, fille d'Aïssé et du chevalier.

XXXIII

(Septembre 1787.)

L'administrateur Cérutti vient d'achever sa rhétorique : il promettait beaucoup, il y a vingt ans; il n'a pas fait un pas depuis ce temps-là. On voit effectivement des germes qui ne feront que des fausses couches. Total, ses vers m'ont paru prosaïques, et sa prose une pauvreté pomponnée. Ne vous étonnez pas de son extase vis-à-vis du siècle : il lui doit tout. Voilà mon avis, Monsieur; pour être sûre qu'il est bon, j'attends le vôtre.

XXXIV

Il n'est pas besoin de courage pour écrire à son ami, mais il est besoin de patience pour ne pas écrire comme on le voudrait. Pour aujourd'hui vous savez que tout est pacifié, et je pense que les Parlements de province suivront l'exemple de leur Parlement principal[1].

On est mal instruit lorsqu'on vous dit que l'opinion baisse sur M. Necker. *Monsieur*, le seul qui parût incapable de changer sur son compte, en a fait

[1] Le Parlement exilé à Troyes avait fait ses soumissions, d'abord par une démarche suppliante de son premier président auprès du roi, ensuite par l'enregistrement d'un édit auquel le ministère tenait beaucoup et qui concernait la prorogation du second vingtième.

l'éloge vis-à-vis de quelqu'un de ma connaissance, et sa Cour fit *chorus*. Je crois cependant qu'il n'espère pas beaucoup du moment actuel, mais infiniment de l'avenir. Tous vos livres sont traités de libelles, et celui que vous m'avez fait acheter est peu lu des gens du monde et honni de ceux qui craignent le papier. C'est un moyen si violent qu'on le redoute, et je pense qu'il n'est pas besoin d'une grande imagination pour le trouver, mais d'une grande confiance pour l'administrer; et elle n'a jamais été si peu établie. On ne va pas à la source du mal; depuis bien des années les finances sont au pillage; et la plupart des contrôleurs généraux, semblables au chien qui porte à son col le dîner de son maître, partagent, non par nécessité comme ce chien, mais de plein

gré, pour l'ordinaire, ce dîner avec les chiens survenants; la part qui échappe à ce pillage, et qui est employée aux vrais besoins de l'État, devient absolument insuffisante, et c'est ce qui, après avoir nécessité les impôts à l'excès, a nécessité les emprunts. Jamais l'État ne sera libéré si on reste sans principes et sans mœurs; et, le fût-il aujourd'hui, demain il recommencerait à s'endetter. Je prends très-peu d'intérêt à tout cela, mais beaucoup à mon repos: je suis une victime qui a reçu l'aspersion, et je n'attends que le coup; je m'y prépare par un détachement absolu, qui est une suite de ma persuasion; mais le tapage du timbre et de l'impôt territorial me devant procurer du détail, je le redoutais; car d'ailleurs j'ai tant appris à me passer que je me réduirais bien encore. On

TAYLOR INST. OXFORD

nous fait espérer des pacifications partout; tant mieux, ne fût-ce que pour vous revoir bientôt.

Ce 21 (septembre 1787).

XXXV

Que je vous plains ! vous êtes désabusé et non détaché. Vous ressemblez à ces gens qui, en sortant de l'ivresse, regagnent leur lit avec peine, et puis le lendemain retournent au cabaret avec le dégoût du vin, mais par habitude. Au reste, la strophe de Chaulieu vous va mal à bien des égards : *Comme un autre, avec souplesse j'aurais brigué ses faveurs* [1]. Oui, s'il n'en avait fallu qu'un

[1] C'est dans sa pièce : *Sur la Première attaque de goutte que j'eus, en* 1695 :

La Fortune à ma jeunesse
Offrit l'éclat des grandeurs :
Comme un autre, avec souplesse
J'aurais brigué ses faveurs ;
Mais, sur le peu de mérite

quart d'heure; mais par-delà je le nie, ou vous auriez été si maussade qu'on vous aurait chassé. *La Libération des dettes de l'État* se trouve partout; mais patience, je l'ai donnée au relieur, qui me la rendra dans huit ou dix jours; je la ferai remettre chez vous, et vous y donnerez vos ordres pour vous l'envoyer. Il y a encore une autre *Libération* d'un l'Esparat, in-8°, que je n'ai, Dieu merci, pas lue; celle-ci est in-12 en trois parties. C'est le Palais-Royal qui vend tout cela; mais je crois que c'est un petit prix aujourd'hui, car on ne s'occupe que des enfantements du

De ceux qu'elle a bien traités,
J'eus honte de la poursuite
De ses aveugles bontés;
Et je passai, quoi que donne
D'éclat et pourpre et couronne,
Du mépris de la personne
Au mépris des dignités.

principal ministre. Malgré cela, les conversations se rétablissent un peu quand il y a du monde, car Paris est désert. Que dites-vous du mariage du chevalier Chastellux et de mademoiselle Pluncket? Madame la duchesse d'Orléans la prend pour dame, et nous allons voir des dames esprits partout. Madame de Genlis fait la noce à Sillery [1]. Avec cela

[1] Le mariage eut lieu le mois suivant. Mademoiselle Pluncket était Irlandaise, et avait son père au service de l'Empereur. On voit dans les *Mémoires secrets*, à la date du 14 décembre 1787, et dans les *Mémoires de la baronne d'Oberkirch*, tome II, page 390, la manière adroite dont elle parvint à se faire épouser par le chevalier, qui venait alors de faire paraître son *Voyage dans l'Amérique septentrionale*, et qui était dans le premier enivrement de sa réputation d'auteur : « Elle s'est trouvée à Spa, en même temps que madame la duchesse d'Orléans, dit la baronne, et, comme elle est jolie, elle fut distinguée par la princesse, qui la combla de bontés. Elle rencontra plusieurs fois M. de Chastel-

le public dit de cette demoiselle pis que pendre. Vous devez la connaître, si vous êtes allé à Spa, car elle y tenait la maison d'un monsieur. Elle a trente-deux ans, et 1,200 livres de rente viagère. Voyez si on peut blâmer quelqu'un dans cette position; vous verrez que c'est par bienfaisance que le cheva-

lux. Il lui parut un parti excellent, à elle qui était sans fortune; mais il fallait lui plaire, et cela n'était pas facile, lorsqu'on n'avait qu'à lui offrir une jolie figure. — Elle connaissait son excessif amour-propre; elle s'arrangea de façon à être surprise par lui, absorbée dans la lecture de son livre. Il fut si enchanté de cette louange muette qu'il se décida. Madame la duchesse d'Orléans, que ce dévouement littéraire enchanta, prit la jeune dame de Chastellux auprès d'elle. » La femme fut coquette, et le mari jaloux : « Amoureux comme à vingt ans, dit Chamfort, ayant vu sa femme occupée pendant tout un dîner d'un étranger jeune et beau, il l'aborda au sortir de table et lui adressait d'humbles reproches. Le marquis de Genlis lui dit : « Passez, passez, bonhomme, on vous a donné. »

lier se marie. On dit que l'évêque de Nancy va être archevêque de Bourges, et l'abbé de La Fare évêque de Nancy [1], et non de Saint-Far, comme on l'avait cru [2]. Adieu, Monsieur. J'espère la paix, et, si on fait la guerre, je payerai sans crier. A quoi sert le bien s'il ne nous console pas de ces mécomptes journaliers? J'en ai fait de plus sensibles, et j'espère bien que votre amitié ne m'en fournira jamais.

Ce 7 (octobre 1787).

[1] *La Gazette de France* place ces deux nominations sous la date du 24 octobre 1787. — L'abbé de La Fare était vicaire général de Dijon. Il avait joué un certain rôle à l'Assemblée des Notables, comme député du clergé des États de Bourgogne.

[2] Il y avait alors un abbé de Saint-Phar, bâtard du duc d'Orléans.

XXXVI

Où prenez-vous, Monsieur, que je me gêne en vous écrivant? n'est-ce point que je vous gêne en me répondant? En ce cas, je garderai le silence. Une seule entrave me nuit : c'est de ne pas bavarder à mon aise; mais il faut prendre le temps comme il vient, il en viendra peut-être un autre plus heureux. En attendant, je puis bien vous dire que vous n'avez pas compris le sens que j'attachais à ces mots : *Vous êtes désabusé, et non pas détaché.* Je n'ai entendu ni affaires ni devoirs; vous avez de l'un et de l'autre, et vous vous en acquittez, non par habitude, mais parce que vous le devez. A la bonne heure! mais c'est

une chaîne que vous rompriez demain si vous ne vouliez pas grandir. Or, voilà sur quoi roule l'habitude du *désir* : on sent le vide de ce qu'on recherche, et par habitude on court après. Vous dites que vous avez besoin d'intérêt, et moi, j'ai le besoin contraire; ainsi nous ne nous rencontrerons pas dans nos poursuites. Quand on a calculé la vie, on trouve que son inventaire se réduit à ce que dit Young : *des peines à supporter, et des biens à laisser*. Depuis vingt ans que je compte ce que je pouvais avoir d'agrément, et à quelle perspective j'avais tant sacrifié, et que j'ai vu à quoi cela était réduit, j'ai senti qu'il fallait se pendre ou se consoler : j'ai pris le dernier parti, et m'en trouve bien. Je sens aussi que, si j'avais réussi comme je devais l'espérer, j'au-

rais essuyé sûrement des bourrasques que je n'aurais pas digérées, et j'en suis à croire que *c'est dans l'obscurité que le bonheur se fonde*. Le pauvre Molé, à quatre-vingt-trois ans, est au désespoir de la mort d'un petit-fils de deux ans; il en a encore un[1]. Voilà de ces peines dont je n'ai nulle compassion. Qu'on ait un fils mauvais sujet, ah! c'est un chagrin; mais qu'un cousin hérite de moi, cela m'est fort égal. On ne croirait pas qu'on eût besoin de raison pour voir cette vérité. La guerre m'afflige davantage, mais je me distrais de cette idée; on négociera cet hiver; et puis, si elle a lieu, je n'y puis que faire. Vous avez raison d'aimer la vérité,

[1] Ce petit-fils survivant sera M. le comte Molé, né en 1780, mort en 1855, et, comme on sait, le dernier de son nom.

mais nous ne la tenons jamais, et dans les caractères même il y a des inconséquences qui la détruisent à notre insu; car nous sommes plus dupes de nous-mêmes que des autres.

J'attendais le relieur et il n'est pas venu; mais dès que j'aurai le livre[1] je l'enverrai chez vous; il est assez bien écrit : je n'aime pas ses moyens. Je crois que vous avez mis une lettre dans la feuille de *Paris* du 10 octobre[2]; vous

[1] *La Libération des dettes de l'État*, dont il est question dans la lettre précédente.

[2] Voici la première phrase de cet article de Senac de Meilhan, publié dans le *Journal de Paris*, du 10 octobre 1787, sous forme de lettre aux *auteurs du Journal* : « Je crains, Messieurs, de tomber dans l'inconvénient du luxe, c'est-à-dire dans l'excès, et dans un emploi stérile de mots, en ramenant encore votre attention et celle du public sur la définition du luxe, invoquée dans votre journal du 10 septembre, etc. »

dépensez là votre esprit en pièces de 4 sols. Faites imprimer votre morale, et cela vaudra mieux, quoique la lettre soit sur un sujet moral, le luxe, et très-mal traité jusqu'à vous. Bonsoir, Monsieur; croyez que j'ai très-envie de vous revoir. Vous rapporterez aussi la feuille du *Journal de France* sur votre livre, qui n'est pas à moi.

Ce 14 (octobre 1787).

XXXVII

Je vous donne avis que je fais remettre dans la minute le livre de la *Libération*. Ayez soin de vous le faire parvenir; il y en a sans doute bien d'autres, mais j'en ai assez. La *Requête* ou *Mémoire* de Calonne paraît[1]; je l'ai eu six heures. Le style en est de son brillant, de son pavanant, et surtout de sa pureté, car il en parle éternellement; c'est la chasteté de madame de Giac. Pour les chefs d'accusation, je ne sais s'il les réfute bien ou mal, car

[1] *Requête au Roi*, ou *Mémoire justificatif*. Londres, 1787, in-8°. — Selon *le Mercure*, ce Mémoire commençait à être lu à Versailles dès le 16 octobre.

je suis novice dans ce pays-là, et Dieu me garde d'y être jamais professe!

Ce 16 (octobre 1787).

XXXVIII

J'ai reçu le livre et la feuille, le tout en bon état; j'aurais mieux aimé recevoir le vôtre, et si vous attendez qu'on n'ait plus d'affaires, vraiment on ne le verra point. On a pourtant un peu plus de conversation, mais je n'en suis pas mieux; presque personne n'a d'idées: ils fouillent dans leur mémoire, et n'y trouvent que des chapeaux, des lanternes et des détails domestiques. Voilà où j'en suis. L'affaire des Protestants[1] se juge actuellement, et, si j'en sais le résultat, je vous le manderai, quoique je vous croie instruit, même du livre que

[1] On s'occupait beaucoup alors de l'enregistrement de l'édit sur l'état civil des Protestants.

la maréchale de Noailles distribue contre leur rappel [1]; il vaut la peine d'être lu

[1] *Discours d'un Ministre dans le Conseil contre les Protestants*. La maréchale l'avait fait écrire par l'abbé Beauregard, disaient les uns, par l'abbé Lenfant, disaient les autres, par l'abbé Bergier, assuraient ceux-ci, par l'abbé Pey, chanoine de l'Église de Paris, soutenaient ceux-là. Elle le colportait elle-même jusque chez les membres du Parlement, qu'elle voulait rendre contraires à l'enregistrement de l'édit. Un jour, est-il dit dans les *Mémoires secrets* (tome XXXVI, page 274), « ayant fait remplir le carrosse du maréchal, qui allait à Paris, d'une quantité d'exemplaires..., les gens du maître ne purent s'empêcher de lui en rendre compte. Il dit que c'était bon, qu'il fallait obéir à sa femme. Mais, quand il fut aux barrières, il arrêta, et, ayant fait donner l'éveil aux commis, il fut visité et saisi. Il a jugé que cette petite espiéglerie serait le meilleur moyen de prévenir désormais pareille supercherie. » La maréchale gagna à cette croisade contre les Protestants l'épigramme suivante, où on la raille en compagnie de madame de Genlis, qui était prise aussi alors d'une fièvre d'intolérance :

Noaille et Sillery, les mères de l'Église,
Voudraient gagner le Parlement;
Soit qu'on les voie ou qu'on les lise,
Par malheur on devient aussitôt protestant.

et ne se vend point; mais vous l'aurez par vos amis.

Vous savez le duel de Well et l'empoisonnement de madame d'Agoult, belle-sœur d'un très-indigne prélat. Ces détails ne m'appartiennent pas.

Du Crest a quitté le duc d'Orléans [1] et est allé à Londres, où vous voyez que la bonne compagnie augmente.

Je crois que vous aurez appris plus de nouvelles à mon fils qu'il ne vous en aura dit. Je vous remercie de vos bontés pour lui, car je ne pense pas qu'il prenne cette peine.

Le Parlement n'a fait que nommer

[1] C'était, dit-on, d'après le conseil du comte d'Artois que le duc d'Orléans avait congédié Du Crest, homme fort désagréable au roi, lui avait-il dit, et faisant obstacle à sa rentrée en grâce. Du Crest partit pour Londres vers la fin de novembre 1787.

des commissaires; je n'en sais ni le nom, ni ne suis instruite du délai. Tâchez donc de revenir pour m'instruire de tout, car je suis d'une ignorance qui fait trembler. Je vois on ne peut moins Monthyon; il est plus courtisan que je ne l'ai jamais vu, et toujours à l'affût des petites nouvelles sur lesquelles il disserte, et cela n'est point de ma compétence; je l'ennuie. Je voudrais trouver quelqu'un qui calculât la vie et qui en fît le cas qu'elle mérite. Tout devient petit alors, voire indifférent : restent quelques bons moments bien rares; tels sont ceux que je passe avec vous.

Ce 7 au soir (décembre 1787).

XXXIX

(Janvier 1788.)

Je me sais bon gré, Monsieur, de mon impatience; tout me plaît, ce que je connaissais, ce que vous avez repoli, ce que je n'avais qu'entrevu, et ce qui est tout neuf; c'est un charme qui m'empêche de respirer, et je suis oppressée de plaisir. Mais trois cent trente-huit pages, ah! que c'est peu [1]! Vous êtes trop avare. Envoyez-moi un exemplaire commun pour prêter. Je n'ose pas le faire chercher, car je ne conviendrai de rien sans votre permission.

[1] La première édition des *Considérations sur l'Esprit et les Mœurs* n'en a pas davantage. Elle était sans nom d'auteur. Dans le premier moment quelques personnes attribuèrent l'ouvrage à M. Hocquart, premier président de la Cour des aides.

XL

(Mars 1788.)

Je n'ai que des nouvelles opposées à celles de la Cour à vous apprendre : l'ouvrage passe pour très-bon, le style charmant, et les vues longues et fines. Mais souvenez-vous que ceux qui vous apportent ces nouvelles ne voulaient pas que le livre[1] parût, non par sa médiocrité, mais parce qu'on craignait les ennemis. Or on est bien aise d'avoir deviné juste; mais ces ennemis, supposé qu'il y en ait, vous en révèrent et esti-

[1] *Considérations sur l'Esprit et les Mœurs*, 1re édit. Londres (Paris, 1787). Malgré cette date de 1787, la publication est des premiers mois de 1788.

ment davantage. Le morceau des Anciens réussit supérieurement, mais on ne le trouve pas assez poussé [1]. Je suis de l'avis des libraires, et je voudrais braver tous ces petits esprits coup sur coup, madame d'Angivilliers à la tête [2]. Souvenez-vous que La Bruyère, votre devancier, essuya de ces bordées et n'en fut que plus estimé : voilà mon dernier avis. Au surplus, je serai chez moi tous les jours saints à une demi-heure plus tard près, c'est dire six heures et demie.

[1] Les *Considérations sur l'Esprit et les Mœurs* se terminent par un chapitre *des Anciens et des Modernes*.

[2] Autrefois madame de Marchais. Elle tenait bureau d'esprit dans ce fameux hôtel d'Angivilliers, démoli l'une de ces années dernières. Le fils de madame de Crequi y allait souvent : « Il passait avec raison, dit M. de Lévis, pour un homme d'esprit; mais il était médisant et caustique. » (*Souvenirs* de M. de Lévis, p. 92.)

XLI

Je comptais vous remettre cette lettre, Monsieur; mais, comme vous êtes sans doute occupé, je me reprocherais de tarder à calmer vos remords. Vous jugez bien que je n'en ai nulle copie; ainsi cela est comme non advenu. Ne pensez pas que je sois fâchée; mais l'incertitude de la mort, et des mains auxquelles elle tomberait, me fait la remettre à celles dont je l'avais reçue.

Votre livre [1] réussit toujours dans

[1] Encore les *Considérations sur l'Esprit et les Mœurs*. M. de Meilhan fit droit à la critique que lui transmet la marquise; il supprima les notes à la seconde édition, et déclara même dans l'*Avertissement* qu'elles n'avaient été données qu'à son insu.

ceux que je vois; je l'ai prêté hier à l'abbé Roubaud. Les notes seules déplaisent; il faudra les ôter à la première édition.

Ce mardi (avril 1788).

XLII

J'ai reçu votre adieu, et je vous donne le bonjour dans votre souveraineté d'Hainault : vous y avez des ressources en vous-même, ce sont les bonnes; car personne ne se charge de nous en procurer. L'archevêque de Lyon [1] est mort, et voilà encore une place chez les Quarante, et assez peu de prétendants. Vicq d'Azyr remplacera Buffon [2]. Roubaud a plus besoin d'un cercueil que d'un fauteuil; il a eu une syncope de deux heures, et malgré cela dîne demain ici, ce

[1] M. de Montazet, archevêque de Lyon, membre de l'Académie française, mourut à Lyon, le 3 mai 1788.

[2] Buffon était mort le 16 avril. C'est en effet Vicq d'Azyr qui le remplaça à l'Académie.

qui me fait mourir de peur. Je pense donc que vous y pourriez penser, je dis au fauteuil. Il est vrai que vos *obscénités*, car c'est ainsi qu'on parle de votre livre [1], peuvent indisposer la pureté des académiciens ; mais j'irais, malgré ces belles remarques, à mon objet, car dans le fond ils auront peine à avoir un meilleur confrère. On ne parle ici qu'administration, refonte, projets, etc. Mais vous savez que ce n'est pas la conversation qui me plaît, et quand je puis l'em-

[1] *Considérations sur l'Esprit et les Mœurs.* Senac sembla lui-même reconnaître qu'il y avait dans son livre de quoi prêter à ce genre de critiques, et il y fit quelques suppressions dans l'édition de 1789, afin d'être tout à fait en règle avec l'Académie. Il se souvenait du mot de d'Alembert : « Celui qui se marie, dit Bacon, donne des ôtages à la fortune ; l'homme de lettres qui tient ou qui aspire à l'Académie donne des ôtages à la décence. »

pêcher je n'y manque pas, mais je réussis plus rarement que je ne voudrais. En général, il faudrait tâcher de se calmer; au contraire, on s'aiguise; et quel bonheur en résulte-t-il? Il y a trois personnes qui raisonnent bien différemment, l'homme du monde, le philosophe, et le chrétien : le premier croit que ceci dure, le second que c'est quelque chose, mais qui passe, et le chrétien (le voit) comme quelque chose déjà passé. J'y jette quelques fleurs, mais, n'y espérant rien, je tâche de ne pas m'échauffer. Ceci arrivera peut-être hors de propos, mais on peut le jeter au feu, et n'en être pas moins sûr de ma tendre amitié.

Ce 5 (mai 1788).

XLIII

(Mai 1788.)

Mademoiselle de Matignon [1] se marie lundi; ils m'ont tous priée et repriée de leur noce et repas. Dieu m'en préserve! Le temps d'être dans le monde n'est jamais venu pour moi, mais en revanche celui de m'y montrer est absolument passé. Ce sont des magnificences inouïes. Est-ce là le bonheur?

[1] Elle était petite-fille du baron de Breteuil, et par conséquent parente de madame de Crequi. (*Voy.* la *Notice* de M. Percheron, pag. 50, 84.) — Nous lisons dans *la Gazette de France* du 4 mai 1788 : « Leurs Majestés et la famille royale ont signé le contrat de mariage du baron de Montmorency, fils aîné du duc de Montmorency, chef du nom et armes de sa maison, avec Anne-Louise-Caroline de Matignon. »

XLIV

J'allais vous demander si vous étiez mort, lorsque votre lettre m'a appris que vous étiez encore en ce monde. Il n'y fait pas trop bon, et on assure qu'il y fera encore pis; n'est-ce pas là un baume bien adoucissant pour la vieillesse? En attendant, il faut les entendre, et leur répondre, qui pis est. Mes habitués sont à la campagne, et je suis réduite aux prophéties du sinistre M., aux transes de mademoiselle de Cicé, et aux raisonnements de L. M. de M [1]. Vous voyez que nos journées sont longues, quoique la vie soit courte. Venons

[1] La maréchale de Muy.

à la critique de l'*Année littéraire* [1]; elle est à quelques égards assez obligeante, et à d'autres détestable. Par exemple, dénier que Voltaire et Montesquieu aient donné le ton à leur siècle, c'est une absurdité; cependant, au total, il me paraît qu'il vous loue honnêtement; et dans le second extrait, n° 21, il dit qu'il ne connaît pas de meilleur livre depuis La Bruyère. Oh! c'est l'impossible, Monsieur, pour des gens qui ont résolu que personne n'a le sens commun depuis le siècle de Louis XIV.

Nous ne sommes pas sans frayeur; la cessation de la justice [2] alarme. Pour

[1] A propos des *Considérations sur l'Esprit et les Mœurs*.

[2] Les nouveaux différends survenus entre le Parlement et le pouvoir royal au sujet de l'arrestation de Goislard et de d'Espréménil, et de l'établissement de la

moi qui vois toujours l'éternité, je n'ai que la tête échauffée, car d'ailleurs je suis soumise à tout. Mais ce défaut de conversation, cette privation de tout ce qui plaît rend les moments durs. Je ne regrette point Pascal ; ses lumières étaient aussi étendues que sa société était triste : c'était de l'absinthe qu'il répandait dans ses communications, et je trouve que la religion et la vraie philosophie, qui apprécient tout, donnent, sinon de la gaieté, du moins de la sérénité. Mais chacun a son caractère, et on le porte en chaque position. Vous savez le mariage de madame d'Harvelay [1] avec

Cour plénière, avaient eu pour résultat l'interruption de la justice, comme cela était déjà arrivé lors de l'exil du Parlement à Troyes.

[1] Elle était veuve de Micault d'Harvelay, garde du Trésor royal. Calonne vivait depuis longtemps avec elle.

M. de Calonne ; les bans ont été publiés : l'archevêque n'a pas voulu donner dispenses de deux, ce qui est ordinaire, non plus qu'à M. d'Egmont, qui épouse demain mademoiselle Farelli, qu'il connaît depuis vingt ans, et qu'on dit n'être rien de bon en tous points [1]. Je n'en sais rien,

Étant à Londres, en juillet 1787, il avait disposé en sa faveur de tous ses effets mobiliers, qui se montaient à une somme de 1,200,000 livres.

[1] M. de Tilly, qui les connut dans l'exil, parle ainsi du comte d'Egmont et de sa femme (*Mémoires*, t. III, p. 65) : « Il avait épousé une Irlandaise qui avait d'abord été chez lui sur le pied d'une demoiselle de compagnie de feu madame sa femme ; elle se prétendait noble comme le roi : le public s'obstinait à en juger autrement ; j'ai même vu une chanson du plus mauvais goût qui lui donnait l'origine la plus commune... Ce qu'il y a de certain, c'est qu'elle n'était pas un parti convenable pour un homme de son ordre ; mais, comme elle l'a suivi dans son exil, que ses soins les plus tendres en adoucirent l'amertume, que jusqu'au jour où elle est morte elle a fait sa consolation

et je vous répète sans doute ce que vous savez d'ailleurs. On a donné des extraits de lettres de madame Élisabeth-Charlotte, seconde femme de Monsieur [1]; cela est détestable, et se fait lire parce qu'on croit toujours qu'il va venir quelque chose, et que tous ces détails de la Cour de Louis XIV sont toujours chers. Elle n'a jamais passé pour avoir d'esprit, mais on disait, à ce que m'ont dit mes grand'mères, qu'elle écrivait bien, et rien n'est moins prouvé. C'était une commère; mais cela n'empêcherait pas, car j'ai remarqué qu'il faut un peu de commérage pour s'occuper de ces riens qui font

et son bonheur..., il en faut conclure que, vers le déclin de sa vie, il avait fait, par l'événement, un fort bon mariage. »

[1] La mère du Régent. Les *Fragments de Lettres* parurent en 1788. Paris, 2 vol. in-12.

les lettres. Qu'en dites-vous? et ne me faites-vous pas grâce d'être commère moi-même, en faveur du plaisir que vous sentez que je trouve à vous entretenir?

Ce 31 mai (1788).

XLV

Si je n'étais pas en démence, je vous aurais réveillé; mais tout est en stagnation, et je suis à l'unisson du temps : d'ailleurs on ne peut causer quand on est sûr d'avoir pour tiers la poste et ses commis [1]; ainsi, point de conversation quand on sait qu'on est écouté.

[1] Depuis l'affaire du *Collier*, on avait doublé le *secret de la poste* : « C'est, disent les *Mémoires secrets*, un bureau où l'on décachète les lettres suspectes; on les ouvre, on les retient, on les envoie aux ministres; en un mot, on en fait ce qu'on veut. » (T. XXXI, page 189.) Sur cet incroyable abus de pouvoir, qui avait commencé en grand sous Louis XV, et dont Louis XVI n'avait pas eu la force de se passer, *voy.* les *Mémoires de Besenval*, tome I, page 306 ; *l'Espion anglais*, tome III, page 268.)

Vous me demandez un conseil qui ne peut être désintéressé, par le plaisir que je trouve à vous lire; il est certain que, dans ce temps, on n'entend pas Dieu tonner, mais je ne vois nul inconvénient à cette nouvelle édition [1] que de faire moins de sensation, et j'aime à croire que vous êtes à l'épreuve de cette petite privation. On a repris bien de petites choses; on verra que vous vous corrigez, et la première place vacante à l'Académie vous sera donnée. Voyez si cela n'est

[1] S'agit-il de la nouvelle édition des *Mémoires* de la Princesse Palatine, à laquelle Senac de Meilhan devait songer déjà, puisqu'elle parut à la fin de cette année 1788, ou bien d'une seconde édition de ses *Considérations sur l'Esprit et les Mœurs*, dont il sera parlé dans la lettre suivante? Il n'y a pas de doute que la marquise pensait aux *Considérations*, puisqu'il est question pour l'auteur de *se corriger* et que l'Académie est au bout.

pas tentant. Je suis en peine aussi de l'amiral de Coligny et d'un certain conte, enfin de tout ce qui fait vos plaisirs. Pour moi, je n'en trouve aucun dans nos affaires de Bretagne [1]; ils ont raison, mais je ne puis leur rendre aucun service, et il y a beaucoup d'impuissants en ce genre : j'en pâtirai comme une autre, mais je m'en consolerais si j'avais la douceur de causer avec des gens raisonnables. C'est trop désirer; tout est parti, et il n'y a caillette de quartier qui ne propose des plans, ne disserte et n'ait remède à tout. J'allai chez madame Necker, il y a deux jours : je ne vis jamais une telle solitude et une tristesse si profonde; ils me demandèrent de vos nouvelles. Je m'en revins à cinq heures et

[1] Allusion aux troubles de Rennes du 5 juillet 1788.

demie, considérant où conduit une passion qu'on ne perd point l'espérance de satisfaire, mais qui ne l'est pas [1], et remerciant l'Auteur de tout bien de m'avoir préservée de ces maux, qui n'existent que parce qu'on n'apprécie rien, et qu'on désire l'estime d'un public qu'on méprise. Cela est bien humiliant, mais les ambitieux sont fort humbles; non, ils sont fort bas, et l'humilité n'est point basse. Quand revenez-vous, Monsieur? Vous me trouverez toujours remplie des sentiments que je vous ai voués.

Ce 11 au soir (juillet 1788).

[1] La grande ambition de M. Necker était alors de rentrer au ministère; elle ne tarda pas à être satisfaite.

XLVI

Il faudrait trouver la pierre de touche qui séparerait l'or de ce cuivre; je vous en laisse le soin.

Votre livre a eu un grand succès, tenez-vous-en pour assuré; Tronçon-Ducoudray[1] en fait le plus grand cas, et c'est un homme d'esprit. Il a emporté mon exemplaire à la campagne, mais j'ai la belle édition, à laquelle je n'ose toucher, tant elle est bien reliée. Cependant je ne m'en prive pas, et j'attends avec impatience la nouvelle édition, et puis le conte[2], car ce sera du très-nouveau; et

[1] L'un des plus célèbres et des plus courageux avocats de cette époque.

[2] Il s'agit peut-être du conte philosophique *les deux Cousins*, qui ne parut qu'en 1790.

croyez que cette accolade ferait très-bien.

Ne pourriez-vous pas faire un chapitre où résoudre[1] cette question : « Pourquoi nous désirons tant les choses qui nous élèvent aux yeux d'un public que nous méprisons? »

Comme j'en étais là, moralisant, voilà l'évêque de Dol qui m'apprend que le Parlement de Bretagne s'est assemblé à Vannes, pour délibérer de ce qu'il y a à faire. Voilà des gens auxquels la tête tourne, et qui gâtent la meilleure des causes par la forme; c'est le destin de toutes les affaires générales, et souvent particulières. Je ne conçois pas par où cela finira. Adieu, Monsieur. Êtes-vous pour toujours en Hainaut? Je m'ennuie si

[1] *Où résoudre*, c'est-à-dire : *où vous résoudrez.*

fort à Paris que vous devriez y revenir, ne fût-ce que pour empêcher ma démence.

Ce 26 (juillet 1788).

XLVII

Je ne sais si M. Bisson est de retour à Valenciennes. En attendant, je veux vous dire un accident qui me chagrine. L'abbé Roubaud vint ici lundi; il y avait du monde : les voilà à parler lois, finances et administration. Je me couche dans mon fauteuil, plus près de dormir que d'écouter; la conversation s'échauffe, et dans ce mouvement je vois Roubaud gesticulant des pieds, des mains, et enfin tomber presque sur moi, qui cours à tire-d'ailes pour du secours. On le couche par terre, avec un râle pire que celui de la mort, et enfin, au bout de trois quarts d'heure, je l'emballe avec

deux domestiques, et le renvoie en carrosse chez lui, où on lui a mis les sangsues à la gorge, etc. Il est mieux, mais c'est épilepsie; ainsi plus de dîners et peu de société; je voudrais point du tout, car j'ai eu la fièvre de ce spectacle; mais je ne puis me résoudre à lui fermer ma porte, ayant été si ami de ma mère, et n'ayant nul sujet de m'en plaindre. Le voilà revenu de l'Académie. C'est la quatrième fois depuis cinq semaines que cela lui arrive, et j'aurai toujours peur de sa présence; tristes suites de la société. J'ai eu peur longtemps que M. de Monthyon[1] ne tombât en apoplexie; ceci est pire. Savez-vous

[1] Le baron de Monthyon, qui dès lors avait fondé les prix de vertu qui l'ont rendu célèbre. Il est souvent parlé de lui dans ces lettres.

qu'il a la place de Villedeuil au Conseil royal[1]? Il en est comblé; il adore ces glorioles, qui laissent le cœur aussi vide qu'elles le trouvent. Je ne vous dirai rien de la réponse du roi aux soi-disant dix-huit députés; elle ne change rien à l'état des choses, et vos amis vous l'enverront. Le baron[2] est venu chez moi; il a plus de jactance que de gaieté; il part

[1] Laurent de Villedeuil, qui avait succédé à M. de Fourqueux comme contrôleur général des finances, au mois de mai 1787.

[2] Le baron de Breteuil, parent de la marquise. (*Voy. Notice* de M. Percheron, p. 24.) Elle est ici assez sévère pour lui, mais elle le fut quelquefois d'une manière plus impitoyable. « Madame de Crequi, écrit Chamfort, me disait du baron de Breteuil : « Ce n'est, « morbleu, pas une bête que le baron; c'est un sot. » S'il fallait en croire le comte de Tilly dans ses *Mémoires* (t. II, p. 290), le mot ne serait pas de la marquise, mais d'une dame qu'il ne désigne que par une initiale.

pour Dangu [1], où il s'ennuiera, mais pas plus que je le suis de votre absence.

Ce 1er août (1788).

[1] Cette terre du baron de Breteuil avait appartenu sous Louis XIII à M. Des Noyers, qui l'avait fort embellie. Elle est située dans l'arrondissement de Versailles, canton de Poissy.

XLVIII

M. Dupaty vient de donner deux volumes de Lettres sur l'Italie[1]. Il y joue Montesquieu, comme le singe joue l'homme. Des éloges de M. Necker, ah! Mais ce qui me charme, c'est qu'il n'a trouvé nulle part une bonne jurisprudence, mais un prince admirable : c'est le Grand-Duc; et partout des sensations, des émotions, tout le contraire de votre paralysie. Il faut cependant voir cela, afin d'accroître, s'il se peut, son mépris sur les réputations; car cela réussit.

Le baron est à Dangu; il a été ici

[1] Grimm en rend compte dans sa *Correspondance* du mois d'août 1788.

quinze jours en représentation, même à la grand'messe à Saint-Roch.

M. du Bucq est arrivé à sa petite terre en Touraine; il m'a écrit des tendresses, et sera ici sous peu de jours. J'ai une joie véritable de le revoir; son caractère me convient bien plus que son esprit; il est des bons, et des très-bons.

On me dit M. de Richelieu mort à quatre-vingt-treize ans [1]. Voyez donc à vous démener si vous avez envie de le remplacer; mais Dupaty l'emportera pour dire tout de travers, et puis Garat, et puis Fontanes, qui a fait la traduction de *l'Homme* de Pope [2] avec une préface très-irréligieuse; malgré le couronne-

[1] Il mourut en effet le jour même où la marquise écrivit cette lettre.

[2] Nouvelle traduction de l'*Essai sur l'Homme*, de Pope. Paris, 1783, in-8° (en vers).

ment de M. Necker [1], c'est un titre académique.

Le maréchal de Vaux est un peu mieux.

Le maréchal d'Aubeterre se meurt.

Le duc d'Aiguillon, *idem* [2].

Le curé de Saint-Sulpice agonise [3].

Voilà une ample moisson pour la Mort, cette *propriétaire du genre humain*, dit Young.

Voilà tout ce que vous aurez de moi aujourd'hui; mais à la première nouvelle *indifférente*, me voilà la plume à la main, ravie de causer avec mon ami.

8 soir (août 1788).

[1] L'Académie française couronnait cette année même l'ouvrage de M. Necker sur l'*Importance des Opinions religieuses*.

[2] Il mourut le mois suivant.

[3] J. Joseph Faydit de Tersac, qui était curé de Saint-Sulpice depuis 1777.

XLIX

Il paraît que le duc d'Harcourt aura la place à l'Académie [1].

J'ai vu, parlé, donné à dîner à du Bucq. Hélas! qu'il est vieilli, maigri, appesanti! Tous les contes anciens ont été faits. Il s'en retourne à Chissay [2], c'est sa terre; il n'a ni pot au feu ni écuelles lavées, et compte revenir en septembre, et sa femme seulement en

[1] Il y avait trois places vacantes, celle de Buffon, celle de M. de Montazet, et celle du duc de Richelieu: c'est celle-ci qui échut au duc d'Harcourt.

[2] A une lieue de Montrichard et une lieue et demie de Chenonceaux, sur l'extrême limite des départements de Loir-et-Cher et d'Indre-et-Loire. Cette terre appartient aujourd'hui à M. le comte de Baillon.

mai. Je ne crois pas qu'il ait beaucoup l'esprit d'affaires.

On m'a assuré que le nouveau duc de Richelieu désirait et aurait la place de son père à l'Académie. Ce père laisse des dettes telles qu'on dit que son testament ne peut être rempli, pas même le douaire de sa femme, les biens substitués ne pouvant supporter deux douaires. On parle de deux millions six cent mille livres. Cela est peut-être exagéré, mais doit toujours rendre discret sur les réputations d'avarice.

L'abbé Fauchet a prêché la rosière à Suresnes en présence de madame la comtesse d'Artois; mais le zèle national l'a si fort emporté qu'il a fait une diatribe contre le Gouvernement, qui a été si forte qu'on s'étonne qu'il ne soit pas interdit, et, qui pis est, qu'il ait trouvé

un censeur; car on l'imprime[1]. Adieu; je recevrai de vos nouvelles quand vous voudrez : je vous crois avec vos curés, et moi avec mes prêtres, où je me trouve mieux qu'avec tous les administrateurs.

Ce 15 (août 1788).

[1] *Discours sur les Mœurs rurales, pour la Fête de la Rosière*. 1788, in-8°.

L

Ah! que vous êtes heureux d'être loin des cris et des larmes! Jamais je ne vis une telle désolation. Je suis fâchée de vos pertes; les miennes iront loin, vu les engagements que j'ai pris avec mon fils [1], etc.; mais je garde le silence, et je

[1] La marquise veut parler ici des engagements onéreux qu'elle avait pris, lors du mariage de son fils avec mademoiselle du Muy. « Elle donna, dit M. Percheron (*Notice*, p. 21), non-seulement son consentement, mais engagea tout ce qu'elle possédait, et même ce qu'elle ne possédait pas encore. » Elle consentit, entre autres choses, à ce qu'un bien qui garantissait ses reprises fût pris pour garantir celles de sa bru. Par suite des mésintelligences du marquis et de sa femme, ce bien fut vendu au profit de celle-ci, ce qui ne l'empêcha pas de venir crier misère chez la vieille marquise, qu'elle dépouillait ainsi. (*Voy. ib.*, p. 41.)

crois que c'est le seul parti convenable. Ainsi je vous annonce que les *Mémoires* de Saint-Simon paraissent, mais très-mutilés, si j'en juge par ce que j'ai vu en trois gros tapons verts, et il y en avait six. Madame de Turpin mourut; j'en demeurai là [1]. Cela est mal écrit, mais le goût que

[1] Madame la comtesse de Turpin, fille du maréchal de Lowendal, mourut au mois d'octobre 1785. *Voy.* à son sujet et sur ses relations avec les auteurs de ce temps-là, notamment avec l'abbé de Voisenon, les *Mémoires secrets* (14 octobre 1785). Les *gros tapons verts* qu'elle fit voir à madame de Crequi n'étaient pas l'original des *Mémoires*, mais l'une des copies qui en existaient, et dont il est ainsi parlé dans le livre assez rare et curieux ayant pour titre *Lettres de L. B. Lauraguais à madame* ***, etc. (Paris, an x, in-8°, page 172) : « Le duc de Saint-Simon parlait souvent de ses *Mémoires*, et croyait qu'on ne pourrait jamais les rendre publics. Longtemps après sa mort, M. de Rulhière obtint de M. le duc d'Aiguillon d'examiner ces *Mémoires*, afin de satisfaire un peu la curiosité du public, en en publiant du moins une partie. Je vis alors dans les mains de M. de Rulhière une copie des *Mémoires de*

nous avons pour le siècle de Louis XIV nous en rend les détails précieux. Voilà ce qu'il y a de nouveau à ma portée; le reste est sur les affaires publiques, qui m'affectent d'autant plus que je m'en tais : cela fait une indigestion de gouvernement. Les États de Bretagne sont à Ancenis, village de la province : ils seront le 21 octobre aussi nombreux qu'orageux. Les cinquante-quatre sont encore ici, et verront le p. (principal) le 27[1], en qualité, non de députés, mais de

Saint-Simon, en cinq volumes in-4° et manuscrits. Il me dit que la maison de La Rochefoucauld en avoit une copie, M. de Voyer d'Argenson une autre, et M. d'Aiguillon la troisième, qu'il lui avait confiée. Il pensa n'en pouvoir publier qu'un très-faible extrait, qui parut alors. » Ce sont les trois volumes dont la marquise annonce la publication.

[1] Les cinquante-quatre députés de la Noblesse de Bretagne qui venaient réclamer la mise en liberté des douze, que Brienne, le *principal* ministre, avait fait

particuliers, et tout n'avance en rien. Quand on regarde ceci de sang-froid, on sent que l'idée de l'éternité est l'unique consolation.

Je n'entends non plus parler Académie que s'il n'y en avait point; et je n'entendrai bientôt plus rien, car tout s'en va à la campagne. Je crois que vous y êtes toujours, malgré votre date, et s'il y a quelque matière sans inconvénients, je vous écrirai. Je ne me livre qu'à l'indifférence dans mes écrits, mais non dans mes sentiments pour vous, mon cher ami; car c'est le titre que je veux vous donner désormais, si vous l'agréez.

Ce 25 soir (août 1788).

emprisonner. Ils n'eurent pas à voir Brienne, qui tombait du ministère le jour même où la marquise écrivait ceci.

LI

Voilà donc ce prêtre sacrilége renvoyé[1]. Ah! le coquin! Il a hier donné sa démission à quatre heures. C'est une joie inconcevable; mais l'inquiétude y succède. Vous le saurez par vingt personnes, mais mon ami doit être instruit par moi.

Ce 26 (août 1788).

[1] Loménie de Brienne, archevêque de Toulouse, principal ministre. Tout le monde accueillit cette chute comme le fait ici la marquise. « Le renvoi du principal ministre fit passer en un moment le public de la tristesse à la joie la plus immodérée. A Paris, on s'arrêtait dans les rues, sans se connaître, pour s'annoncer cette nouvelle; on se félicitait mutuellement, comme avec la certitude de rencontrer partout la même opinion. » Sallier, *Annales françaises*, p. 200 (24 août 1788).

LII

On me fait espérer que l'archevêque part demain; il a l'expectative du cardinalat, ou plutôt il va l'être [1], puisque le courrier est parti pour le demander; son neveu Loménie, l'abbaye de Jumiéges et la coadjutorerie de Sens à vingt-six ans; madame de Loménie, 12,000 livres de pension à la mort de l'archevêque; madame de Canisy, expectative de place de dame du palais, et 6,000 livres dès à présent de pension: voilà ce qu'on pourrait donner au répa-

[1] Ce sont là de ces incorrections grammaticales qui, en écrivant, échappent même aux femmes du monde qui parlent le mieux.

rateur de la France, et ce qu'on donne à son destructeur [1].

Je n'ai pas été chez madame Necker; je me suis contentée de lui écrire; mais l'enthousiasme est à un point inouï. Il nous faut encore bien des choses; on négocie partout et de tout.

L'archevêque va d'abord à Nollon, maison de campagne de l'archevêché, de là à Brienne, et de Brienne à Florence: voilà ce qu'on dit. Le public craint son retour; on le compare à Mazarin; quelle différence de temps et d'hommes! Mais, la fourberie étant son caractère distinct, il fait ce qu'il peut pour le faire croire.

[1] M. de Besenval parle de l'indignation publique au sujet de ces indemnités accordées à Brienne et aux siens, et qui semblaient presque des récompenses. (*Mémoires*, t. III, p. 363.)

Les États généraux seront, dit-on, à Paris.

Oh ! comme je lirai Tacite ; mais combien de volumes [1] ? Je connais votre précision, et je crois que vous seul étiez capable de le traduire : il ne peut manquer de vous ouvrir les portes de l'Académie, qu'on assure qui tomberont vis-à-vis le duc d'Harcourt.

C'est l'archevêque qui a conseillé M. Necker au roi, comme l'homme de l'opinion [2] ; mais dans le fait il ne pou-

[1] Sénac de Meilhan n'en publia qu'un seul : *Traduction des deux premiers livres des Annales de Tacite.* 1790, in-8°.

[2] « Les finances étaient ruinées, dit Marmontel...; les rentes sur la ville, le prêt même des troupes, tout allait manquer... La malédiction publique fondit sur lui comme un déluge. Alors enfin il se résolut à demander le rappel de Necker ; mais Necker refusa de s'associer à lui. » (*Mémoires*, liv. XIII.)

vait plus aller, et on était à penser à prendre les dépôts chez les notaires[1].

[1] « Toutes les petites ressources avaient été usées. On avait su que l'hôpital militaire des Invalides avait dans sa caisse une épargne assez considérable; le roi y avait été conduit comme pour visiter cet établissement, et pendant ce temps la caisse avait été spoliée. Une grêle affreuse venait de ravager les campagnes à vingt lieues autour de la capitale; la bienfaisance du public avait été sollicitée pour porter des secours aux malheureux cultivateurs ruinés; un emprunt de douze cent mille livres en forme de loterie avait été ouvert à cet effet : Loménie, dans sa détresse, avait encore pillé ce dépôt sacré. » (Sallier, *Annales françaises*, pag. 195-196.) Calonne, aux jours de sa plus grande détresse, n'avait pas fait pis, lui que l'on vit pourtant aller jusqu'à faire enlever de la caisse de l'Opéra la recette du soir. « L'on n'a pas encore oublié, dit M. J.-B. Say (*Cours complet d'Économie politique*, t. VI, p. 6), que ce même ministre (Calonne) fit une description pathétique des souffrances des malades entassés dans l'Hôtel-Dieu de Paris, pour obtenir de ses habitants, sous prétexte de remplacer ce réceptacle par quatre hôpitaux, situés aux confins de la capitale, une souscription dont les fonds, imprudemment versés au Trésor royal, furent

Le garde des sceaux ne branle pas de sa place, mais il n'y peut tenir[1], ni le comte de Brienne[2] non plus. Je suis fâchée de tous points de votre absence, car vous auriez pu être placé quelque part dans tout ce balayage. L'autorité du roi aura de la peine à se relever, ainsi que le crédit public.

On vient de me remettre cette lettre, pièce curieuse à garder pour un homme

bientôt dissipés. » — On peut lire aussi, sur les expédients désespérés de Brienne, les *Souvenirs de M. de Lévis*, p. 104.

[1] M. de Lamoignon, qui en effet ne tarda pas à tomber.

[2] « Seigneur respectable de tous points, ne partageant pas la défaveur qui s'attachait au seul nom de son frère; on savait que, s'il avait paru au ministère avec lui, c'était qu'il n'avait pu s'en dispenser, car il était sans ambition personnelle. » (Extrait des *Mémoires du comte Beugnot*, *Revue française*, février 1839, p. 93.)

d'État; je vous la donne, mon cher ami; jamais je ne vis une telle familiarité. Rennes a été illuminée dès qu'on a su le renvoi du principal par un courrier extraordinaire des cinquante-quatre [1], sans que le Thiard ni de Stainville [2] fussent instruits; mais sans Parlement rien n'ira. Je vous écrirai tout ce que je saurai, et ce sera un délassement pour moi. Je ne compose pas, je converse.

Le duc d'Aiguillon est mort hier à sept heures du soir.

Ce mardi soir 2 (septembre 1788).

[1] Les cinquante-quatre députés de la Noblesse bretonne, dont il a été question précédemment.

[2] Le comte de Thiard et le maréchal de Stainville, qui commandaient en Bretagne.

LIII

Que dites-vous, Monsieur, du couronnement de M. Necker par les Quarante pour le prix d'*utilité*[1]? J'en suis confondue! Et quelle est donc l'utilité de son livre sur l'*Importance des Opinions religieuses*? Je n'y vois qu'une nouvelle raison de douter des grandes vérités. Enfin il est riche, homme d'esprit, et paye en bons dîners les académiciens. C'est le maréchal de Beauvau qui a sollicité et obtenu; ce M. de Saint-Pierre

[1] Ce prix, fondé par M. de Monthyon, fut décerné au livre de M. Necker à la séance de l'Académie tenue le jour de la Saint-Louis, 25 août 1788.

était son concurrent [1] : je n'aime pas mieux son livre.

Madame de Tessan est donc morte: vraiment elle n'a que ce qu'elle mérite; elle a joui tant qu'elle a pu, et est morte de ses plaisirs conjugaux.

Vous me donnez une envie démesurée de connaître ces curés : je n'en ai jamais vu qui ait connu Tacite, encore moins qui sût écrire; jouissez de cette singularité.

Vous n'avez rien dit de bien sur le désir qu'on a d'avoir *les choses qui*

[1] Bernardin de Saint-Pierre, dont le roman de *Paul et Virginie* venait de paraître. C'est ce succès qui l'avait encouragé sans doute à envoyer au concours ses *Études de la Nature*. Nous ignorions qu'il eût fait cette tentative, mais elle expliquerait les airs protecteurs et un peu maussades que prit avec lui M. Necker, son concurrent, lorsqu'ils se rencontrèrent à ce dîner chez madame de Germany raconté dans les *Mémoires* sur sa vie et ses œuvres, par Aimé Martin.

nous élèvent aux yeux d'un public que nous méprisons [1].

Je conviens que cette position a des gens à la solde de sa place, qui préviennent et secondent vos désirs; mais, outre l'expérience qu'on a de ses devanciers, je ne crois point qu'on rentre en soi-même avec satisfaction quand on n'est nourri que d'adulation, à moins que le public ne se rende complice; mais quand on emploie la force sans cesse, qu'elle est insuffisante pour réussir, etc., etc., comment voulez-vous qu'on soit dans l'illusion? Je ne crois pas que personne méprise le public, mais chacun a la jactance de le dire; et cependant, sages ou fols en dépendent plus qu'ils ne le croient eux-mêmes.

[1] *Voy.* les lettres du 11 et du 26 juillet.

Vous me promettez de bonnes étrennes, je les attendrai avec impatience; mais je les exige avant femme et maîtresse.

L'abbé Roubaud revient de son attaque; je ne crois pas qu'une seconde me fît peur, mais elle en ferait à d'autres; je n'y puis que faire.

Ce 6 (septembre 1788).

LIV

Je vous ai écrit deux fois, mon très-aimable ami, mais j'ai jeté mes lettres au feu; c'étaient des nouvelles exécrables, quoique très-désirées, et on les prenait au premier espoir avec transport; mais rien n'a encore changé depuis le départ du prêtre sacrilége, et le magistrat, son digne collègue, existait encore hier [1]. Je ne fermerai ma lettre que demain matin, pour écouter ce soir ce qu'on me dira.

M. Necker m'a envoyé son livre [2]; ses

[1] Le garde des sceaux, M. de Lamoignon, ne fut remplacé que le 14 septembre par M. de Barentin.

[2] *Sur le Compte rendu au Roi, nouveaux Éclaircissements*, par M. Necker. Paris, 1788, in-4°.

calculs contiennent une grande partie de l'ouvrage, mais ce qui est à ma portée me paraît dolent et plein de désir. Il y a une ironie au bas de la page 126 qui m'a fait rire [1]. Il a fait tirer vingt mille exemplaires; ainsi vous en avez à Valenciennes. La lettre de Fitz-Herbert [2] est d'un homme d'esprit, et qui en fabrique; mais il y a bien du manqué dans

[1] C'est à la page 125 de l'édition in-8°. M. Necker y rappelle quelques passages des écrits de Calonne sur son *Compte rendu;* Calonne le représente comme une *épée de cristal* « dont il est d'avis que l'on dise que, *comme elle a l'éclat du verre, elle en a aussi le bas prix.* » Puis M. Necker ajoute en note au bas de la page : « Ce sont les propres paroles de M. de Calonne, en imitation de ces deux vers de *Polyeucte* sur la fortune :

> Et comme elle a l'éclat du verre,
> Elle en a la fragilité.

J'aime mieux Corneille. »

[2] Diplomate anglais qui, en 1789, fut envoyé à La Haye pour remplacer lord Malmesbury.

cette tête, où je me trompe fort. Ses jugements ne sont pas fort sains, témoin celui de La Rochefoucauld, *ce compagnon de table*, je le traduis *homme de société et amusant*. Or je ne crois pas que ses *Maximes* le présentent tel : il pensait, il exprimait assez fortement ses pensées, mais il est sec et amer. Vous, mon cher ami, vous êtes onctueux et indulgent. Je vous remercie de la lettre traduite ; je la garde, et la montrerai si vous le jugez à propos ; sinon, je garderai le silence. S'il y a quelques maximes dignes de moi, envoyez-les ; j'aime le genre, quoique très-avili par la quantité d'ignares qui s'en mêlent.

Les détenus sont en liberté d'hier au soir [1] ; mais il gronde encore un orage

[1] Les douze députés que la Noblesse de Bretagne

affreux, dit-on : le Parlement ne veut se prêter à rien pendant que le G. D. S. (garde des sceaux) subsistera.

Ce 13 (septembre 1788).

avait envoyés au roi, pour lui dénoncer l'iniquité de son *lit de justice* du 8 mai 1788, et que Brienne avait fait enfermer à la Bastille.

LV

Ma discrétion m'a valu une visite de madame Necker, triste, languissante, mais toute pleine d'espérance. Elle n'a été ici que vingt minutes, m'a fort priée d'y aller dîner, mais je ne crois pas faire cet effort. Les notaires prêtent à M. Necker 6 millions, les États de Languedoc 14; mais il y a loin d'ici aux États généraux; les effets vont de mal en pis. Tous ceux qui sont obligés de faire de l'argent sont au désespoir; les autres sont persuadés que ceci finira par se remonter; les banquiers le disent et je le crois. Ainsi, mon cher ami, si vous n'avez pas de payement pressé, attendez. Mon amitié pour vous me rendra

surveillante autant qu'il sera en mon pouvoir; nous verrons si on payera les intérêts à terme, et il y a un terrible mois de janvier. Au reste, vous serez dans l'erreur si vous croyez que je ne me façonne pas infiniment sur tout ce qui est de l'administration. Quand il est question de voir un renversement total, quand tout est changé, que tout est en combustion, oh! alors on se recueille, on oublie son baptistère, et on dit : C'est demain. Ainsi examinons le vrai et le faux. Ces deux scélérats m'avaient dévoyée au point que jamais, non jamais, je n'ai fait une conjecture juste; et comment aurais-je pu prévoir ce qu'ils ne voyaient pas eux-mêmes? Voilà leur docteur mons Albert[1], contre lequel les

[1] Maître des requêtes, commissaire général de la commission des grains.

conseillers d'État ont présenté requête pour l'expulser de leur corps; c'était le dernier acte d'autorité de Lamoignon, et qui me faisait douter de son renvoi[1]. Mais, justice divine! il a 40,000 francs de pension, dont 12,000 reversibles à sa femme, parce que, étant mademoiselle Berrier et Fribois, elle a des besoins que les autres n'ont pas. Blondel n'est plus secrétaire du garde des sceaux; il s'est dénoncé au bâtonnier des avocats, et demande qu'on lui fasse son procès, où il prétend prouver que non-

[1] Marmontel est moins sévère que la marquise pour le garde des sceaux. « Comme je dois, écrit-il, plus à la vérité qu'à l'opinion, j'oserai dire que le roi perdit dans Lamoignon un bon ministre, et l'État un bon citoyen. » (*Mémoires*, liv. XIII.) Besenval qui, bien que courtisan, a du sens et ose avoir un jugement, est également favorable à Lamoignon.

seulement il n'avait pas conseillé, mais pas su de Lamoignon ses projets, et qu'ils étaient brouillés il y a plus d'un an, et je l'ai ouï dire à cette époque. Vous voyez bien par ce récit que l'horreur pour nos deux poisons subsiste dans toute son énergie, et cela est naturel : le royaume a été à deux doigts de sa ruine et n'est pas raffermi; mais il ne le sera de longtemps si l'on renvoie Necker, et la brigue Brienne et la Calonne sont réunies à cet effet; je désire qu'elles échouent, et vous réitère mes sentiments.

Ce 16 (septembre 1788).

LVI

Que je suis aise, mon ami, de vous savoir dans votre ferme! Là on délaye ses idées, les événements ne font qu'un bruit sourd; on les voit et on les a souvent jugés d'avance; car l'homme du monde sait mieux les choses, et le solitaire les causes. Par exemple, j'avais jugé que rien des opérations ne réussirait, parce que sans argent on ne doit rien entreprendre. Quand le despotisme est dans l'abondance, il agit avec plus d'efficacité que tout gouvernement modéré; mais quand le crédit tombe, le ressort manque, et alors il n'y a plus d'ordre à donner : on le reçoit. Encore doit-on craindre le désespoir : voilà ce

que nous avons presque vu le 17 août[1]. Aujourd'hui la folie s'est emparée du peuple, soudoyé, je crois, par un parti; il n'y a infamie qui ne se soit faite aux hôtels des proscrits. Il en coûte beaucoup d'hommes et d'argent, et le tout, parce que nous avons eu deux incapables; mais cette ignominie leur est payée dans une monnaie bien chère, car on assure que le garde des sceaux est traité superbement: j'en doute encore, et cela serait d'un mauvais présage. On disait hier au soir le Barentin garde des sceaux[2]; je ne sais si on le dit encore, ainsi que la rentrée du Parlement[3]; tout est si

[1] Elle a parlé, dans l'une des lettres précédentes, de la terrible crise qui, du 1er au 16 août, força le Gouvernement à suspendre ses payements.

[2] Il l'était, depuis le 14, à la place de M. de Lamoignon.

[3] Le retour du Parlement eut lieu le 17 septembre

fort en désarroi qu'on ne sait où on en est. Ainsi finit ma vie, assez cahotée dans tous les temps; mais celui-ci est depuis un an ou dix-huit mois si accablant que rien n'y peut être comparé. Une nation effarouchée avec raison, criant à la liberté et n'ayant que l'idée de la licence, se démenant sans savoir où elle allait, ni ce qu'elle faisait, récompensée de ses insolences et punie d'une fermeté soumise, voilà ce que j'ai vu! Mon ami, j'en ai des secousses de nerfs; mais entre mes quatre rideaux je me calme et me résigne à la volonté suprême, qui a des vues bien différentes des miennes, et pour laquelle la chute des empires est un grain de sable que le vent emporte.

Je vous ai mandé que je croyais que, les dîners de Londres étant suivis de

dissertations, je pensais que le Fitz-Herbert voulait dire [1] dissertateur après le dîner ; mais ce n'est pas là ce qu'il était, La Rochefoucauld, penseur et né mécontent ; c'est qu'il voyait bien, mais la vraie philosophie était encore loin de lui.

Barentin est toujours garde des sceaux.

Le Parlement rentre lundi, dit-on, car tout est douteux ; mais il rentre, et c'est assez pour notre tranquillité.

Il court une lettre du Pape au roi sur le chapeau de Brienne ; cela est fait à Paris ; mais la Commission intermédiaire de Bretagne a écrit au Pape pour qu'il n'accorde pas ce chapeau, et envoyé l'édit des Protestants [2] et un précis de

[1] *Voy.* la lettre du 13 septembre.

[2] C'était lui faire un crime de ce qu'il avait fait de

ses vie et mœurs. Mon ami, cela est pire que la corde. Il faut toujours mourir; qu'il meure donc, et son collègue aussi!

Il a paru une *Cour plénière* tragi-comique[1]; on l'a envoyée à tous les gens de la Cour, et je l'ai vue deux heures. Elle se vendait encore hier 27 livres.

mieux, puisqu'il s'agit ici de l'édit très-libéral sur l'état civil des Protestants.

[1] *La Cour plénière, héroï-tragi-comédie*, par l'abbé de Vermond; Bâville et Paris (Dieppe), 1788. — Barbier, dans son *Dictionnaire des Anonymes*, attribue à Gorsas cette satire, qui tournait en ridicule la création de la Cour plénière, l'un des actes les plus impopulaires du ministère de Brienne. On l'attribuait aussi à l'avocat Bergasse, et pour l'en disculper on fit paraître : *Dénonciation au public, à l'occasion de quelques écrits anonymes, particulièrement d'une comédie ayant pour titre :* LA COUR PLÉNIÈRE, *calomnieusement attribuée à M. Bergasse, avec des détails sur sa retraite en Suisse...* Paris, 1788.—Il paraît bien qu'elle était de l'avocat Duveyrier.

Cela est méchant et plaisant, et le propos des masques d'après nature.

L'archevêque de Vienne a donné un mandement, sur la prière de l'archevêque de Sens, pour exhorter les sujets à l'obéissance; vraiment, un soi-disant magister de Movieu lui a fait une très-bonne réponse. Je n'ai pas vu le mandement, mais la lettre du magister, et ne suis plus en commerce avec mon Vienne depuis que j'ai vu qu'il approuvait le Sens et ses arrêts du 8 mai[1]. Je n'ai rien dit, mais j'ai cassé le bec de ma plume.

J'apprends la mort de M. Dupaty[2],

[1] Le lit de justice pour l'enregistrement des édits, notamment pour celui qui concernait la Cour plénière, avait eu lieu le 8 mai 1788.

[2] Il mourut le 18 septembre 1788, et presque aussitôt après parut une brochure sur les affaires du temps, *le Président Dupaty aux Champs-Élysées*, 1788, in-8°.

et je n'ai plus que le temps d'envoyer ma lettre à la poste.

Ce 20 (septembre 1788).

LVII

Le Parlement est rentré avec tous les honneurs [1] ; on dit qu'il se prépare à décréter bien des gens. Je désirerais être paisible, mais je ne l'espère plus.

Les Bretons repartent successivement [2]; on croit que les États seront à Rennes, et on ne peut finir de décider rien.

Il paraît deux volumes intitulés *Jardins anglais* [3], ouvrages et traductions de feu M. Le Tourneur : on n'a pas

[1] Le Parlement, qui avait été exilé à Troyes, avait fait sa rentrée le 24 septembre.

[2] Ce sont les membres de la députation des douze et les cinquante-quatre dont il a été parlé dans les lettres précédentes.

[3] *Les Jardins anglais, Variétés tant originales que traduites*. 1748, 2 vol. in-8°.

senti ce qu'il valait [1]. Il me semble qu'il y a mille ans que je n'ai reçu de vos nouvelles; la meilleure de toutes est votre retour.

Ce 26 (septembre 1788).

P. S. Calonne a donné quatre pages de réponse aux Mémoires de Necker; il prépare une justification complète aux États généraux. Cela sent le fripon de partout; mais je suis sûre qu'il mortifie son adversaire, et voilà son objet.

[1] Le Tourneur venait de mourir. Il avait été longtemps de la société de madame de Crequi. (*Voy.* Barbier, *Examen des Dictionnaires historiques*, p. 230.)

LVIII

Ce n'est pas calmer mon impatience, mon cher ami, que de m'apprendre que vous êtes malade; le silence vaut mieux que l'inquiétude. Je vous croyais tenant vos États, et non siégeant dans votre lit. Cette maladie est ici très-commune. On ne saigne point; des boissons de sureau et des bains de jambes, diète et légère purgation, voilà le régime.

Les *Mémoires*, en trois volumes in-8°, de Saint-Simon, ont paru; on en a annoncé une autre édition en 10 volumes, plus complète et chargée de la réfutation des choses où il s'est trompé; mais je n'achèterai pas celle-ci que je ne l'aie vue. On donnera aussi ceux de Dangeau,

mais nous n'en sommes pas là[1]. Ces éditions sont lentes; l'argent roule mal, comme disent les laquais. Les États de Bretagne sont à Rennes, où tout est rentré dans l'ordre accoutumé. Adieu, mon cher ami; faites-moi donner de vos nouvelles, et comptez sur moi.

28 (septembre 1788).

[1] Les extraits que Voltaire en avait donnés, avec le plus malveillant commentaire, sous ce titre : *Journal de la Cour de Louis XIV, depuis* 1684 *jusqu'à* 1715, in-8°, avaient paru en 1770. Depuis lors, madame de Genlis, madame de Sartory, Lémontey et le Bibliophile Jacob ont repris ce Journal et l'ont publié par fragments plus ou moins nombreux et étendus; en 1854 seulement la publication complète en a été entreprise, grâce aux soins de MM. Dussieux, Soulié, de Chennevières, de Montaiglon et Mantz, qui l'ont déjà poussée fort avant.

LIX

Les effets royaux me paraissent vous toucher; ainsi je vais vous dire qu'ils baissent chaque jour et que je crois en trouver la raison.

Tous les financiers, dans le désarroi de la Caisse d'escompte et après l'arrêt du 16 août[1], ont acheté de ces effets, quelquefois à 35 de perte. Or, après s'être nantis ainsi, point d'argent. M. Necker est venu; il a voulu faire des recouvrements: on n'avait pas de monnaie; il fait feu des quatre pieds, veut de l'argent, a vu la manœuvre, et leur a noti-

[1] Arrêt du Conseil, en date du 16 août 1788, déclarant que l'intention du Gouvernement était de ne pas faire du papier monnaie, dont on connaissait le danger.

fié la perte de leurs charges ou de l'argent[1]. Ils ont dit qu'on ne trouvait à en faire qu'à grosse perte. « Perdez 50 pour 100 si vous voulez; mais des écus, c'est mon seul mot. » Je sais ceci positivement; on remet donc sur la place tant et plus, et à peine en veut-on. Ceux qui en ont ne doivent pas branler s'ils ne sont pressés, car ceci reviendra, mais pas sitôt. Voilà mon avis.

Quant à vos ouvrages, je vous conseillerais de ne les publier que dans un an, s'il était apparent que les têtes reprissent l'ordre accoutumé; mais je n'y vois pas de possibilité. S'ils étaient prêts à la Saint-Martin, il serait plus temps qu'après les États généraux, qui dureront

[1] C'est l'affaire des agents de change, dont il sera reparlé. Ils coururent risque de perdre leurs charges, mais ils finirent pourtant par les garder.

au moins six mois, et où chacun sera fatigué de ses pertes et plein de ses prouesses. D'ailleurs sûrement il y aura de grands événements; mais mes conjectures peuvent être fausses; suivez votre impulsion.

Je sais bien que les procès ne font rien à la grande affaire, mais ils font beaucoup aux deux personnes et au reste du monde par le contre-coup affreux [1].

M. de Lauraguais a donné une brochure : *Recueil de pièces sur les États*

[1] Il s'agit de la mise en accusation de MM. de Brienne et de Lamoignon, qui avait été proposée dans la séance du Parlement, toutes chambres assemblées, le 25 septembre, et avait aussitôt donné lieu à la brochure de Linguet : *La France plus qu'anglaise, ou Comparaison entre la procédure entamée à Paris le 25 septembre 1788 contre les Ministres du roi, et le procès intenté à Londres en 1640 au comte de Strafford, etc.* Bruxelles, 1788.

généraux[1], qui sera suivie de 16 volumes petit format sur cette matière; ceci sert de préface : il a un censeur bénédictin, à ce qu'il dit.

J'espère que vous ferez tant de courses qu'enfin vous vous trouverez au coin de mon feu; je vous y désire toujours, mon cher ami, ravie que le catarrhe soit passé.

Ce 4 octobre soir (1788).

P. S. La feuille 116 de Linguet a été brûlée par la main du bourreau[2] : il y

[1] *Recueil de pièces historiques sur la convocation des États généraux*, par M. de Lauraguais (20 septembre 1788). *Voy.*, sur cette publication, *Catalogue de l'Histoire de France*, t. II, p. 484-489, les nos 634, 654, 736.

[2] Ce numéro des *Annales* de Linguet souleva un grand scandale. Il y conseillait si ostensiblement la

conseille la banqueroute, et fait l'éloge de l'archevêque de Sens; cela est odieux.

banqueroute que Clavière crut devoir lui répondre à ce sujet dans une brochure : *De la Foi publique envers les Créanciers de l'État; lettre à M. Linguet sur le n° 116 de ses Annales*, par M. ***. Londres, 1788, in-8°.

LX

Une Assemblée de Notables le 3 novembre[1], les mêmes[2] sans remplacement des morts, et morts ministérielles, cela surprend tout le monde. On dit que c'est un conseil pour mettre les États généraux à l'abri de toute protestation. Je ne sais ce qui en est, et ne l'ai pas cru.

Ce 6 (octobre 1788).

[1] Ils ne s'assemblèrent que le 6 novembre.

[2] C'est-à-dire les mêmes que ceux de l'Assemblée des Notables de février 1787. Madame de Crequi a de grandes ellipses dans son style épistolaire.

LXI

Vraiment, vous avez raison de revenir à la ville; vous y aurez plus chaud, et vous y serez aussi solitaire que vous voudrez, surtout si vous y avez madame de Meilhan; car on se renferme dans son cabinet, et on laisse la compagnie à madame l'intendante. Je suis plus en peine du séjour de vos États de Hainaut, car vous y aurez votre président[1], qui m'a paru un ennuyeux seigneur ainsi que sa princesse. A propos d'administration, quel est l'auteur du *Résultat des Assemblées provinciales*[2]?

[1] Le prince de Croy.

[2] *Résultat des Assemblées provinciales, à l'usage des États d'une province.* Bruxelles, 1788, in-8°; fini

Cela est bien écrit; vous y êtes loué de bonne grâce et sans fadeur. On m'en a envoyé un exemplaire où il y a de grandes fautes d'impression. L'évêque d'Arras[1] y est rudement traité; c'est une capacité qui tombe beaucoup : c'est qu'il n'a point la considération de son état, et qu'il n'y a que celle-là qui soutient. J'ai vu des réputations tomber sans fin et sans cesse, ce qui ne dénote pas un fort jugement, ou plutôt ce qui prouve qu'on n'en a point et qu'on est toujours subjugué par un parti;

d'imprimer le 28 août 1788. Il se trouva que cette brochure était justement du fils de la marquise. Elle a échappé à Barbier dans sa notice sur le marquis de Crequi. (*Examen critique des Dictionnaires historiques*, p. 230.)

[1] M. de Conzié, d'abord évêque de Saint-Omer, et promu au siége d'Arras depuis 1769.

qu'on veut en faire un, ou s'initier dans celui qui donne le ton. Je ne sais si le cardinal de Bernis se prêtera à ce qu'on désire, mais à soixante-quinze ans on a de bonnes raisons pour se tenir où on est[1]. Si on le fait premier ministre, Necker plantera la casaque sur le coffre, et alors qui le remplacera? Il a la nation pour lui, mais un parti affreux contre; ceci ne me paraît pas avoir pris son aplomb. C'est pour présider le Clergé aux États généraux qu'on dit qu'on l'appelle; mais cela est encore disputé; pour moi, j'y crois.

Je pense que l'agiotage et le besoin d'argent font la baisse des effets royaux, et j'ai bien peur qu'on ne sorte pas d'ici

[1] On sait qu'en effet il ne quitta pas Rome.

sans papier national[1], qui deviendra royal six mois après.

Je vous ai laissé les *Principes positifs*, parce que cela ne se trouve point[2]. Oh! ces quatre pages désolent M. Necker. On le dit très-changé, et madame sa femme aussi : comme je n'y mets pas le pied, je n'en sais rien. J'irai cependant avant les Notables, car je pense bien que madame Necker ira s'établir à Versailles, où elle n'a pas encore été présentée ; et si elle fait bien, elle ne le sera pas. Adieu, mon cher ami ; je ne par-

[1] C'était une des craintes qu'on avait eues déjà vers la fin du ministère de Brienne, en dépit de ce qui était dit, pour rassurer l'opinion, dans le préambule d'un arrêt du Conseil du 16 août 1788.

[2] *Principes positifs de M. Necker, extraits de tous ses ouvrages*. 1789, in-8°. Ce sont les quatre pages de Calonne dont il est parlé dans la lettre du 26 septembre 1788.

lerai plus de votre retour, mais je le désirerai sans cesse. Jamais je n'eus plus besoin de causer.

Ce 13 (octobre 1788).

LXII

Oh ! très-bien, mon cher ami ; je l'ai lu avec intérêt, et j'y ai trouvé des choses charmantes et qui ne viennent à personne. Le portrait de madame de Moret[1]

[1] La comtesse de Moret est l'héroïne d'un épisode que Senac de Meilhan glissa dans la deuxième édition des *Mémoires d'Anne de Gonzague, Princesse Palatine*, Paris, 1789, in-8°, p. 72-104, et dont l'histoire romanesque du comte de Moret fait le sujet. Senac l'explique ainsi dans une note, page 75 : « Le comte de Moret était né en 1607 ; il était fils de Henri IV, et fut légitimé. Ce prince disparut à la bataille de Castelnaudary, en 1632 ; on prétendit qu'il s'était fait ermite en Anjou, sous le nom de frère Jean-Baptiste. » Senac le fait ermite aussi, sauf le vœu de complète solitude. Il lui donne une compagne, cette comtesse de Moret, qui enchante si bien madame de Crequi. Elle en reparlera plus loin. Elle ne connaît encore ce petit roman que par le manuscrit que M. de Meilhan lui a communiqué.

m'a surtout enchantée. Avec cela je vous ai mandé mon avis, et j'y persiste pour plus d'une raison : 1° c'est qu'il ne faut point, avec votre robe, être un romancier, et que la Palatine et puis le comte de Moret, ce sont bien des princes ; 2° c'est que ce fond, qui fourmille de traits moraux, sera la seule chose que les trois quarts et demi-quart y verront. Que vous traduisiez Tacite, fort bien ; que vous écriviez de la morale, à merveille ; histoire, administration, à la bonne heure ! mais point de cadre de noms connus : voilà mon sentiment, peut-être austère ; jugez-le.

Comment voulez-vous que des gens à qui la tête pète puissent ne pas faire de méprises ? J'avoue que celle dont vous me parlez est incroyable. Tout est en combustion ; je vous crois en pleins

États de Cambray; cette plénitude durera peu; et puis votre Hainaut qui sera court, parce qu'il faut que le prince duc de Croy vienne aux Notables; car sans cela que ferait-on? Je vous avais dit qu'on disait que le cardinal de Bernis ne revenait pas, et je crois être sûre qu'il reviendra. On lui a envoyé un deuxième courrier, il n'y résistera pas. Dieu sait ce qui en résultera. Mais notre position est critique, et le moindre accident peut être funeste. M. Necker est bien persuadé que c'est la brigue contre lui qui fait baisser les effets; moi qui sais que la place en regorge et qui me vante d'en avoir deviné la cause, je pense toujours de même. Deux personnes de mes amies sont venues au conseil, l'une pour 75,000 liv. et l'autre pour 100,000 liv., et à mon avis sur le plus véreux des

emprunts; c'est celui de 125 millions. Je n'en ai pas branlé, sans en répondre. Pourquoi se procurer une perte sûre lorsque vous voyez ces financiers qui ne veulent pas s'en défaire et qui cherchent tous les moyens de s'acquitter sans donner leur papier, à moins d'y être forcés par une dette exigible? S'ils les croyaient perdus, comptez qu'ils les lâcheraient. Bougeard[1] est à Saint-Malo à y chercher des écus pour le 10 novembre; du Fresne en veut sans miséricorde[2]. Les 30 millions que vous demandez sont bien avancés: 6 des notaires, 14 de Languedoc[3] que je sais sûrement, et puis des

[1] Trésorier général des États de Bretagne.

[2] Bertrand du Fresne, l'un des hommes qui s'entendaient alors le mieux en finances. M. Necker l'avait fait directeur du Trésor public.

[3] Ce sont les fonds qu'on avait prêtés à M. Necker à son entrée au ministère.

rentrées; mais le monde n'entend pas cela! Le bourgeois qui n'a pas d'autre bien fait des cris, et est dans des terreurs dont l'agiotage profite.

Je viens d'apprendre que M. Necker a réformé vingt cabaleurs agents de change[1]. Vous voyez quels abus énormes et quelles victimes!

Ce 19 au soir (octobre 1788).

[1] Ce n'était qu'une fausse alerte.

LXIII

Je vous envoie tout ce que je sais, mon cher ami. Les puissances ont adhéré au chapeau de l'archevêque de Sens; ainsi voilà un scélérat bien décoré. Linguet a fait des protestations sur sa brûlure, qui en méritent une seconde [1].

Voici une petite lettre qui vous amusera. Je la trouve bien, et trop bien, car ils ont raison.

Breteuil est ici et fait beaucoup parler.

On a donné quatre volumes de l'abbé Mably, *Observations sur les Français;* cela est curieux [2].

[1] Il s'agit encore ici de la saisie du n° 116 des *Annales* de Linguet. (*Voy.* la lettre du 4 octobre.)

[2] C'est la 2e édition des *Observations sur l'Histoire*

Plus le *Ministère de Carvalho*, aussi curieux[1]. Mais il faut revenir pour voir tout cela.

23 (octobre 1788).

de France, qui furent défendues peu de temps après. Grimm en parle sous la date de décembre 1788.

[1] *L'Administration de S. J. de Carvalho et Melo, comte d'Oeyras, marquis de Pombal.* Amsterdam (Paris), 1788, 4 vol. in-8°. (par Desoteux de Cormatin).

LXIV

Le marquis de Chastellux est mort d'une fièvre soporative [1]; c'était hier une doléance chez les Necker incroyable. J'y allai enfin dîner; il était quatre heures et demie lorsqu'on dîna [2]. Je n'y retourne pas. Ah! mon ami, qu'il fait bon ici! Quel plaisir d'y rentrer! A la douleur près de la mort du Chastellux, tout me parut aller fort bien, et l'hôtel Necker [3] est loué à M. Ba-

[1] La *Biographie universelle* dit qu'il mourut le 28 octobre; c'est au moins le 23 qu'il fallait dire, d'après la date de cette lettre.

[2] C'était en effet une heure indue pour la marquise dont l'usage était de dîner à deux heures.

[3] Après avoir quitté l'hôtel qu'il habitait rue Ber-

rentin 15 mille livres, preuve qu'ils se croient bien ancrés, et c'est assurément le mieux.

On dit que les vingt agents ne sont pas réformés, d'autres le soutiennent; ce qu'il y a de sûr, c'est qu'ils ont été très-menacés; mais les États généraux seuls rétabliront la balance. Les Notables ne font leur entrée que le 6; tout va toujours lentement.

Voilà une place vacante encore à l'A-

gère, et dans lequel on logea, en 1787, les ambassadeurs de Tippo-Saëb, M. Necker s'était établi dans celui qui portait le n° 27 de la rue de Cléry, et qui a été démoli en 1842, pour faire place à la rue de Mulhouse. (*Voy. le Moniteur* du 23 mai 1842.) C'est certainement cet hôtel, sa propriété, qu'il loue ici à M. de Barentin, dans l'espérance où il est de n'être pas lui-même délogé de longtemps de celui du Contrôle général des finances, situé, comme on sait, rue Neuve-des-Petits-Champs.

cadémie[1]; je la remplirai bien si l'on veut; c'est l'objet de cette lettre.

Ce 24 (octobre 1788).

[1] Celle de M. de Chastellux. (*Voy.* la lettre du 5 novembre suivant.)

LXV

Je vous assure, mon cher ami, que je ne savais pas que mon fils fût auteur du *Résultat,* etc., lorsque je vous en ai écrit ; il fut apporté par un savoyard, et la veille de son départ il me l'avoua. Depuis ce temps on en a parlé, et je l'ai nié, ou plutôt je n'en suis pas convenue, et je n'approuve point qu'on se fasse des ennemis pour se divertir.

Je sens votre position, et je la déplore : vous dépensez tout votre esprit en pièces de 4 sous. Je vous crois sur la fin de vos assemblées ; mais c'est autant de pris sur votre vie, et je m'aperçois que vous êtes dans l'agitation ; ne vous y laissez pas aller, car on se rattrape en-

suite difficilement. D'ailleurs, vous ne faites que commencer; la fermentation est plus grande que jamais dans les provinces; tout y est brouillé au couteau tiré : je parle des provinces d'États, et au retour du Parlement de Bretagne on a mis des affiches à Nantes que je vous envoie [1]. Cela est abominable et nuira à tous leurs projets, car l'union seule pourrait les rendre dangereux. Enfin ils ne savent tous ce qu'ils veulent. Il faut tout remettre à Dieu, qui est toujours conséquent, lors même que nous nous croyons perdus, comme il est arrivé le 16 août [2]. Avec la plus grande

[1] C'était la question du doublement du troisième Ordre aux États généraux, qui agitait alors les populations de toute la Bretagne, surtout la ville de Nantes. (*Voy.* Sallier, *Annales françaises,* pag. 218-219.)

[2] La période la plus désastreuse du ministère de

résignation on est agité, et surtout indigné. Voilà le maréchal de Biron mort [1]; c'est où se terminent toutes les grandeurs factices, car tout ce qui est passager mérite ce nom. Je crois avoir ouï dire que le Châtelet avait promesse du régiment où il n'est pas désiré [2].

Brienne, on l'a dit, fut du 10 au 16 août 1788. Le 10, le Gouvernement suspendit ses payements ; le 16, la Caisse d'escompte, sur laquelle avait réagi la mesure désespérée de l'État, déclara ne pouvoir plus rembourser à bureau ouvert les billets qu'elle avait mis en circulation. C'était une double banqueroute.

[1] Colonel du régiment des Gardes françaises. Il mourut le 26 octobre 1788.

[2] Le duc du Châtelet fut pourtant nommé, et cette nomination d'un homme minutieux et tracassier, comme l'appelle M. de Lévis, ayant l'un des défauts les plus odieux au soldat, l'excès d'économie ; rigide sans raison, sévère brutalement et sans distinction de personnes ; cette nomination, dis-je, fut, à ce qu'il paraît, pour beaucoup dans la défection du régiment des Gardes aux premiers jours de la Révolution. Senac de

Adieu, mon ami; je vous écrirai plus amplement lorsque je vous saurai libre; ceci est pour marquer simplement. Vous me répondrez aussi sur mes remarques du comte de Moret[1] et vous me direz quand Tacite paraîtra, et le tout à votre aise. Ménagez votre santé et votre argent. Vous avez un grand avenir dans le camp de Saint-Roch[2],

Meilhan, dans son livre du *Gouvernement...*, p. 135, y voit une des fatalités qui préparèrent la chute du trône. « Le régiment des Gardes, dit-il après avoir longuement parlé des causes de l'aversion des soldats pour M. du Châtelet, a manqué à la fidélité dans le moment le plus critique, et sa défection a précipité la marche de la Révolution. Qui peut dire quel eût été l'ascendant d'un chef comme le maréchal de Biron, et quelle a été la fatale influence de son successeur dans les terribles circonstances dont il s'agit? »

[1] *Voy.* la lettre du 19 octobre.

[2] L'armée combinée des Français et des Espagnols, devant Gibraltar, avait son camp dans les plaines si-

mais vous ne l'avez pas; et quand on aura un jour, on court risque de n'avoir jamais.

A Paris, ce 30 (octobre 1788).

tuées entre la forteresse et le village de Saint-Roch. Les hostilités étaient suspendues, mais pouvaient être reprises, et Senac espérait sans doute rentrer à cette occasion dans les affaires militaires, où il était employé sous le ministère de M. de Saint-Germain. Besenval, qui apprécie favorablement à quelques égards M. de Meilhan, l'estimait toutefois peu propre à un emploi militaire. « M. Senac de Meilhan, dit-il, créature des Noailles, dont le père avait été premier médecin du feu roi, était un homme de beaucoup d'esprit, mais qui joignait à des idées fausses et systématiques beaucoup d'audace. Il ne convint ni aux troupes ni à M. de Saint-Germain, qui s'en défit très-peu de temps après l'avoir pris. »

LXVI

Jamais je n'ai reçu de réponse sur mes observations du comte de Moret : cherchez-la si vous voulez. Vous êtes si loin de ce qui touche le cœur et qui plaît à l'esprit que vous me faites pitié; ce n'est pas le sentiment que vous inspirez ordinairement, mais vous êtes si peu dans votre élément qu'on ne saurait vous trouver dans ce domicile.

Il n'y a pas de jour qu'il n'y ait un livre sur les États généraux; chacun est maître en administration, et le meilleur de la chose, c'est que la Cour, le Parlement, les provinces d'États les redoutent; mais ils ont crié à tue-tête pour les avoir. Eh bien! ils les auront. Adieu,

mon ami; venez donc au coin de mon feu, dussiez-vous y trouver d'Augard[1], qui vient davantage et s'adoucit.

Ce 31 (octobre 1788).

[1] Fermier général, secrétaire des Commandements de la reine, l'un des hommes que tous ces préludes révolutionnaires devaient le plus émouvoir et le plus indigner. Il émigra des premiers; c'est lui qui rédigea à Bruxelles le manifeste des princes contre la Constitution.

LXVII

Ce 5 (novembre 1788).

Retirez-vous, polisson! M. Necker s'avance; on m'a dit qu'il désirait succéder au chevalier de Chastellux[1], et si cela est, il est sûr d'obtenir.

Mon fils est allé d'abord à Dangu et puis à Hémond, et puis il ira aux États d'Artois, et ne sera ici qu'à la fin de l'année. Il voudrait être député aux États généraux, et pour y réussir il fait un livre contre l'évêque d'Arras[2]; avouez que cela est fin. Il est d'âge à se

[1] A l'Académie française.

[2] C'est le *Résultat des Assemblées provinciales*, dont il a été parlé dans les lettres du 13 et du 30 octobre.

conduire, mais c'est un âge qui ne vient pas toujours.

Il ne me paraît pas que l'ermite[1] soit très-amoureux; c'est une affaire raisonnée. D'ailleurs, la vraie piété ne fait pas marier; l'amour de Dieu remplit tout et ne laisse aucun vide. Vous autres, vous parlez toujours de besoin de femmes; je me représente un pot de chambre sous ce rapport. Oh! que cela est flatteur!

J'ai vu hier passer d'une de mes chambres, sur le bout de la rue des Saints-Pères[2], l'enterrement du maréchal de Bi-

[1] Le comte de Moret.

[2] « Madame de Crequi, vers 1770, dit M. Percheron dans sa *Notice*, p. 21, alla demeurer rue de Grenelle-Saint-Germain, n° 322, en face de la rue des Saints-Pères. Elle s'était fait faire un bail à vie de cet hôtel; si ma mémoire ne me trompe, cet hôtel est actuellement la mairie du 10e arrondissemont. »

ron. Vraiment, cela coûte les yeux de la tête : c'étaient deux mille flambeaux, et les Gardes françaises, Guet à cheval, Connétablie, etc. Mes gens m'ont montée de force dans cette chambre, et j'ai vu que ce n'était rien qu'un vain appareil; je le savais avant d'y monter.

On dit que le duc d'Havré a le régiment du Roi[1]. J'admire ces Croy, bêtes et bas; ils vont à tout par leur naissance, car pour leur mérite il est court. On dit aussi que l'abbé de Périgord a l'évêché d'Autun[2]; je ne sais si ces

[1] Joseph-Anne-Maximilien de Croy, duc d'Havré et de Croy, né le 12 octobre 1744, colonel du régiment de Flandre.

[2] Il fut en effet nommé quelques jours après. Nous lisons dans *la Gazette de France* : « Le 23 novembre 1788, le roi a nommé à l'évêché d'Autun l'abbé de Talleyrand-Périgord, vicaire général de Reims, ancien agent général du Clergé. »

deux nouvelles sont vraies. — Celle-ci, oui; l'autre très-douteuse.

Je me livre à l'espoir de vous revoir; mais ce ne serait donc que pour un instant, car sûrement les États généraux seront le plus tôt qu'on pourra, et les vôtres sont si peu de chose! Je ne suis pas encore au fait du droit public, mais je m'y mettrai pour vous répondre, Adieu, mon cher ami; vos cent huit personnes à table me feraient tomber évanouie; avec cent de moins, j'en ai trop.

P. S. M. de Talleyrand est mort[1]; c'est le père du nouvel évêque.

[1] Charles-Daniel de Talleyrand-Périgord, comte de Talleyrand, lieutenant général des armées du roi, mourut à Paris le 4 novembre 1788.

LXVIII

Je ne sais pas que mon fils soit in commodé, sinon de la paresse; mais comme il ne m'écrit jamais, je n'en saurais rien; je le crois, en effet, à Hémond, près Hesdin, où sans doute il règle les États généraux. Je ne me soucie guère qu'il y soit député; mais on ne peut être plus gauche et moins appelé aux affaires. Tous ces travers qui ont percé de très-bonne heure, et surtout cet ennui habituel m'a autant coûté que chagrinée [1]; aujourd'hui qu'il m'est

[1] On peut lire dans la *Notice* de M. Percheron, et surtout page 39, par quels ennuis de toutes sortes le marquis de Crequi mit à l'épreuve le cœur et le courage de sa mère. M. Percheron y cite en son entier un écrit

retombé sur le dos, je n'en suis pas émue; ce ne sont là que des dégoûts; le détachement suit, et alors l'éternité paraît et absorbe tout.

J'ai lu anciennement les Grotius, Puffendorf, Barbeyrac; mon ami, ils n'ont pas une pensée, et délayent en douze pages ce qui peut tenir dans six lignes. Le droit naturel me paraît être le sentiment de la droite raison que Dieu a gravé dans notre cœur; ensuite il faut voir ses rapports dans nos actions, les devoirs qui en dérivent. On pourrait faire cinquante bonnes pages sur tout cela, mais il leur faut des trente volumes in-8°, car c'est le format à la mode.

de la marquise, rédigé après la mort de son fils, pour répondre aux prétentions des gens qu'il avait fait ses légataires. C'est l'exposé navrant de la conduite toujours indulgente et dévouée de la mère envers le fils.

J'ai eu une destinée singulière : j'ai voulu être lettrée, et les lettrés m'ont paru ignorants; femme du monde, et, outre la bêtise des gens du monde, c'est qu'ils ne savent pas vivre. Enfin, je ne trouve pas qu'on puisse subsister avec les hommes habituellement. Depuis que je me suis mise dans l'administration, encore pis : ils n'en ont pas, je dis ceux qui en parlent le plus, la première notion, et le résultat de tout, c'est qu'ils sont séditieux et intéressés, bavards et poltrons, et surtout ennuyés. Pour vous, mon ami, vous êtes irrité avec vos chiens de dîners; je crois qu'en voilà encore pour du temps, car avec les vingt-six articles à décider, cela sera long. Que dites-vous des discours et des *investitures?* Qu'ils en finissent donc! Mais il y a un bruit de diable, en Bre-

tagne, du Tiers qui veut avoir le double de députés, c'est-à-dire que, si la Noblesse a neuf députés, le Clergé neuf, ils en veulent trente-six. Requête présentée à l'Hôtel de Ville de Nantes[1]; Cottin, plus accompagné que le prédicateur de ce nom, arrive; enfin c'est un train affreux. Je vous envoie ce que j'en sais, en vous priant de le jeter au feu. J'en conclus mal pour les États généraux; ce sera une cohue où chacun visera à son intérêt, et non à l'objet général. On

[1] C'est la Requête présentée à l'Hôtel de Ville de Nantes par M. Cottin, au sujet des réclamations des droits du Tiers, et contre les tentatives portant atteinte à la liberté civile; Requête sur laquelle statuèrent favorablement les officiers municipaux. Elle donna lieu à un écrit ayant pour titre : *Réponse d'un Gentilhomme breton à un Commerçant de Nantes sur la Requête de M. Cottin et sur l'Arrêté de MM. les Officiers municipaux de la même Ville* (27 nov. 1788). In-8°.

a arrêté les *Observations sur les Français*, de Mably, quatre volumes; il n'y en avait que deux [1]. Quand nous donnerez-vous les vôtres?

Ce 12 (novembre 1788).

[1] La 1re édition des *Observations sur l'Histoire de France*, par Mably, 1765, in-12, n'avait, en effet, que deux volumes.

LXIX

Je ne puis comprendre, mon cher ami, que vous ajoutiez foi à la nouvelle qui exclut les pays d'États de s'assembler pour nommer leurs députés, hors la Bretagne et le Dauphiné. Comment ferait-on? Et croyez-vous que les autres provinces y adhérassent? Cependant j'ai écrit pour le savoir de Versailles. Vous êtes si indigent que je vous envoie mes nouvelles d'hier, dont vous allumerez votre feu à l'ordinaire; car de répéter toujours ce que l'on sait, cela est à charge et peu intéressant.

Ma santé a été un peu gripaillée, mais je ne crois pas cependant avoir manqué d'exactitude. D'ailleurs je con-

çois que vous avez beaucoup de détails et une prudence qui vous interdit toute réponse sur les affaires générales et même particulières, en sorte que je monologue bien plus que je ne dialogue. Je conçois que les romans ne feraient pas d'effet dans un instant comme celui-ci; mais pour Tacite, je le croirais placé.

On vient de m'assurer que les États de Provence, ceux de Franche-Comté et autres étaient convoqués, l'un pour le 4 janvier, l'autre pour le 12, et je m'en doute bien.

Adieu, mon cher ami; j'ai aussi des affaires, des consultations et des détails; mais si je savais des nouvelles *nouvelles*, je les manderais.

Ce 19 novembre (1788).

TAYLOR INST. OXFORD

LXX

Je vous assure, mon cher ami, qu'il fait meilleur à Valenciennes qu'à Paris; jugez-en par l'incluse : c'est un tapage affreux de partout. Je vis toujours d'espérance, et que le départ des Notables nous calmera un peu. J'étais plus heureuse dans le temps que j'étais complétement ignorante; je me connaissais moins en administration, j'étais ennuyée, et présentement je suis aigrie. Je voudrais au moins lire, et ma chambre ne désemplit pas, et tous les gens qui décident de ce livre, et qui coupent et tranchent, n'en ont pas lu six pages, et pas compris une. La vie devient ennuyeuse, comme dit l'Apôtre. Brûlez toujours tous

mes billets doux ; je ne sais si j'ai tort ou raison de vous les envoyer, mais dans votre position on est assez aise de tout savoir, et cela fournit aux réflexions philosophiques.

Les livres d'administration et les romans, voilà ce dont nous regorgeons. Parmi les premiers, le livre de M. de Saint-Genis me paraît le meilleur : *Forme générale et particulière des États généraux*, 2 vol.[1]. Un volume tout de pièces authentiques, et une telle clarté que je les assemblerais demain sans Notables. Il n'y a pas tant à tour-

[1] *Forme générale et particulière de la convocation et de la tenue des États généraux, justifiée par pièces authentiques*. Paris, 1788, in-8°. — M. de Saint-Genis, auditeur des comptes, avait fait cet ouvrage, « qui était alors, dit Sallier, dans les mains de tout le monde, » avec la collaboration de trois conseillers du Châtelet. (*Annales françaises*, p. 213.)

ner; aller droit au but et par les grands chemins, c'est le mieux; je reviens à ce vers :

> Mais si je les voulais bien faire,
> Je les ferais bien plus mauvais[1].

M. du Bucq est ici. Je lui donne demain à dîner et à bien d'autres; mais vous n'y serez pas, et cela me fâche.

25 au soir (décembre 1788).

[1] Ce sont les deux derniers vers de l'épigramme de Chapelle :

> Tout bon fainéant du Marais, etc.

La marquise les arrange en les citant.

LXXI

Je vous ai écrit hier, mon cher ami, pour accuser la réception des Palatines[1]. Je relirai toujours la comtesse de Moret avec un nouveau plaisir, et ce matin j'en avais encore les larmes aux yeux; quel dommage que ce ne soient là que des songes! Vous avez de tristes réalités; on ne peut ôter de l'esprit qu'il y a un ressort secret pour ameuter le peuple, et je crois que la grêle[2] et

[1] C'est la seconde édition du livre de Senac : *Mémoires d'Anne de Gonzague, Princesse Palatine.* Cette seconde édition parut en effet au commencement de 1789.

[2] C'est la terrible grêle du mois de juillet 1788. « A l'entour de la capitale, dit Marmontel, soixante lieues carrées de pays, et du pays le plus fertile, furent

puis la cupidité sont la plus grande conjuration. On croit ici l'Empereur très-mal; en sera-t-on mieux? Le Grand-Duc n'est pas belliqueux, et c'est un grand point, mais très-tracassier, janséniste, économiste, superstitieux et persécutant. M. de Fourqueux [1] est mort; que ne demandez-vous sa place? car en vérité votre métier est trop pénible, et très-peu fait pour votre esprit et pour votre cœur. Je n'ai pas plus de nouvelles

absolument dévastées par la grêle, à la veille de la moisson. » (*Mémoires*, liv. XIII.)

[1] Bouvard de Fourqueux, qui, au grand étonnement de tout le monde, avait, malgré son âge et ses infirmités, été choisi en 1787 pour remplacer M. de Calonne, dans la charge de contrôleur général. Il était auparavant chef du Comité contentieux des finances. Cette place, qu'il reprit après son court ministère, est celle que la marquise conseille à Senac de Meilhan de postuler.

d'Artois que j'en ai eu depuis trente-cinq ans de mon fils, et je ne me soucie guère de ce qui s'y passe, sinon pour ne pas mettre le cœur de l'homme à découvert; et si il y est, à la bonne heure[1]!

Je ne compte pas de voir de monde ces jours-ci; mais s'il arrivait des nouvelles intéressantes, je ne manquerai pas d'instruire mon ami. Le roi a pensé tomber du toit de Versailles dans la cour de marbre[1]; il a donné une pension au maçon qui l'a préservé. C'était un événement dans ces circonstances. Tout est parti pour l'assemblée de Saint-Brieuc;

[1] Les jours où il ne pouvait aller à la chasse, c'était un plaisir pour Louis XVI de tuer les chats sur les toits du château de Versailles. C'est dans cet exercice sans doute qu'il courut le danger dont parle la marquise, et que nous ne nous souvenons pas avoir vu mentionné par d'autres que par elle.

le Tiers à Nantes, les massacres de Provence font frémir [1]. *Kyrie eleïson.*

Ce 8 au soir (février 1789).

[1] Le refus d'admettre Mirabeau parmi les membres des États de Provence fut la première cause des désordres. (*Voy.* pour les détails, Sallier, *Annales françaises*, p. 300.)

LXXII

Vous jugez bien, mon cher ami, que e sens mieux qu'une autre votre ennui des États généraux ; mais chez moi j'y ai plus de silence sur cet article, et je m'y tiens absolument. On vous aura envoyé la réponse de Cérutti *Vues rapides* [1] ; et puis *Observations réfléchies* [2], qui culbute Cérutti très-aisé à renverser, lequel va répliquer, car il a le diable de

[1] Le véritable titre est *Observations rapides sur la deuxième Lettre de M. de Calonne au Roi*. Grimm en a parlé (édit. Taschereau, t. XIV, p. 424). Elles sont en effet de Cérutti. (*Voy*. Barbier, *Dictionnaire des Anonymes*.)

[2] *Observations réfléchies sur les « Observations rapides sur la Lettre de M. de Calonne au Roi.»* Londres, 1789, in-8°.

l'écriture, et tout cela pour répéter toujours la même chose. Je ne sais ce qui se passe en Artois comme vous jugez bien, et je vous serais obligée de me l'apprendre : dans le Maine, nous faisons tout ce qu'on veut; ce sera l'affaire des autres, car pour moi j'en ai assez, et si j'en ai trop peu, j'y mettrai ordre.

L'abbé Barthélemy est fort tombé [1]. J'ai le malheur de deviner toujours juste; cela me donne des vues très-désagréables. Madame de Staël a fait imprimer ses Lettres avec augmentation [2]; je ne les achèterai pas : les enthousiastes ne sont pas mon fait, et j'ai remarqué

[1] Il s'agit du *Voyage du jeune Anacharsis*, qui avait paru en 1788.

[2] C'est l'édition des *Lettres sur le Caractère et les Ouvrages de J.-J. Rousseau*, augmentée d'une *Lettre de madame la comtesse Alexandre de Vassy*, et d'une *Réponse de madame la baronne de Staël*. 1789, in-8°.

que leur chaleur cache très-peu d'esprit; c'est une nouvelle découverte pour moi.

Les États généraux toujours au 27 avril, et des députés à la diable. J'irais partout pour les fuir, si je savais où aller : comme ils seront à Versailles, ce sera un soulagement; et sur ce, mon cher ami, je vous réitère mon zèle et mon attachement.

Ce 24 (mars 1789).

P. S. Nous vous demandons la différence du *respect humain* à *l'opinion;* je pense qu'elle est grande.

LXXIII

Vous êtes bien à plaindre, mon cher ami; à Paris suffoqué, à Valenciennes harassé, à Versailles ennuyé; mais ce qu'il y a de pire, c'est de voir des gens désespérés, d'autant plus que le remède ne peut être aussi prochain qu'on le voudrait, et que l'accident qui arrive est dans plusieurs endroits. Il semble qu'il y ait là quelque cause secrète, et j'ai peur que ce ne soit la même qui nous a tant coûté. Voilà l'Empereur qui va rentrer en danse, et les Turcs me paraissent en malheur [1].

[1] Il s'agit ici de la campagne du printemps de 1789, que Joseph II préparait contre les possessions des Turcs sur le Danube, et dont on trouve le plan tracé par lui-

M. de Tessé [1] est député de la Noblesse pour la ville du Mans; mais il y

même dans sa lettre du mois de janvier 1789 au prince Charles de Nassau. (*V. Lettres inédites de Joseph II, traduites par M. V.* Paris, 1822, in-8o, p. 122, 124.)

[1] Premier écuyer de la reine, mari de la femme aimable, et très-influente en son temps, dont il a déjà été parlé au sujet de ses relations avec Senac de Meilhan et le chevalier de Pougens. M. de Tessé était, selon madame de Genlis, l'homme du monde le plus froid et le plus taciturne. Quant à madame de Tessé, qui est quelquefois nommée dans cette Correspondance, voici ce qu'on lit sur elle dans un écrit imprimé récemment : « Une femme aussi distinguée par sa profonde sensibilité que par ses lumières, disait M. de Tracy, et douée d'un caractère très-noble et plein de sincérité, prétendait que si, dans le monde les hommes se refusaient les bassesses inutiles, et les femmes les amants dont elles ne se souciaient guère, la société serait prodigieusement réformée. » (*Notice sur M. Destutt de Tracy,* par madame de Tracy, sa belle-fille.) — Et dans un autre écrit, aussi très-récent (*Vie de la princesse de Poix,* par la vicomtesse de Noailles), on lit : « A l'époque dont je parle (*sous l'Empire*), M. de La Fayette régnait sans rivaux chez notre

en a quatre autres, sans doute de diffé-

tante de Tessé, autre débris de l'ancien régime modifié par les doctrines de l'Assemblée constituante. Madame de Tessé était un grand caractère; elle avait l'esprit élevé jusqu'à être chimérique, mais sa fermeté imposait, et on avait toujours près d'elle le sentiment de sa supériorité. J'étais souvent frappée du contraste de sa conduite avec ses discours; dès qu'elle agissait, c'était avec une sagesse positive, un jugement sain et une complète absence de préjugés; mais dans la conversation elle me semblait sans cesse hors du vrai, sophistique, paradoxale et souvent obscure. Au demeurant une forte tête et une grande âme. Son salon était curieux..... Madame de Tessé s'était liée au commencement de la Révolution avec d'honorables membres de l'Assemblée nationale; M. Mounier, entre autres, devint son ami intime. M. de La Fayette, son parent, était en même temps son héros. D'autres personnages liés à elle par la politique ou par le sentiment rendaient sa société un parfait modèle de nivellement. J'ai souvent remarqué que ces personnes, dont les manières étaient partout ailleurs bien inférieures à celles de madame de Tessé, gagnaient dans son salon la distinction qui pouvait leur manquer, tant son influence était puissante. »

rents cantons, MM. de Montesson l'aîné[1], chevalier d'Hercé[2], vidame de Vassé[3], bailly de Fresnaye. Je ne sais encore pour le Tiers que le maire d'Ernée; c'est une ferveur incroyable, et une déraison comme la ferveur : toujours des écrits séditieux, toujours des conversations de conjectures, de fausses nouvelles, et très-ennuyeuses, parce que c'est une répétition éternelle, et pas le sens commun.

M. de Monthyon, que je ne vois plus guère, a acheté l'hôtel de Maurepas

[1] Le marquis de Montesson ne tarda pas à donner sa démission de député à l'Assemblée constituante.

[2] Il se montra plus attaché que le précédent à son mandat, et prêta même le nouveau serment, après la fuite du roi.

[3] Il marqua seulement dans l'Assemblée par une proposition tendant à faire conserver les entrepôts d'étalons.

cent dix mille livres à vie[1]. M. de Wurmser et le vicomte de La Rochefoucauld sont morts : cela se voit dans les petites Nouvelles; mais je n'en ai point à vous dire de grandes, et ne pouvant causer avec vous, je vous désire patience et repos.

1er avril soir (1789).

[1] M. de Monthyon avait auparavant son hôtel rue des Francs-Bourgeois, au Marais. L'hôtel de Maurepas était rue de Grenelle-Saint-Germain.

LXXIV

N'est-il pas vrai que je me relâche autant que vous? mais, mon cher ami, je vois que vous ne sauriez répondre sur rien; j'ai donc résolu de me taire sur tout. D'ailleurs, j'ai aussi mes affaires, et puis je ne trouve plus à qui parler. La révolte du faubourg Saint-Antoine paraît calmée [1]; mais, au prix où est le pain et la fermentation des esprits [2], nous

[1] C'est le pillage de la manufacture de Réveillon par le peuple du faubourg, le 28 avril 1788.

[2] Elle veut dire : «au prix où est le pain et *au point où est* la fermentation des esprits, etc.; » mais sa pensée va le galop, et elle étrangle sa phrase. Nous appelons cela des incorrections; les Grecs nommaient cela des *figures*. L'atticisme de la *langue parlée* n'en est pas compromis.

pourrons en revoir plus d'une, et nous pendrons de nouveau. C'est un fâcheux moyen, mais très-nécessaire. Les assemblées parisiennes ne finissent point; cependant on dit toujours l'ouverture pour le 4 [1]; je serai, Dieu merci, en repos, et je penserai avec peine, plus souvent encore, à vos travaux et à votre comtesse de Moret. Personne n'a fait mes remarques sur elle; j'en suis vaine.

Ce 30 (avril 1789).

[1] Elle eut lieu le 5 mai.

LXXV

Si j'avais des nouvelles, je vous les manderais, mon cher ami; mais je suis fort seule, et pas encore assez, car les États généraux me font tomber en syncope. Enfin ils ouvrent lundi, et j'espère plus de solitude; mais l'emploi le plus agréable serait de causer avec vous, et on ne le peut : vous êtes malade et affairé, et moi faible, ennuyée, rabattant chaque jour du peu que je connais, et condamnée à l'exil du cœur, comme dit *l'Imitation*. Au milieu de la perte de mes facultés, je m'intéresse fort à votre situation de corps et d'esprit, et je fais toujours des vœux pour que vous en sortiez; car on périt par détail; on ne

meurt pas, mais on ne fait que durer, et durer n'est pas vivre. On vient de me dire que mon fils était député (l'un des quatre) des États d'Artois; à la bonne heure. Je n'ai pas eu une fois de ses nouvelles; je vois cela, je ne le sens plus.

Du Bucq dîne demain ici, plus noir que Lucifer; je le crois plus ennuyé qu'agité : c'est le propre de la vieillesse. Madame de Beringhen se meurt; madame de Mouchy n'en sort pas, mais dans sa douleur elle va voir la procession lundi avec mille âmes :

La bonne y va cahin caha [1].

Combien peu d'amis effectifs, et combien madame de Moret ressemblait peu

[1] C'est le refrain de la fameuse chanson de Panard, les *Cahin caha*.

aux *ostentifs!* Je l'aime de plus en plus, et son père devrait faire souvent d'aussi jolies filles.

Ce 3 mai (1789).

LXXVI

Je suis aussi très-éloignée de me plaindre, mon très-cher ami, mais je me plains beaucoup de votre fièvre; cela est bien long et laisse bile et estomac délabrés. Remédiez à l'un et à l'autre en purgeant; car on n'est pas les maîtres de sentir, et l'estomac ne digère pas à volonté. Le quinquina mêlé de rhubarbe est très-bon pour ces états, mais il faut évacuer avant.

C'est la Palatine remise à madame de Mouchy de votre part sur laquelle je vous ai questionné, n'en voyant pas la raison; elle me l'a demandée, et je n'ai pu lui répondre. Il y a encore d'autres menues bagatelles dont j'ai perdu le souvenir.

Je vous envoie la lettre de mon fils; je n'ai rien su depuis qu'il doit être à Versailles, et il repartira peut-être sans que je l'aie vu. Brûlez sa lettre.

J'ai vu la Correspondance de Voltaire, et comme je lis *moralistement*, elle me fait beaucoup de plaisir. Un homme tel que lui, si vil par gloriole, est un spectacle pour des yeux observateurs. Ne croyez pas qu'il fût dupe des dieux qu'il encensait, mais il voulait être encensé, prôné et couru : il l'a été, et certainement, sans cette manigance honteuse, il n'aurait pas été aussi célèbre avec le même mérite. J'y ai souvent réfléchi : les vicieux sont plus célébrés et plus aimables que les vertueux modestes. La raison ni les principes n'arrêtent jamais les premiers; ils se permettent tout, et ils obtiennent tout. On les craint, on les

désire, on s'en vante, et le talent modeste est estimé et souvent oublié. Voilà Garat qui s'est fait député du Tiers, et il va être de l'Académie : c'est un pauvre mérite que ce Garat. On a arrêté dimanche l'abbé Leroy, censeur ; on le soupçonne d'avoir procuré le malheur de ce Réveillon et la bataille Saint-Antoine ; on verra, car on fait des informations. Dès que je saurai l'effet du discours de N. [1], je vous le manderai : il est déjà décidé qu'il sera mauvais par un certain public ; je le saurai jeudi que mon fils viendra dîner ici, il vient de le mander. Dites-moi des nouvelles de cette fièvre.

Ce 6 (mai 1789).

[1] Discours de Necker à l'ouverture des États généraux.

LXXVII

Le discours du roi a charmé tout le monde; celui de M. Necker n'a contenté personne. D'abord il a duré trois heures et un quart, et chacun n'en pouvait plus; il a joint à ce discours cinquante questions inutiles, qui prolongeraient trois ans les États, entre autres la traite des Nègres. Ce n'est pas lui qui a lu; c'est un homme dont on n'a pu me dire le nom [1].

Le garde des sceaux n'a pas réussi [2].

[1] M. Necker lut quelques pages de son discours, et le passa ensuite à M. Broussonnet, secrétaire perpétuel de la Société d'Agriculture, qui l'acheva.

[2] Le discours de M. de Barentin déplut en effet, et lui attira nombre de moqueries. A la page 7 d'un

En peu de jours nous aurons le tout, et sans doute vous l'aurez comme chacun, et en jugerez mieux que personne.

Mon fils est ici; il s'en va demain. Je ne crois pas que la noblesse entrante gagne son procès contre la réclamante. Ah! quel train! On assure que les États ne dureront pas un mois. La ville de Paris ne finit de rien. Ce sont des trains affreux. Ceci est un hors-d'œuvre; j'écrirai ce que j'apprendrai dans deux ou trois jours.

Ce 7 (mai 1789).

pamphlet intitulé: *Testament de M. Chrétien-François de Lamoignon, ancien garde des sceaux de France,* on lisait: « Je donne et lègue à M. de Barentin, mon successeur, un bourrelet, des lisières et une paire de lunettes dont l'effet magnétique empêche les cerveaux timbrés de faire des sottises. »

LXXVIII

Je suis outrée de ce qui vous arrive[1]; ma consolation, c'est que vous allez arriver sûrement, car on ne peut demeurer sous une accusation dont la fausseté est si démontrée. Je garde votre Mémoire pour le faire voir et vous soutenir si on vous attaquait. Enfin, il faut venir, soit que l'administrateur le veuille ou non.

[1] Il s'agit d'un grave démêlé entre Senac de Meilhan et le prince de Croy, gouverneur du Hainaut, au sujet de dépenses honorifiques, comme dit la marquise, dont *Monseigneur* avait grevé le budget de la province, pendant la durée des États, mais que Senac, en sa qualité d'intendant, s'était cru le droit de *taxer*. Le prince s'en était vengé, à ce qu'il paraît, par des insinuations outrageantes.

Je vous assure, mon ami, que c'est l'affaire des dépenses honorifiques que vous avez taxée qui procure ceci, et que Monseigneur en est demeuré piqué, ce qui, loin de l'excuser, le déshonore à mes yeux. Tâchez de vous soutenir au milieu de cette horreur. Je ne vous prêcherais pas d'exemple, car je suis furieuse : la calomnie regarde tout le monde ; autant en pend au bout de l'œil. Et voilà ce que fait le plus honnête homme de la maréchale et de M. l'administrateur! Cela est révoltant, et j'en suis pénétrée. J'ai prié monsieur votre fils à dîner mercredi; il me dira de vos nouvelles. Mes compagnies lui conviennent fort peu, mais il sera le maître de n'y pas revenir. Adieu, mon cher ami ; portez-vous bien; on fait face partout avec de la santé et de la probité...

On ne sait quand on aura le discours de M. N. [1]; il faut le repolir, le mutiler, le refaire peut-être.

Ce 8 soir (mai 1789).

[1] Le discours de Necker à l'ouverture des États généraux.

LXXIX

Je vous assure, mon cher ami, que j'ai conté et montré votre aventure et votre lettre depuis ma chambre jusqu'au club, et je n'ai trouvé que des gens pensant comme moi. Mais tout cela ne fait que passer; car même votre Panchaud (1) n'est bien occupé que du discours de Necker; une seule idée remue les esprits et agite les personnes. Ce discours ne paraît point encore, et je l'attends sans

(1) Auteur des *Réflexions sur l'état actuel du Crédit*, économiste venu du pays de Vaud, qui avait eu quelque temps la confiance de Calonne, et qui discourait sur les finances dans quelques salons, notamment dans celui du comte de Choiseul-Gouffier, au Mont-Parnasse.

impatience. Mon fils se remue fort pour les États d'Artois, et je tiens leur procès perdu.

Députation pour soutenir le bulletin de Mirabeau[1]; c'est le Tiers, et il s'y en joindra bien d'autres. L'Assemblée de Paris ne finit point; on l'espère finie mardi. Ah! mon Dieu, que je m'ennuie! J'attends votre arrivée ou des nouvelles de ce duc bête et malfaisant.

Ce 10 (mai 1789).

[1] C'est le *Journal des États généraux*, publié par Mirabeau, et qui fut supprimé le surlendemain de son apparition, par arrêt du 7 mai 1789. Le Tiers prit fait et cause pour le journal, et Mirabeau écrivit à ce sujet une lettre terrible à ses commettants.

LXXX

Vous verrez, mon cher ami, par l'incluse, le mouvement que je me donne. Gardez cette pièce. Ce qui achève de m'outrer, c'est que le comte de La Marck a signé cette infamie[1]. Mandez-moi donc vos réponses et le parti que vous prenez. J'ai dit aussi au maréchal[2] pour la Palatine : oh! elle en sera comblée. Tant mieux si elle se vend, car c'est signe qu'on l'achète, cette Pala-

[1] Je ne sais de quelle pièce il s'agit ici. Senac de Meilhan connaissait M. de La Marck; il l'avait mis en rapport avec Mirabeau, en les faisant tous deux dîner chez lui.

[2] Sans doute le maréchal de Beauvau.

tine. Mais, depuis que je passe ma vie avec des fols, et que la tête me fend, je ne suis capable de rien ni étonnée de rien. Je suis entourée de livres ; eh bien ! c'est comme si je ne lisais rien. Je n'en suis qu'à l'onzième volume de la Correspondance [1], et je plante tout là, car je veux profiter, et je ne fais que dépenser. J'espère toujours un temps plus calme, et qu'ils s'en iront tous à la Cour. Puissent-ils y demeurer et mon ami revenir!

Ce 11 (mai 1789).

[1] La *Correspondance* de Voltaire. (*Voy.* la lettre du 6 mai.)

LXXXI

J'en suis foudroyée [1], et très en peine de vous, mon cher ami. Si mon fils n'était pas ici, je vous aurais offert son lit, mais je n'aurais pu loger vos enfants. Je vous conseille d'aller prendre l'air, ou à Passy, où il y a toujours des logements, ou à Chaville; mais il y a cent ouvriers. Je désire aussi que vous reveniez dans notre quartier. Madame d'Albert y a laissé une maison très-logeable [2]. On y fait encore l'in-

[1] La marquise venait de recevoir de Senac de Meilhan la nouvelle de la mort de sa femme.

[2] Madame la comtesse d'Albert demeurait rue Saint-Dominique.

ventaire, mais cela ne peut être long, et il faudrait s'en assurer. J'y ai des connaissances, parce qu'elle est aux Filles du Saint-Sacrement ; autre agrément. J'embrasse vos enfants, et j'ai opinion du cœur de l'aîné; mais tout cela ne remplace point une femme qui vous adorait. Disposez de moi en tout.

Ce jeudi, à dix heures du matin (1789).

LXXXII

(1789.)

Cette succession de maux est terrible. Si je puis, j'irai un moment vous voir. J'ai des affaires, mais je forcerai tout. Je vous ai écrit tous les jours; on vous renverra mes lettres. Il n'y a qu'un avis sur votre compte et sur celui de votre adversaire, ou plutôt de votre accusateur [1].

[1] Il s'agit toujours des accusations portées par le duc de Croy contre Senac de Meilhan.

LXXXIII

Je suis bien aise, mon cher ami, de vous renouveler que vous dînez ici mardi 30, à deux heures et demie, avec messieurs vos enfants ; que vous m'avez promis une chanson; que je vous ai prêté la *Vie du Père de Gonzague*, que vous devez avoir lue.

Mais vous me devez bien autre chose : c'est la copie de la lettre du duc de Croy par laquelle il reconnaît ses torts. Vous jugez bien que ce n'est pas pour moi que je la désire; mais c'est le complément de votre histoire, et il est important que ceux auxquels j'ai fait voir le commencement voient la fin.

J'attends avec impatience cette nouvelle édition [1] où il y a tant d'augmentation, et je vous réitère mon intérêt et mon amitié.

Ce 26 (1789).

[1] C'est la seconde édition des *Considérations sur l'Esprit et les Mœurs*, qui parut en 1789.

LXXXIV

Je vous renvoie vos *Caractères* [1], qui m'ont fait plaisir; le fond en est trop commun pour en faire beaucoup à d'autres; mais la manière plaira si on la sent comme moi.

Mille remercîments de la lettre, que je garderai précieusement.

[1] Ce sont les *Portraits et Caractères,* que M. de Lévis publia en 1813, d'après les manuscrits de Senac de Meilhan, qui étaient restés en la possession de l'abbé Kinzieger, à Vienne, et qu'on avait rapportés à Paris en 1809.

LETTRES DIVERSES

DE LA

MARQUISE DE CREQUI

A LA COMTESSE DE NOAILLES [1].

I

Vous êtes très-aimable, ma céleste comtesse, mais vous me rendez misé-

[1] Anne-Claude-Louise d'Arpajon, comtesse de Noailles. Elle fut dame d'honneur de Marie-Antoinette, dauphine; puis, en 1774, lorsque cette princesse fut devenue reine, elle devint surintendante de sa maison. Madame de Lamballe lui succéda bientôt dans cette place, où son zèle exagéré pour toutes les

rable à force de bonheur. Je ne me console point de ne vous pas voir. Si, ce

minuties du cérémonial avait fatigué la reine. Marie-Antoinette ne l'appelait que *Madame l'Étiquette*. C'est vers le même temps que son mari, le comte de Noailles, fut fait maréchal de France; dès lors on l'appela de préférence Madame la maréchale de Mouchy. On lit dans la *Vie de la princesse de Poix*, par la vicomtesse de Noailles (1855), ouvrage tiré à un petit nombre d'exemplaires pour la *Société des Bibliophiles* : « Le maréchal duc de Mouchy, frère du maréchal de Noailles (célèbre par ses bons mots), avait épousé une héritière considérable, mademoiselle d'Arpajon, la dernière de la famille, qui lui avait apporté, avec une grande naissance et une belle fortune, une vertu rigide et un dévouement qui la conduisit à l'échafaud avec lui. C'était une digne et pieuse mère de famille, dont l'unique et innocente faiblesse était un respect minutieux pour les anciens usages, qui lui mérita dans la jeune cour de Marie-Antoinette, dont elle fut un moment dame d'honneur, le sobriquet de *Madame l'Étiquette*. Lui-même, le maréchal de Mouchy, il était un modèle de toutes les vertus de son état, et un modèle comme son temps n'en offrait guère. » Ils moururent ensemble sur l'échafaud, le 27 juin 1794.

soir, vers les six heures, vous vouliez venir, je vous attendrais, quoique l'ambassadeur parte; sinon, lundi excepté, donnez-moi un jour, et sûrement je serai chez moi. Il s'est passé tant de choses, et on ose si peu en dire, que l'on est suffoqué de silence.

Je vous supplie de me faire dire comment vous vous trouvez du bal, c'est une corvée pour votre état[1].

[1] Ceci semble indiquer que madame de Noailles était encore surintendante de la maison de la reine, et avait ainsi, plus que personne, la fatigue des fêtes qu'on y donnait. Cette lettre, dont nous n'avons pu retrouver la date, est donc antérieure à 1775.

A LA MÊME.

II

Je tarde trop, ma céleste comtesse, à vous parler de ma reconnaissance des bontés dont vous m'avez comblée dans vos États; mais que vous en dire qui ne soit au-dessous de ce que je sens? Votre exemple a donné le ton, et je dois des remercîments très-humbles au maître du château et à tous ses habitants; recevez donc l'intention que j'ai de les faire, et faites-les, s'il vous plaît, agréer à tout le monde. J'ai été hier dire de vos nouvelles à madame de La Vallière,[1] qui ne

[1] Anne-Julie-Françoise-Charlotte d'Uzès, née à Paris le 11 décembre 1713, mariée le 19 février 1732 au duc de La Vallière.

se remet point. C'est une chose étrange, d'avoir de si bons nerfs et d'être si aisée à enivrer. Je ne sais rien du mariage; mais cette affaire, à vue de pays, n'est pas conclue, et la figure n'est pas propre à l'avancer. Enfin tout a ses peines, tout porte le sceau de l'humanité, c'est-à-dire de la misère. Ah! que voilà une jolie Épître sur cette cruelle vérité. Je l'entendis lire hier, et je dis : Allons, je veux l'envoyer à la céleste. La voilà donc, et si vous l'avez déjà, car cela n'est pas bien neuf, je serai bien fâchée. J'espère que vous ne l'avez point : *Espérer, c'est jouir*[1]. Si on en ôtait les esprits

[1] C'est un hémistiche du chant Ier du poëme des *Jardins* :

> Que votre art les promette, et que l'œil les espère :
> Promettre, c'est donner ; *espérer, c'est jouir.*

Nous n'avons pu deviner de quelle Épître philosophique il s'agissait.

purs et *nombreux*, j'y trouverais peu de chose à reprendre, et je suis ravie lorsque je vois cet épicurien, dégoûté de tout, las de lui-même, enfin réduit au néant, qui est caché sous tout ce que nous appelons plaisirs.

M. d'Autun[1] a écrit au duc de Nivernais pour se mettre sur les rangs, et sera sûrement académicien et bel esprit par état : voilà une drôle d'ambition pour un successeur des Apôtres. J'en demeure là, car j'ai un fonds de caustique qui ne demande qu'à sortir. Votre pré-

[1] Yves-Alexandre de Marbeuf, directeur de la Feuille des Bénéfices, évêque d'Autun de 1767 à 1788, époque où il fut fait archevêque de Lyon et laissa le siége qu'il quittait à M. de Talleyrand. On a de lui des *Mandements* et des *Instructions pastorales* d'un bon style. Il pouvait donc briguer le titre académique, non seulement comme homme de cour, mais un peu comme écrivain.

sence, ma céleste, me calme et me fait croire qu'il y a encore de la vertu sans férocité et de la dignité sans morgue. J'aime à voir tous ces traits de vos aïeux en vous, et je m'applaudis de cette découverte, et je voue à ma céleste tout l'attachement qui vient du cœur et tout le respect que j'y joins sans murmure.

Je suis en peine si madame d'Aligre[1] n'a pas fait folie de son corps; la mélancolie où je la vois me fait craindre les attentats du P. N'allez pas lui dire cette remarque; car sa tristesse est sans humeur, quoiqu'elle eût raison d'en avoir, et on n'aime point ces apercevances.

[1] Anne-Catherine-Louise Baudry de Villènes, veuve de Louis de Beauvarlet, remariée le 31 janvier 1769 à Étienne-François, marquis d'Aligre, premier président. Le marquis d'Aligre, pair de France, mort le 11 mai 1847, était né de ce mariage, le 21 février 1770.

A LA MÊME[1].

III

Si madame la comtesse croit que je lui ai donné ma parole en vraie Mancelle, elle se trompe fort; j'ai toujours désiré d'aller à Arpajon, et la maladie de mes chevaux, qui sans avoir rien fait sont sur le grabat, et l'intempérie de l'air, qui serait ridicule si elle n'était pas une suite de la volonté du Créateur, rien, dis-je, ne pouvait mettre obstacle à

[1] Cette lettre porte cette suscription, qui semble un peu moqueuse quand on pense qu'elle est adressée à la femme la plus cérémonieuse du monde : *A madame la comtesse de Noailles, Grande d'Espagne, Grand'Croix de l'Ordre de Malte, en son château, à Arpajon.*

mes plaisirs que des maux de nerfs si fâcheux, et qui me causent tant de faiblesse et d'humeur, que je n'ose plus faire de projet, quoique je n'aie pu me prononcer que j'y renonçais. Voilà ce que je voulais dire à la céleste comtesse. Je suis en peine si madame d'Aligre est dans un puits ; pourvu que M. le P. n'y soit point : c'est un domicile assez calmant. Mille respects à ma belle comtesse, et mille compliments à mademoiselle de Mouchy [1].

Ce 9.

[1] Fille de M. et de madame de Noailles, plus tard duchesse de Duras.

A M. L'ABBÉ L'ENFANT,

Prédicateur du roi[1]; sur *Adèle et Théodore*.

Vous voulez donc, Monsieur, que je vous parle d'*Adèle et Théodore*. Je vais vous obéir; mais je vous avertis que ce sera plutôt un aperçu qu'un jugement. Quinze cents pages m'ont effrayée, et dès la première j'ai senti que ma tête n'était pas assez forte pour soutenir le bruit de tant de paroles.

Je ne connais madame de Genlis que

[1] L'abbé L'Enfant était aussi confesseur de la reine Marie-Antoinette. Il fut tué dans les massacres de septembre. Il a paru des extraits de sa *Correspondance inédite* (1790) dans les tomes XXXIV et XXXV du *Mercure du XIXe siècle*.

par un petit nombre de ses comédies, où il y a du ton (?) et de l'agrément. J'ai entrevu les *Annales de la Vertu;* je me suis arrêtée à la vie de quelques saints, et je m'en tiens à celles que nous avons. J'ai assez parcouru le reste pour y trouver l'éloge de M. de Pombal, et j'ai fermé mon livre. Il est question aujourd'hui d'un traité d'éducation. La retraite où j'ai passé ma vie m'a fait quelquefois réfléchir sur ce sujet. J'ouvre, pour confronter mes idées avec celles de madame de Genlis. La dignité du sujet m'inspire d'avance de la vénération. Quelle est ma surprise ! je trouve un roman. Je voulus en vain en suivre le fil : il n'y en a point. Je n'aperçus qu'un recueil des écarts de la conversation honorés de la presse, qui ennuyaient sans instruire. Je laissai donc là cet ouvrage,

imposteur par le titre, factice dans son sentiment, hypocrite dans sa morale, insinuant partout le mensonge couvert très-maladroitement du masque de la vérité. Quelques personnes m'en demandèrent mon avis; je le dis avec ma simplicité ordinaire. Je fus presque huée, et condamnée à lire, pour réparation, l'histoire d'une religieuse qui meurt d'amour [1], et celle d'une duchesse qui en vit au fond d'un caveau pendant neuf ans. J'acceptai ma pénitence; mais, soit le déplacement de ces deux épisodes, soit les glaces de la vieillesse qui m'environnent, je n'eus pas envie d'aller plus loin.

Mais un objet cher à mon souvenir

[1] C'est l'histoire de Cécile, au tome I, lettres 22 et suivantes, d'*Adèle et Théodore*.

me rappelle à cette lecture. On me marqua l'histoire de M. et de madame de Lagaraye[1]. Je les ai connus, et, quoique très-jeune, leur vertu me fit tant d'impression que j'ai voulu avoir la copie de leurs portraits, que j'avais vus à Lagaraye en dessus de porte. Je possède cette copie, et je repris mon livre avec plaisir pour y revoir les originaux.

Quelle indignation s'empara de mon âme! Quoi! M. de Lagaraye élevant Porphyre pour faire des comédies, le louant de son courage à les faire jouer, soutenant les mourants par la philoso-

[1] Elle se trouve au tome II, lettre 22e. Au bas de la première page on lit en note : « Cette histoire est très-vraie, et l'auteur en tient le détail d'une personne qui a eu le bonheur de connaître particulièrement M. et madame de Lagaraye, qui ne sont morts que vers 1752. Cet ami de M. de Lagaraye était le bienfaisant et vertueux Chamousset. »

phie et voulant supprimer l'appareil que l'Église a consacré par un usage constant, non comme un sujet d'effroi, mais comme un gage de son amour envers nous et de notre confiance envers elle. En verité, Monsieur, la colère me suffoqua, et, en écoutant les discours qu'elle fait tenir à ce saint homme, le mépris a succédé à ce mouvement. Il n'y a rien de vrai dans ces propos. Je vais vous le peindre d'après ce qu'il était et comme plus de mille personnes l'ont vu.

Son air était austère, sa manière un peu dure. S'il avait été athée, l'ignorance de Dieu l'aurait laissé tel, et alors il aurait été bretailleur, jureur, buveur, chasseur. La religion le tira de bonne heure de tous ces écueils, et il la connut avec tous ses charmes, mais aussi avec toute sa sévérité. Il la pratiqua dans tous ses

points. Il ajouta les conseils aux préceptes, et ce fut un modèle de soumission à l'Église comme de charité envers le prochain. Il convertit deux comédiens et les aida de ses bienfaits pour soutenir le genre de vie qu'ils embrassèrent. Je l'ai vu assister un mourant avec madame sa femme et leur aumônier. Ils ne connaissaient d'autre éloquence que celle du Crucifix, et d'autres assurances que les mérites de Jésus-Christ, ni d'autres ressources que celles de l'Église. Voyez, Monsieur, quelle est la différence de la vérité à la fable la plus mal inventée que je connaisse.

La partie historique n'est pas plus exacte. Mais, sans m'ennuyer à réfuter des mensonges de nulle conséquence et faits uniquement pour le plaisir d'écarter le vrai, je veux vous ajouter que

madame de Lagaraye était aussi remplie de charmes que de vertus, qu'elle a été attachée uniquement à ses devoirs, respectant et aimant son mari, mais très-loin des égards passionnés que lui attribue madame de Genlis, et qu'elle a fini saintement à l'hôpital de Lagaraye, dont M. son mari lui avait demandé qu'elle prît soin.

Je serais aussi prolixe que madame de Genlis si j'étendais plus loin mon rapport. Je ne pourrais rien ajouter sur cet ouvrage. La forme en est vicieuse, le fond commun, et la morale réprouvée par la vertu.

J'ai l'honneur d'être, etc.

A M***

Sur *les Veillées du Château*, par Madame de Genlis.

Il est certain, Monsieur, que madame de Genlis prouve dans tous ses ouvrages plus de volonté que de vocation à l'état auquel elle est destinée. Elle a cru que les paroles multipliées jusqu'au dégoût persuaderaient beaucoup plus efficacement que quelques principes courts et substantiels, et de là elle bavarde avec une incontinence qui révolte le lecteur. Je n'ai pu achever le premier volume ; mais j'ai pourtant laissé très-peu de pages, et j'ai sauté au troisième, où j'ai cru trouver moins d'ennui, parce qu'on m'avait parlé de deux contes phi-

losophiques[1]; mais vainement ai-je voulu achever le premier et parcourir le second.

La critique de tous les auteurs, à commencer par Voltaire, et tous les lieux communs employés et pris partout pour y réussir, m'ont paru inutiles pour les personnes éclairées qui savent que toutes les choses reprochées à Voltaire, et avec raison, n'empêchent pas qu'il ne soit toujours lu, admiré et célébré. Mais ce qui est tout neuf, c'est de critiquer sa manière. Oh! vraiment j'ai lu cet article deux fois, et, après avoir réfléchi, j'ai ri de mon étonnement. Quelqu'un qui loue Gaillard avec transport ne saurait juger Voltaire, et il est certain que leurs manières sont aussi différentes que leurs esprits. Quant à la préférence donnée à

[1] Ce sont *les deux Réputations*, conte moral; *le Palais de la Vérité*, conte moral.

Gresset, en vérité je trouve *la Chartreuse* et *la Convalescence* très-jolies; mais j'avoue que je n'y vois ni la gaieté ni le brillant de Voltaire[1]. *Vert-Vert* aurait même l'avantage sur ces deux pièces; mais la modeste Genlis n'a pas voulu faire souvenir de ces vers :

> Le très-cher frère, indocile et mutin,
> Vous la rima très-richement en *tin*.

Pour les comédies de Voltaire, j'imite Damoville; je les abandonne à madame de Genlis, et je voudrais, pour la religion et les mœurs, qu'il n'eût jamais travaillé qu'en ce genre. Il est plus aisé de le blâ-

[1] « Et ses pièces fugitives? Vous les trouvez détestables, sans doute? — Non, il en a fait de charmantes; mais Gresset l'a surpassé dans ce genre. » (*Les Veillées du Château*, 1re édit. in-8, t. III, p. 19.)

mer que de le critiquer, et de le critiquer que de l'imiter.

Chacun a son coin dans cette diatribe, et l'Académie fait pénitence de n'avoir pas donné le prix au gouverneur femelle des princes d'Orléans. C'est le désespoir qui s'exhale, et jugez ce que c'est que le désespoir d'une femme auteur.

La vertu est étalée dans cet ouvrage à faire peur. On n'y voit rien de si prétentieux, de si apprêté, de si recherché que les sentiments; mais en même temps cette vertu est accompagnée d'exemples très-peu propres à la soutenir; toujours des passions, toujours des tableaux dangereux, hors la bienfaisance, qui y est si exagérée que j'y renonce. Avec tant d'étalage et pour une personne aussi pieuse que madame de Genlis, j'aimerais fort qu'elle eût prouvé que la seule

charité est capable de ces sacrifices continus, et qu'au lieu de donner le prix de cet habit de bal, il valait mieux le distribuer à vingt familles que de combler une seule de joie. Voilà les effets de la charité; mais je conviens que l'autre est plus jolie à conter et plus agréable à faire.

J'avoue que le ton de cet ouvrage ne me paraît pas propre à former la valeur de César ni le courage de Pulchérie et de Caroline, et je veux, en passant, dire un mot sur l'éducation des femmes; car pour celle des hommes, je ne compte pas m'en charger. Il y a des vertus et des qualités qui sont communes aux deux sexes; il n'y en a point qui fût de trop dans aucun sexe; mais ce qui est déplorable, c'est que l'éducation, qui devrait couper la racine de nos défauts, les ac-

croît et nous en donne d'autres. Ainsi la nature et l'art agissent de concert pour nous perdre.

La faiblesse des femmes est établie. C'est un moyen d'excuse dans bien des circonstances, et cette maladie constatée est rendue mortelle par le traitement. Quels remèdes emploie-t-on ? La danse, la musique et les romans. On donne quelques principes de religion, de peur d'ennuyer son élève, mais on donne tout son temps pour lui faire comprendre la nécessité de se distinguer dans la danse, d'exceller dans la musique et de bien juger des romans. Avec ce régime on veut qu'elles aient du courage, de la science et des mœurs. C'est fort bien fait de le vouloir, mais c'est être bien borné que de l'espérer. Vous ajouterez encore que le principe de plaire est l'u-

nique base de cette éducation, et jugez ce qui peut résulter de la vanité mise en action et aiguillonnée des plus puissants motifs. Je ne crois pas qu'on doive proscrire absolument les maîtres de danse; dans tous les états il est bon de marcher avec grâce; je ne blâme que la fureur de s'y distinguer, qui emporte bien des conséquences. Quant à la musique, je la regarde comme le véhicule de toutes les passions. Les sons entrent dans l'âme mieux que les paroles, et je pense que la sagesse d'une femme a de la peine à chanter un air tendre sans en sentir l'effet et sans en faire l'application à un objet particulier, lorsqu'il se rencontre, ce qui ne manque guère d'arriver au bout de quelques années.

Les romans dans tous les temps ont été regardés comme de mauvaises lec-

tures; ils attendrissent le cœur et rendent l'esprit faux. Je sais bien qu'il y en a de fort châtiés, tels que *la Princesse de Clèves;* mais je n'ignore pas non plus que ce sont ceux qui sont le plus dangereux. Il est impossible de souhaiter d'être plus honnête femme que l'héroïne; il est tout aussi difficile de résister, non à un duc de Nemours, mais à un autre fort ordinaire qui profitera habilement des dispositions où le cœur se trouve, et de l'envie qu'il a de s'attacher.

Le préliminaire à ce genre de passions est celle de la toilette. Jamais Épaminondas, César et les autres militaires que nous appelons héros, n'ont tant combiné, tant réfléchi sur l'arrangement de leurs troupes, à la disposition de leurs armées, aux événements d'une bataille, que les femmes à une coiffure nouvelle, à un

chapeau élégant, à un bouquet bien placé et à une garniture qu'on n'a pas encore trouvée. L'inventeur de ces chiffons a une considération qui n'a jamais été accordée au mérite. Faut-il s'étonner, après cela, si le vrai mérite reste inconnu? Il est étouffé sous les gazes. Mais les gazes et les brimborions de cette espèce étouffent aussi la félicité, la capacité, les vrais principes, et plongent l'âme dans un ennui, dans une langueur dont les suites sont fort dangereuses.

Il faut, dit-on, être comme les autres. Je crois cet apophthegme très-pernicieux. Il faut sans doute éviter la singularité, mais c'est-à-dire qu'il faut être propre dans sa simplicité, noble dans son goût et modeste dans les modes, qu'on suit de loin :

La mode est un tyran dont rien ne vous délivre ;
A son bizarre goût il faut s'accommoder :
Mais, sous ses folles lois étant forcé de vivre,
Le sage n'est jamais le premier à les suivre,
Ni le dernier à les garder [1].

Quels sont donc les moyens de bien élever une fille? Ils sont aussi simples que peu suivis. De l'instruction religieuse, des talents analogues à l'état de femme qui doit être dans le monde, y tenir un état, ne fût-ce qu'un ménage. Il faut bien lire, bien écrire, bien compter. Le couvent me paraît bon jusqu'à seize ans; mais le couvent doit être bien choisi, et la pensionnaire sans distinction servie par une sœur converse, ayant une sœur pour témoin des leçons de danse qu'on lui donne. Dans les autres

[1] Ces vers sont du poëte Pavillon (Voir les *Annales poétiques*, t. XXVII, p. 64).

exercices, soit de musique, de clavecin ou de dessin, on trouve des maîtresses suffisantes; car, encore une fois, cette application donnée à des talents frivoles ajoute à la frivolité naturelle au sexe. On donne encore des maîtres d'histoire sainte et profane. Je crois qu'on pourrait l'apprendre sans maître, si on a du goût pour la lecture, et si on n'en a pas, on n'apprendra jamais rien. Quand la nature nous a donné cette envie de s'instruire, on va bien loin sans beaucoup de secours. Mais dans l'âge dont je parle, il ne s'agit pas tant de savoir ce qui est convenable que d'ignorer ce qu'on ne devrait jamais apprendre. Dans l'âge suivant, on verra ce qu'il convient de faire soupçonner. Cela dépend de la position de la personne et de son degré de lumière.

Dans ce premier âge, il faut apprendre aux enfants à se servir, à coudre, et même à blanchir. Cela les occupe dans leur genre, et les met à portée, dans leur ménage, de voir si ce qu'elles ordonnent est bien fait. D'ailleurs, il faut que les mères voient à quoi se porte le goût de leur fille, et qu'elles ne la laissent se livrer qu'à ceux qui n'augmenteront ni son activité ni sa faiblesse. Mais les familles illustres et les gens opulents ne consentiront jamais à cette vile éducation. On veut que sa fille soit jolie, recherchée et, s'il se peut, sage. On la met dans le chemin du vice, en lui recommandant la vertu. On voit agir ainsi des mères honnêtes; car je n'ai rien à dire à celles qui n'ont ni religion ni principes, et dont l'exemple est aussi propre à corrompre que les li-

vres qu'elles donnent et les plaisirs qu'elles procurent.

Enfin, je voudrais qu'une mère ne fût pas si attentive à interroger sa fille sur son ennui. La première des sciences, dit La Rochefoucauld, est de savoir s'ennuyer. Mais il ne tient qu'à soi de se faire des occupations qui, par leur diversion, font éviter l'ennui. Souvent on apprend par les autres qu'on doit s'ennuyer, et ces autres-là sont la peste de la société des jeunes personnes. Mais, enfin, si ma fille s'ennuie, je ne l'en ferai pas apercevoir, et je dirai, dans la conversation, que l'ennui n'est pas dans les choses, mais dans les personnes, et qu'en travaillant sur son caractère, il n'existe que par maladie ou par oisiveté. Les remèdes pacifiques sont applicables à la première, et l'occupation à la seconde.

Mais en vain chercherait-on des remèdes efficaces à un ennui qui vient du désir. C'est ce qui arrive plus souvent qu'on ne le croit, et ce n'est pas là précisément de l'ennui, mais l'envie de s'amuser dans quelque genre de son goût. L'ennui est l'impossibilité de se prendre à rien, et le désir, l'envie de se prendre à tout. Reste à savoir la cause qui a provoqué ce désir. C'est ordinairement une dissipation générale qui mène à la corruption.

Lorsqu'on est dans l'innocence, tout est plaisir. La douleur peut être sentie; je dis la douleur morale; car quel est l'âge où l'on ait plus de peine? Mais le fond de l'âme étant pur, tout s'efface aisément, et les petits plaisirs de l'âge sont repris avec joie. Cette remarque doit faire connaître que notre conscience entre pour beaucoup dans nos dispo-

sitions à la gaieté, et que les divertissements qui ne la troublent point sont les seuls qu'un chrétien puisse se permettre.

J'avoue qu'en écrivant ceci je ne compte persuader personne. Les têtes sont montées de manière à ne pas plus croire à mes préceptes qu'à ceux des Apôtres. Ainsi je finis cet essai en avertissant ceux qui le liront que j'en ai senti l'inutilité, et que pour espérer d'autres mœurs il faut revenir à la religion, unique moyen de les rendre bonnes, à la conscience éclairée par ses lumières, et à la pratique des devoirs de notre état, qui ne seront jamais ni connus, ni sentis, ni pratiqués, sans cette base fondamentale.

J'ai l'honneur d'être, etc.

FIN.

OXFORD - TAYLOR INST -

TABLE DES MATIÈRES.

		Pages.
Avertissement de l'Éditeur		I
Introduction. — La marquise de Crequi, par M. Sainte-Beuve		V
Portrait d'*Arsène*		CXIX
Lettres inédites de la marquise de Crequi à Senac de Meilhan		1 à 267
Lettres diverses	à la comtesse de Noailles	269-277
	à l'abbé L'Enfant, sur *Adèle et Théodore*	278
	à M***, sur *les Veillées du Château*	285

67685587
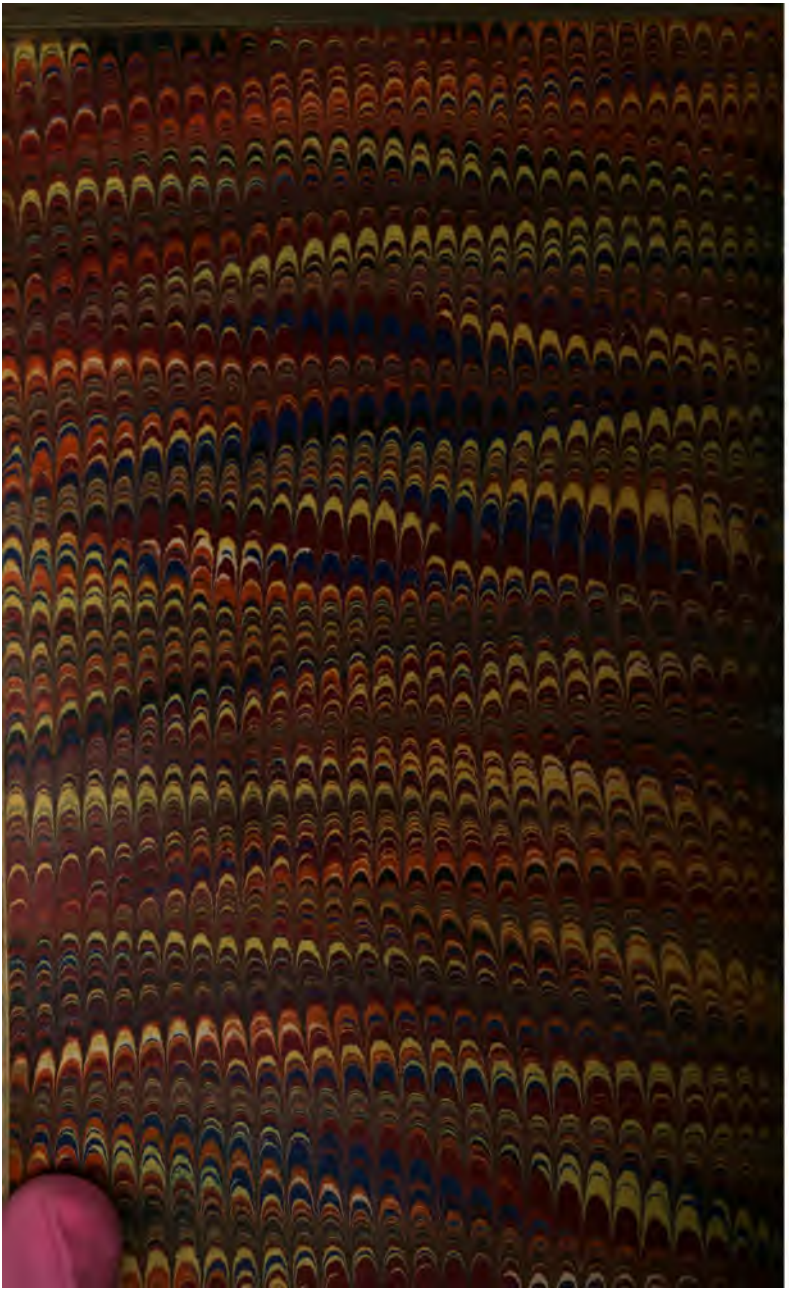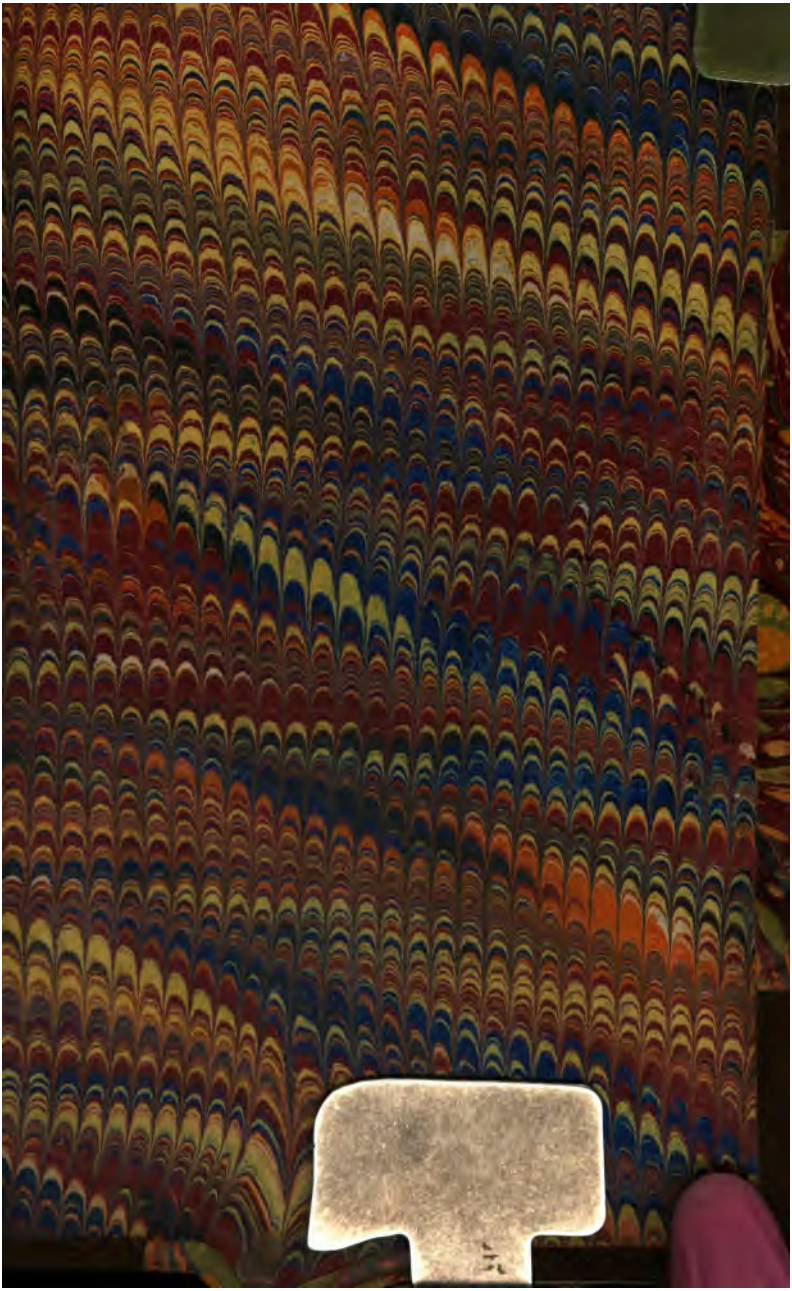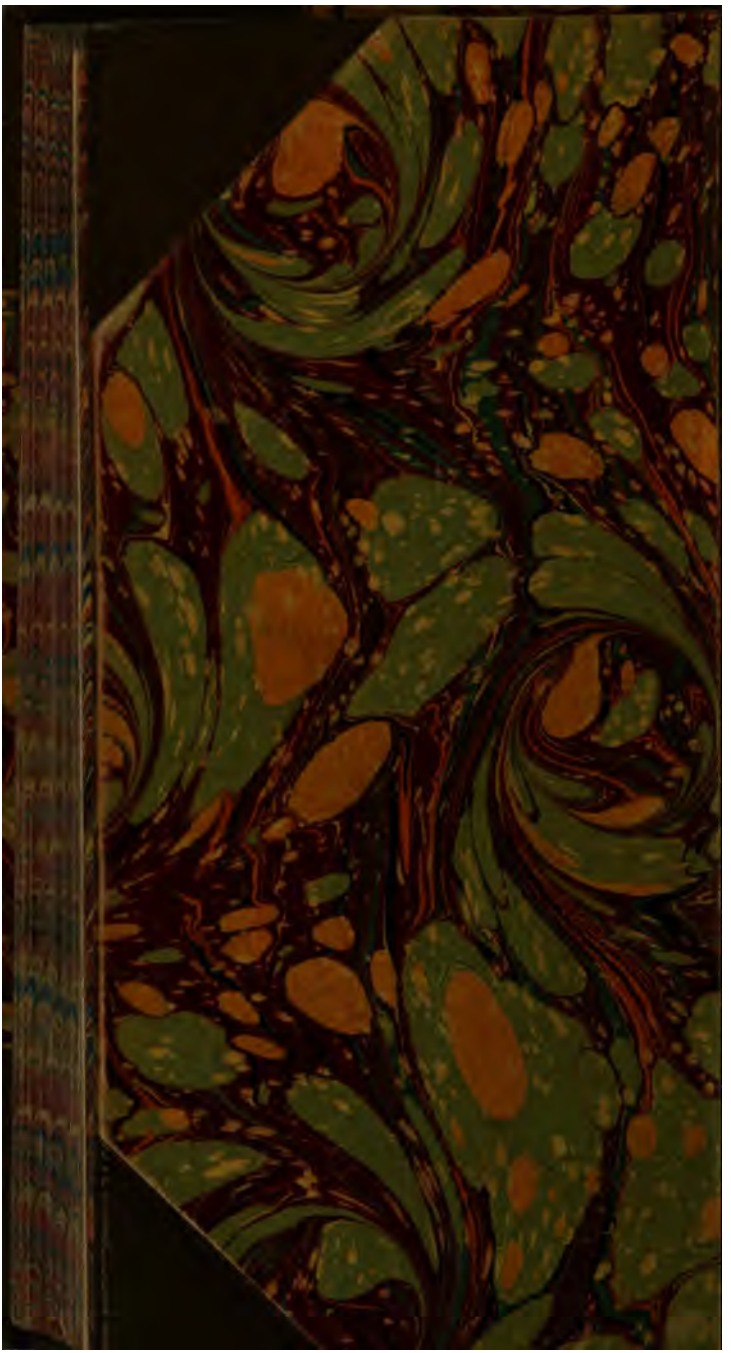
67685587